Ouverture d'un dialogue autour des perspectives pour le site du Ham exploité par la SPEN sur les communes du Ham, d'Éroudeville et d'Écausseville

Livret de premières réponses aux questions

Ce livret contient

- Les questions et propositions formulées par le territoire suite à l'EID n°1 des 16 et 17 juin 2026
- Les premières réponses de SPEN-VEOLIA

Rendez-vous sur la page web dédiée
→ **spen-consultation.fr**

Nous contacter
→ **contact@spen-consultation.fr**

Dans le cadre de la concertation volontaire relative au projet de prolongation temporaire de l'exploitation du site du Ham, les participants aux expositions d'information et de dialogue des 16 et 17 juin 2026 ont été invités à faire part de leurs questions, observations et propositions.

La SPEN a recueilli l'ensemble de ces contributions et présente dans ce livret ses premières réponses.

Conformément à ses engagements, la SPEN répondra à l'ensemble des questions et propositions formulées avant la clôture de cette démarche de concertation.
Les contributions seront restituées de manière exhaustive, analysées objectivement et pourront alimenter la réflexion sur le projet, contribuer à son évolution et être intégrées à la future demande d'autorisation.

La concertation volontaire s'appuie des rencontres publiques et sur un comité de dialogue réunissant des représentants du territoire (associations, collectivités, institutions et acteurs locaux) pour suivre l'évolution du projet, jusqu'à sa version finale (qui sera déposée pour demande d'autorisations). 2 comités de dialogue ont eu lieu les 5 mai et 16 septembre 2026, une troisième rencontre est prévue en novembre.

À l'issue de cette concertation volontaire, la SPEN pourra déposer une demande d'autorisation environnementale. Celle-ci fera ensuite l'objet d'une consultation du public organisée dans le cadre de la procédure réglementaire d'instruction.

Sommaire

Les contributions reçues au 10 septembre 2026

Analyse des contributions reçues p. 4

Questions du territoire / Réponses SPEN

Le projet et sa justification p. 6
Le dialogue p. 7
La réglementation p. 8
Les nuisances perçues p. 9
Les études p. 14
Le projet technique p. 15

Propositions du territoire / Réponses SPEN

L'avenir du site p. 17
Réduction des nuisances p. 19
Les études p. 22
Les scénarios à étudier p. 23

Registre des retours p. 25

Les contributions reçues au 10 septembre 2026

À la suite de l'Exposition d'Information et de Dialogue n°1 :

26 contributions écrites ont été reçues

→ 31 questions
→ 38 propositions
→ de nombreuses remarques

Thèmes abordés - Questions

Thèmes	Sous-thème	Nombre de questions
Le projet et sa justification	Modèle économique	2
	Motivations	1
Le dialogue	-	6
La réglementation	-	1
Les nuisances perçues	Santé	6
	Pollution	4
	Camions	4
	Odeurs	2
	Goélands	1
	Immobilier	1
Les études	-	2
Le projet technique	Réhausse	1

Thèmes abordés - Propositions

Thèmes	9 Propositions	Récurrence
L'avenir du site	Abandon du projet / fermeture 2028	17
	Déplacer les déchets ailleurs	1
	Mise en service plus rapide de l'UVE (2031)	1
	Remise en état du site	1
Réduction des nuisances	Stop aux odeurs	10
	Bâcher plus souvent les casiers	1
	Stop aux camions / bruits	3
	Transporter les déchets via ferroutage	1
	Stop à la pollution	1
	Stop aux mouettes	1
Les études	Réalisation d'une étude H2S indépendante	1

Questions du territoire / Réponses SPEN

Le projet et sa justification

Motivations & modèle économique

Questions issues des retours du territoire

- *« Pourquoi faire une extension quand on ne sait pas gérer le centre ? » (Retour n°13)*
- *« Elle est où la transparence sur les profits de Veolia grâce à l'enfouissement des déchets ? » (Retour n°12)*
- *« ces réflexions ne vous questionnent pas ?»* (présentation du modèle économique dans le livret) *(Retour n°10)*

Réponse des porteurs du projet

L'Écopôle de valorisation et de traitement des déchets du Ham, exploité par la Société de Propreté et d'Environnement de Normandie (SPEN, groupe Veolia), a permis de développer une offre de service intégrée pour la gestion des déchets des ménages et de grandes entreprises du territoire (coopérative Isigny Sainte-Mère, EDF, LM Wind ou encore Naval Group).

Le stockage de déchets ultimes et inertes n'est qu'un maillon de cette chaîne.
Le site accueille également un centre de tri et de valorisation de matières recyclables ainsi qu'une plateforme de compostage de déchets verts.
Le site est exploité pour le compte des collectivités territoriales qui ont choisi de déléguer ce service public à SPEN. Il ne s'agit pas d'une privatisation du service. Les règles sont fixées par la collectivité qui définit les objectifs (tarifs, durée du contrat, etc.) et sélectionne le délégataire via un appel d'offres **(*)**.

Plus d'une dizaine de salariés assurent l'exploitation de l'Écopôle et des activités afférentes : collecte des déchets ménagers en porte-à-porte, collecte des points d'apport volontaire, collecte des déchetteries, collecte de déchets industriels, location de matériel de pré-collecte et de collecte : bennes, bacs, compacteurs, presses ...

La concertation volontaire porte sur la prolongation temporaire de l'Installation de Stockage de Déchets Ultimes Non Dangereux (ISDUND). Le projet prévoit une rehausse du massif de stockage (2 mètres maximum au-dessus du point culminant actuel), sans extension de l'emprise du site.

Cette prolongation vise à répondre au besoin de continuité du service et à consolider les actions de SPEN pour renforcer la qualité du service. La capacité d'accueil actuellement autorisée devrait être atteinte fin 2028. Entre 2028 et 2034, année qui devrait voir la mise en service d'une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE), la collectivité ne dispose pas à ce jour de solution alternative. Le projet prévoit une réduction de la capacité maximale annuelle d'accueil et de nouvelles modalités d'exploitation afin de renforcer la maîtrise des impacts du site pendant cette période transitoire.

La demande de prolongation vise ainsi à assurer une période de transition vers un système dans lequel les ordures ménagères résiduelles seront valorisées énergétiquement. À la mise en service de l'UVE, les ordures ménagères valorisables ne seront plus accueillies sur le site du Ham. Toutefois, les autres activités du site seront toujours en exploitation et une part résiduelle de déchets ne pouvant être valorisés continuera d'être accueillie considérant une décrue progressive de cette dernière sous l'action conjointe de l'Etat et des collectivités.

(*) *En application de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les communes et leurs groupements ont la responsabilité d'assurer la gestion des déchets ménagers et assimilés. Toutefois, depuis la loi NOTRe de 2015, le service public de gestion des déchets ménagers et des déchets « assimilés » est une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). C'est donc le président de l'EPCI qui fixe les modalités de la collecte des déchets par le biais du règlement de collecte (article L. 5211-9-2 du CGCT).*

Le dialogue

Questions issues des retours du territoire

- *« les retours qu'en faites vous » (Retour n°10)*
- *« vont-ils être respectés ? »* (les engagements du dialogue) *(Retour n°11)*
- *« tout est déjà prévu !!! avant même les débats publics et les autorisations » (Retour n°4)*
- *« de belles paroles saurez vous les tenir ? » (Retour n°10)*
- *« Pourquoi les améliorations promises aujourd'hui n'ont-elles pas été mises en place plus tôt au mépris de la santé et du bien-être légitime des habitants ? Dix ans c'est long et c'est bien assez quand on souffre de ce genre nuisances. » (Retour n°18)*
- *« et après 2034 on va nous pondre un nouveau calendrier ? » (Retour n°4)*

Réponse des porteurs du projet

La démarche de dialogue mise en œuvre autour du projet est une démarche volontaire, organisée en amont du dépôt de la demande d'autorisation. Son objectif est de présenter le projet, de répondre aux questions, de recueillir les attentes du territoire et, lorsque cela est possible, de faire évoluer le projet à partir des contributions du public et des échanges avec le comité de dialogue.

Dans ce cadre, la SPEN s'est engagée à répondre à l'ensemble des questions écrites, à analyser objectivement les propositions formulées sur les éléments ouverts au dialogue et à présenter, à chaque étape de la concertation, les suites qui leur sont données.

Elle s'est également engagée à étudier les scénarios demandés dans le cadre du dialogue :

- le scénario initial, fondé sur une mise en service de l'UVE en 2034 (scénario proposé par la SPEN) ;
- un scénario avec une mise en service de l'UVE au premier trimestre 2033 (scénario proposé par le comité de dialogue) ;
- un scénario sans projet, correspondant à un arrêt de l'exploitation résultant de l'atteinte des capacités actuellement autorisées (scénario proposé par le comité de dialogue et évoqué dans plusieurs contributions du public).

L'exposition d'information et de dialogue n°2 présente les premiers enseignements issus des contributions recueillies, les premières réponses de la SPEN ainsi que les premiers résultats de l'étude de ces scénarios.

Les contributions recueillies alimenteront la demande d'autorisation environnementale. La dernière étape de la concertation permettra de présenter le projet qui sera déposé, les évolutions retenues et la restitution complète des suites données aux contributions.

Plus largement, la SPEN indique que ce projet de prolongation temporaire s'inscrit dans une volonté d'améliorer l'intégration du site dans son territoire et de poursuivre la réduction de ses impacts. Des actions de suivi et d'amélioration sont déjà mises en œuvre sur le site et font notamment l'objet d'un suivi dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS). Les engagements retenus dans le cadre de cette concertation pourront également faire l'objet d'un suivi au travers de cette instance.

Cette concertation volontaire ne se substitue pas à la procédure réglementaire. À son issue, la demande d'autorisation environnementale sera déposée par la SPEN, instruite par les services de l'État et donnera lieu à une consultation du public conformément aux dispositions réglementaires (article L.181-10-1 du Code de l'Environnement).

La réglementation

Questions issues des retours du territoire

« 2030 interdiction des enfouissement au niveau européen donc vous êtes hors la loi » (Retour n°10)

Réponse des porteurs du projet

La Région Normandie fixe au travers de son Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et Égalité des Territoires (SRADDET) des objectifs à moyen (2030) et long terme (2050) en matière de prévention et de gestion des déchets notamment. Il intègre un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

La Région Normandie prévoit notamment, conformément à la hiérarchie des modes de traitement et pour répondre à l'objectif de limitation de l'enfouissement des déchets non dangereux non inertes, d'interdire l'ouverture de nouvelles installations de déchets non dangereux non inertes (DNDNI). Elle n'interdit cependant pas l'extension des installations existantes.

La réglementation européenne prévoit qu'à partir de 2030, les États membres « s'efforcent de faire en sorte que tous les déchets pouvant être recyclés ou faire l'objet d'une autre valorisation, notamment les déchets municipaux, ne soient pas admis dans une décharge », sauf lorsque l'enfouissement constitue la meilleure option environnementale. Elle fixe également un objectif de réduction de la mise en décharge des déchets municipaux à 10 % maximum d'ici 2035.

La mise en service de la future Unité de Valorisation Énergétique (UVE) s'inscrit dans cette évolution en permettant d'orienter les ordures ménagères résiduelles vers une filière de valorisation énergétique. Le stockage resterait destiné aux autres déchets qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés, conformément à la réglementation applicable.

Sources :

- Directive (UE) 2018/850 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018, modifiant la directive 1999/31/CE concernant la mise en décharge des déchets, article 1, modifiant l'article 5 de la directive 1999/31/CE (objectif 2030 et objectif de 10 % en 2035).
  - EUR-Lex : https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2018/850/oj?utm
- Version consolidée de la directive 1999/31/CE concernant la mise en décharge des déchets, article 5.
  - EUR-Lex : https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/1999/31/oj

Les nuisances perçues

Santé

Questions issues des retours du territoire

- *« Notre santé vous y pensez ? » (Retour n°1)*
- *« Qu'en pensez vous ? les cancers Les xxx à proximité du site qu'en faites vous XXX sur un rayon de 200 mètres 8 cancers 3 décès dans les 5 ans Les autres suivront. » (Retour n°10)*
- *« Il n'est pas mentioné de solutions pour la santé publique et sur les études environnementales appuyées par des analyses. » (Retour n°19)*
- *« et notre santé vous en faites quoi ? » (Retour n°3)*
- *« Combien de personne vont encore tomber malade jusqu'au terme » (Retour n°4)*
- *« et la santé ? » (Retour n°9)*

Réponse des porteurs du projet

Depuis 2025, la SPEN a engagé un programme de renforcement de la maîtrise des nuisances, prévoyant de faire évoluer les modalités d'exploitation du site, notamment : la réduction des surfaces en exploitation (de plus petites surfaces exploitées permettent de réduire la durée d'exploitation des casiers et donc de limiter les odeurs), l'amélioration du captage et de la valorisation du biogaz, la recherche et la résorption des émissions diffuses, la surveillance environnementale du sulfure d'hydrogène (H_2S), le renforcement du traitement des lixiviats.

Une étude quantitative d'évaluation des risques sanitaires (EQRS) a également été lancée fin 2025. Elle a été réalisée par un bureau d'études indépendant, avec pour objectif d'actualiser l'évaluation des risques sanitaires du site réalisée lors de la précédente demande d'autorisation.

Les études sanitaires, les résultats des mesures environnementales et les actions engagées pour réduire les nuisances constituent des sujets suivis régulièrement dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS), qui réunit notamment les élus, les services de l'État, la sous-préfecture, les collectivités, les associations et l'exploitant afin d'assurer un suivi de l'exploitation et des actions mises en œuvre. La CSS du 23 janvier 2026 a notamment présenté l'état d'avancement du plan de lutte contre les nuisances, le lancement de l'EQRS, le programme de surveillance environnementale du H_2S et les principales actions engagées sur le site.

Pour renforcer les actions de réduction des nuisances durant cette période transitoire, le projet de prolongation temporaire prévoit par ailleurs une réduction de la capacité annuelle d'accueil des déchets et de nouvelles modalités d'exploitation. Ces éléments seront également examinés dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale par les services de l'État.

Pollution

Questions issues des retours du territoire

- *« Garantissez vous l'étanchéité des casiers j'en doute avec les tonages énormes dans chaque case» (Retour n°10)*
- *« Les (lixiviats?) en trop qu'en faites vous ? et la nappe phréatique pollution des eaux » (Retour n°10)*
- *« Vous polluez l'environnement, les sols, les nappes, les cours d'eau. Vous n'avez pas honte ! » (Retour n°13)*
- *« Les dechets non recylables sont-ils bien contrôlés? Les casiers sont-ils bien étanches ? car les conséquences odeurs et gaz nocif ne sont pas mentionnés on ne connait pas la quantité d'hydrogène sulfuré qui se répand dans l'atmosphère. Empiler les casiers en hauteur ne risque-t-il pas de les voir s'écraser les uns sur les autres. » (Retour n°19)*

Réponse des porteurs du projet

Les installations de stockage de déchets non dangereux sont conçues pour limiter les risques de pollution des sols, des eaux souterraines et des eaux superficielles. Chaque casier est équipé d'un système d'étanchéité multicouche et d'un dispositif de drainage permettant de collecter les lixiviats. Des piézomètres permettent également de suivre régulièrement la qualité des eaux souterraines.

Les lixiviats, produits par la circulation de l'eau au contact des déchets, sont collectés puis traités. Afin de renforcer leur gestion, la SPEN a réalisé en 2025 deux nouveaux bassins de stockage (NB1 et NB2) et est en cours d'acquisition d'une unité de traitement par osmose inverse, afin d'augmenter les capacités de stockage et d'améliorer les performances du traitement.

Seuls les déchets autorisés par l'arrêté préfectoral peuvent être réceptionnés, notamment des déchets ménagers résiduels, des refus de tri et des déchets résiduels d'activités économiques non recyclables ou non valorisables. Les déchets dangereux, radioactifs, liquides et les DASRI ne sont pas admis. Dans la lignée des efforts effectués pour le contrôle des déchets, le projet de prolongation va permettre un contrôle renforcé des déchets entrants grâce à la création d'un quai de rupture. Les véhicules bennes viendront décharger leur contenu au niveau de ce quai, ce qui facilitera le contrôle visuel avant que les engins de l'exploitation acheminent les matières entrantes jusqu'au casier en exploitation. À l'heure actuelle, les camions-bennes acheminent directement les matières jusqu'aux casiers.

Le biogaz produit par la dégradation des déchets est capté puis dirigé vers des installations de traitement et de valorisation énergétique. Il peut contenir, en faibles concentrations, du sulfure d'hydrogène (H_2S), susceptible de contribuer aux nuisances olfactives. Afin d'améliorer le captage du biogaz, la SPEN a engagé en 2025 plusieurs travaux sur le réseau de dégazage (capteurs connectés, renforcement et bouclage du réseau, travaux sur les casiers, torchère d'appoint). Les émissions atmosphériques du site font l'objet d'un suivi réglementaire, présenté notamment en Commission de Suivi de Site (CSS).

Le projet de prolongation ne modifie pas ces principes de fonctionnement. Il prévoit une rehausse limitée du massif de stockage, sans extension de l'emprise du site. Cette évolution doit faire l'objet d'études de stabilité nécessaires dans le cadre de la demande d'autorisation afin de garantir la conformité et le respect des dispositions réglementaires en matière de sécurité des ouvrages.

Notons également que la prolongation temporaire s'accompagne de plusieurs mesures complémentaires destinées à renforcer la maîtrise des impacts : une réduction progressive de la capacité maximale annuelle d'accueil des déchets, le déchargement en bâtiment couvert afin de limiter les envols et les nuisances olfactives, ainsi que le renforcement du traitement des lixiviats. Ces évolutions, comme les résultats du suivi environnemental du site, sont régulièrement présentés et discutés dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS).

Camions

Questions issues des retours du territoire

- *« trop de camions sur la RD42 » (Retour n°10)*
- *« les camions montent sur les trottoirs pour se croiser. nous ne sommes pas en sécurité !!!*
  - *les camions roulent vite et sentent trés mauvais*
  - *un camion a projeté une jardinière en béton sur une porte d'habitation. La porte a été abimée et a du être changée. Le camion ne s'est pas arrêté. Ce sont les gendarmes qui l'ont récupéré au Ham. C'est honteux ... » (Retour n°13)*
- *« Camions sur les trottoirs et ts les jours à Eroudeville, surtour les doubles bennes tôt le matin » (Retour n°4)*
- *« elle est où la route qui devait être faite au niveau du pont d'Éroudeville pour éviter que les camions traversent Montebourg ? » (Retour n°4)*

Réponse des porteurs du projet

Les conditions de circulation des poids lourds ont été évoquées dans plusieurs contributions du public ainsi que lors des échanges du comité de dialogue. La SPEN est consciente des préoccupations exprimées sur ce sujet.

Concernant les nuisances liées au trafic des poids lourds sur la portion de la D420 traversant la commune d'Éroudeville, la SPEN invite déjà les transporteurs routiers à éviter cet axe, qui n'est pas adapté à ce type de trafic.

La mise en place d'une interdiction de circulation des poids lourds, « sauf desserte locale », sur cette portion de la D420 permettrait de sanctionner les transporteurs ne respectant pas cette restriction.

Concernant d'éventuels travaux d'infrastructure, les aménagements routiers relèvent de la compétence des collectivités.

Odeurs

Questions issues des retours du territoire

- *« il est où le dialogue depuis 25 ans que cela dure ? ce n'est pas faute de vous avoir avertis. Venez vivre dans le coin et vous comprendrez la souffrance au quotidien de subir ces odeurs nauséabondes ! » (Retour n°12)*
- *« Pourquoi empester toute une population sachant que vous ne respectez pas les réglements (bâcher tous les soirs vous ne le faites pas) » (Retour n°13)*

Réponse des porteurs du projet

Les nuisances olfactives constituent le principal sujet de préoccupation exprimé par les riverains depuis plusieurs années.

Depuis 2025, la SPEN a engagé un programme de renforcement de la maîtrise des nuisances olfactives. Il comprend notamment :

- la réduction des surfaces des casiers en exploitation et de leur durée d'exploitation (6 mois)
- la mise en place de couvertures hebdomadaires en fin de semaine et avant les jours fériés
- l'installation de capteurs connectés sur le réseau de captage du biogaz
- la mise en service d'une torchère d'appoint permettant de démarrer plus tôt le dégazage de certains casiers
- des campagnes de recherche des émissions diffuses par drone, suivies de travaux correctifs
- l'augmentation de la fréquence de ces campagnes en 2026
- le suivi et l'analyse des signalements (réalisation de cartographies olfactives)
- un programme de surveillance environnementale du sulfure d'hydrogène (H_2S) (comprenant 6 campagnes de mesures par an jusqu'à la fin de l'exploitation du site)

Enfin, une étude quantitative des risques sanitaires a été lancée fin 2025 afin d'actualiser l'évaluation des impacts sanitaires du site.
Le renforcement du traitement des lixiviats, avec deux nouveaux bassins de stockage et une unité d'osmose inverse, complète ce plan d'actions.

Le projet de prolongation prévoit d'aller plus loin en proposant dans cette nouvelle demande d'autorisation plusieurs évolutions dans les modalités d'exploitation. Ces évolutions reposent notamment sur :

- le contrôle renforcé des déchets entrants grâce à la création d'un quai de rupture (étape préalable à l'acheminement des déchets vers les casiers) ;
- la réduction progressive de la capacité maximale annuelle d'accueil des déchets ;
- la réduction de la durée d'exploitation des casiers (3 à 4 mois en moyenne, avec un maximum de 6 mois)
- la réduction de la taille des alvéoles : 4 000 m^2 maximum contre 7 000 m^2 aujourd'hui, pour permettre un recouvrement plus rapide et limiter la durée d'exposition des déchets à l'air libre ;
- ainsi que la poursuite des améliorations du captage du biogaz et du traitement des lixiviats.

Les études sanitaires, les résultats des mesures environnementales et les actions engagées pour réduire les nuisances constituent des sujets suivis régulièrement dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS), qui réunit notamment les élus, les services de l'État, la sous-préfecture, les collectivités, les associations et l'exploitant afin d'assurer un suivi de l'exploitation et des actions mises en œuvre. La CSS du 23 janvier 2026 a notamment présenté l'état d'avancement du plan de lutte contre les nuisances, le lancement de l'EQRS, le programme de surveillance environnementale du H_2S et les principales actions engagées sur le site.

Goélands

Questions issues des retours du territoire

- *« En 22 ans d'exploitation, vous avez été incapables d'empêcher la venue et la prolifération des goelands et là miracle une solution est trouvée !! de qui vous moquez vous ... » (Retour n°14)*

Réponse des porteurs du projet

La présence de goélands constitue un enjeu connu sur les installations de stockage de déchets. La SPEN est consciente des nuisances que leur présence peut occasionner pour les riverains.

Les goélands sont protégés.
Il est interdit de les capturer, de les déplacer, d'altérer ou de détruire leurs nids, œufs ou aire de repos (art. L.411-1 du Code de l'environnement). La personne qui perturbe intentionnellement les goélands, sans dérogation, s'expose à une contravention (Art. R415-1 du Code de l'environnement et arrêté du 29/10/2009).

Plusieurs évolutions dans les modalités d'exploitation vont contribuer à limiter l'attractivité du site pour les goélands. Il est en effet prévu de réduire les surfaces de déchets exposées, avec une surface maximale de 4 000 m^2 exploitée pendant 6 mois, contre 7 000 m^2 pendant 24 mois aujourd'hui, ainsi que de décharger les déchets dans un bâtiment couvert (quai de rupture).

En complément, la SPEN étudiera, dans le respect de la réglementation, des mesures complémentaires telles que des dispositifs d'effarouchement. L'efficacité de ces mesures pourra être suivie dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS).

Immobilier

Questions issues des retours du territoire

- *« Les personnes ne peuvent pas vendre correctement leur maisons à cause du site qui empeste tout le monde » (Retour n°13)*

Réponse des porteurs du projet

La SPEN poursuit depuis 2025 un programme de réduction des nuisances olfactives. Les résultats présentés lors de la Commission de Suivi de Site du 23 janvier 2026 font notamment état d'une tendance à la baisse de l'intensité des odeurs perçues sur site lors des campagnes de contrôle réalisées par des jury de nez agréés en 2025 (voir les présentations CSS sur spen-consultation.fr)

Ce constat est confirmé par le dernier contrôle effectué le 09/07/2026 par ATMO Normandie.

Le projet de prolongation intègre spécifiquement de nouvelles modalités d'exploitation destinées à limiter l'exposition des déchets et les nuisances olfactives, notamment la réduction des surfaces et de la durée d'exploitation des zones.
Ce changement sera rendu possible par la création d'un quai de rupture et d'un casier spécfiique pour les déchets à base de plâtre.

L'efficacité de ces nouvelles conditions de fonctionnement fera l'objet d'un suivi dans le cadre de l'exploitation et de la Commission de Suivi de Site.

Les études

Questions issues des retours du territoire

- *« Pourquoi n'a t'on pas les résultats sur les analyses d'eau et d'air qui sont faites ? » (Retour n°4)*
- *« Qu'en est-il de l'étude d'impact des odeurs mis en place chez les particuliers en fin d'année 2025 ? Pas de retour » (Retour n°7)*

Réponse des porteurs du projet

Les résultats du suivi environnemental du site sont présentés régulièrement dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS) et sont ensuite consultables par le public via https://www.spen-cotentin.fr/publications.

Concernant la surveillance environnementale du sulfure d'hydrogène (H_2S), un programme de six campagnes de mesures par an a été lancé fin 2025. Une première campagne de mesures a été réalisée entre le 22 décembre 2025 et le 6 janvier 2026.

La cartographie des odeurs réalisée en 2025 fait apparaître une diminution de l'intensité des odeurs perçues entre les campagnes réalisées en mars et en octobre 2025.

Une évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS) a également été engagée fin 2025.

Le projet technique

Questions issues des retours du territoire

- *« Comment en 2038 pour une même surface alors qu'un apport de dechets de 210 000 tonnes total sera fait, le point haut peut être le même que pour 150 000 tonnes? » (Retour n°19)*

Réponse des porteurs du projet

Le projet ne prévoit pas de maintenir le point culminant actuel du site. Il prévoit une rehausse de 2 m au maximum au regard du point haut actuel de 32 m NGF, ce qui porte la hauteur maximale 34 m NGF dans le cadre du projet de prolongation, sans extension de l'emprise des casiers de stockage, qui reste fixée à 22 hectares.

Propositions du territoire / Réponses SPEN

L'avenir du site

Abandon du projet

Propositions issues des retours du territoire

- **Reformulation : Abandon du projet de prolongation ISDUND / fermeture 2028**

(Retours : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19

- *« Mettez vos déchets ailleurs » (Retour n°3)*

Réponse des porteurs du projet

Ces propositions ont été prises en compte dans le cadre de la concertation via l'étude du scénario 3 demandé par le comité de dialogue. Le projet porte uniquement sur l'ISDND ; les autres activités du site ne sont pas concernées.

L'arrêt de l'activité de l'ISDND du Ham fin 2028 pose la problématique du devenir des différents flux de déchets issus du territoire en attendant la future UVE à Cavigny à savoir :

Ordures ménagères
- 38 000 t/an de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (50)
- 2 300 t/an de la CC Côte Ouest Centre Manche (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de Saint-Fromond - SMPF (50) pour 15 000 t/an

soit un total de 55 300 t/an

Encombrants et tout-venant des déchetteries
- 12 000 t/an de la Communauté d'Agglomération du Cotention (50)
- 2 000 t/an de la CC Cote Ouest Centre Manche (50)
- 3 000 t/an de la CC de Granville Terre & Mer (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de St FROMOND - SMPF (50) pour 6 000 t/an

soit un total de 23 000 t/an

Déchets d'activités économiques (DAE) issus des entreprises, commerçants, artisans
- 20 000 t/an du Cotentin (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de St FROMOND - SMPF (50) pour 5 000 t/an
- de 5 000 à 10 000 t/an à partir de 2030 avec le chantier ORANO Aval du Futur

soit un total de 30 000 à 35 000 t/an

À noter :

- **La région Bretagne limitrophe est excédentaire en termes de production de déchets : 311 000 tonnes ont été exportées en 2025 vers les régions limitrophes. Elle ne prévoit d'être autosuffisante qu'à partir de 2032.**
- **Aucun autre centre de traitement n'est identifié à moins de 100 km du Ham, ce qui implique un impact significatif en matière de transport.**

Mise en service plus rapide de l'UVE (2031)

Propositions issues des retours du territoire

- *« mise en service de l'UVE avant 2034 remuez vous. 2031 au plus tard » (Retour n°10)*

Réponse des porteurs du projet

La future Unité de Valorisation Énergétique (UVE) relève des collectivités de la Manche et de l'Ouest de l'Orne.

SPEN ne porte pas ce projet et ne maîtrise pas le calendrier associé.

Remise en état du site

Propositions issues des retours du territoire

- *« remettre le site en état » (Retour n°11)*

Réponse des porteurs du projet

Quelle que soit l'issue du projet de prolongation, la remise en état du site constitue une obligation réglementaire à la fin de l'exploitation.

Le projet prévoit le réaménagement progressif des casiers au fur et à mesure de leur exploitation, puis la remise en état finale du site à l'issue de l'exploitation.

Les modalités de réaménagement et l'aménagement du site à la fin de la période post-exploitation (30 ans) peuvent également être discutés dans le cadre de la concertation.

Réduction des nuisances

Stop aux odeurs

Propositions issues des retours du territoire

Reformulation : Stop aux odeurs

(Retours : 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 16

Réponse des porteurs du projet

La SPEN a engagé depuis 2025 un plan d'actions dédié à la maîtrise des odeurs, comprenant notamment :

- la réduction de la durée d'exploitation des casiers (6 mois) liée à la réduction de leur taille (surface)
- la mise en place de couvertures hebdomadaires en fin de semaine et avant les jours fériés,
- l'installation de capteurs connectés sur le réseau de captage du biogaz
- la mise en service d'une torchère d'appoint permettant de démarrer plus tôt le dégazage de certains casiers
- des campagnes de recherche des émissions diffuses par drone
- suivies de travaux correctifs
- l'augmentation de la fréquence de ces campagnes en 2026
- le suivi et l'analyse des signalements (réalisation de cartographies olfactives)
- un programme de surveillance environnementale du sulfure d'hydrogène (H_2S) (comprenant 6 campagnes de mesures par an jusqu'à la fin de l'exploitation du site)

Le projet de prolongation prévoit également plusieurs évolutions destinées à limiter les nuisances olfactives, notamment le déchargement des déchets dans un bâtiment couvert et de nouvelles modalités d'exploitation (alvéoles de 4 000 m² maximum, exploitées pendant 3 à 4 mois en moyenne et 6 mois au maximum).

L'efficacité de ces mesures fera l'objet d'un suivi présenté notamment dans le cadre de la Commission de Suivi de Site (CSS).

Propositions issues des retours du territoire

- *"Est-il possible de Bâcher plus souvent les casiers afin d'en limiter les odeurs ? (odeurs senties ce matin sur le pont en direction de la N13)"* (Retour 21)

Réponse des porteurs du projet

La SPEN a mis en place une couverture hebdomadaire de la zone en exploitation depuis janvier 2025 à l'aide de bâches autolestées.

Le retour d'expérience démontre que cette disposition n'a pas d'impact significatif sur la problématique "odeurs" du site.

Stop aux camions / bruits

Propositions issues des retours du territoire

Reformulation : Stop aux camions / bruits

(Retours : 3, 7, 13

Réponse des porteurs du projet

SPEN organise régulièrement des causeries avec le personnel du site ainsi que des actions de sensibilisation spécifiques auprès des transporteurs afin de rappeler les règles de bonne conduite sur la route, notamment le respect des itinéraires définis, des limitations de vitesse, de l'environnement et des règles de stationnement, ainsi que l'adoption d'un comportement routier responsable.

Transport des déchets

Propositions issues des retours du territoire

- *"Est-il envisageable de changer le mode de transport des déchets (actuellement par camion) par du ferroutage, une voie ferrée passant tout près de l'usine?"* (Retour 21)

Réponse des porteurs du projet

Le transport des déchets par voie ferrée est difficilement envisageable, car il imposerait aux collectivités clientes des investissements et des surcoûts de fonctionnement prohibitifs liés à la logistique en amont de l'ISDUND.

Stop à la pollution

Propositions issues des retours du territoire

Reformulation : Stop à la pollution

(Retour 3)

Réponse des porteurs du projet

Le projet de prolongation s'accompagne de plusieurs évolutions destinées à renforcer la maîtrise des impacts sur l'environnement, notamment le renforcement du traitement des lixiviats, l'amélioration du captage du biogaz, la réduction des surfaces simultanément en exploitation, le déchargement des déchets dans un bâtiment couvert ainsi que le renforcement des dispositifs de suivi environnemental.

L'efficacité de ces mesures fera l'objet d'un suivi dans le cadre de l'exploitation du site et sera notamment présentée en Commission de Suivi de Site (CSS).

Stop aux goélands

Propositions issues des retours du territoire

Reformulation : Stop aux goélands

(Retour 7)

Réponse des porteurs du projet

Le projet de prolongation prévoit plusieurs évolutions destinées à limiter l'attractivité du site pour les oiseaux, notamment la réduction des surfaces de déchets simultanément exposées et le déchargement des déchets dans un bâtiment couvert. La SPEN étudiera également, dans le respect de la réglementation, des mesures complémentaires telles que des dispositifs d'effarouchement.

L'efficacité de ces mesures fera l'objet d'un suivi dans le cadre de l'exploitation du site et pourra notamment être présentée en Commission de Suivi de Site (CSS).

Les études

Réalisation d'une étude H2S indépendante

Propositions issues des retours du territoire

« Dans le cadre du projet d'extension du centre d'enfouissement de déchets ménagers nous demandons qu'une étude indépendante de modélisation de dispersion atmosphérique soit réalisée.
Ce projet prévoit :

- *la surélévation des casiers existants de 4 m*
- *la création d'un quai d déchargement avec transfert des ordures à l'aide de godets sur les casiers surélevés*
- *le maintien d'un trafic de 100 camions par jour sans accès direct au site obligeant les poids lourds à traverser deux villages avant d'accéder au troisième(le Ham) où se situe l'entrée du site.*

Depuis de nombreuses années les riverains subissent des nuisances importantes d'émissions de H2S responsable d'odeurs persistantes et d'inquiétudes pour la santé. Des habitations sont situées à moins de 200 m du site.

- *Ls modifications envisagées sont susceptibles d'amplifier et de modifier les conditions d'émission et de dispersion des gaz ainsi que les nuisances olfactives*
- *L'étude devra donc prendre en compte les nouvelles caractéristiques du site:*
  - *hauteur des casiers, quai de déchargement et fonctionnement des engins*
  - *les émissions de H2S et autre gaz issus de l'exploitation*
  - *les conditions météorologiques locales et leur évolution en intégrant les effets du changement climatique (températures plus élevées, épisodes de canicule et de pluviométrie excessive, tempête plus violentes et plus fréquentes)*

C'est pourquoi nous demandons que cette modélisation soit confiée à un organisme totalement indépendant afin de garantir l'impartialité des résultats
Les conclusions de cette étude devront être rendues publiques avant tout dépôt de demande d'autorisation administrative concernant le projet. » (Retour n°17)

Réponse des porteurs du projet

Les études relatives aux impacts sanitaires et aux odeurs sont en cours de réalisation et seront jointes au dossier de demande d'autorisation. Réalisées par des bureaux d'études spécialisés et indépendants, elles seront examinées par les services de l'État (DREAL, ARS, etc.) dans le cadre de l'instruction réglementaire de la demande. Ces études prennent en compte des conditions d'exploitation majorantes afin de modéliser les impacts potentiels du site.

Une surveillance environnementale de l'exposition des riverains au sulfure d'hydrogène (H_2S) est déjà en place depuis fin 2025. Elle est menée par un bureau d'études spécialisé et indépendant. À ce jour, cinq campagnes de mesures ont été réalisées sur six points répartis autour du site.

La moyenne des mesures ainsi que les résultats de chaque campagne sont inférieurs à la valeur toxicologique de référence (VTR) pour une exposition chronique, fixée à 2 µg/m^3 et utilisée comme référence sanitaire.

Les scénarios à étudier

Scénario 2

Propositions issues du comité de dialogue

Mise en service de l'UVE au 1er trimestre 2033 (Comité de dialogue n°1)

Réponse des porteurs du projet

Le scénario d'une mise en service de la future UVE au 1er trimestre 2033 au lieu de l'hypothèse initiale de 2034 a été étudié ainsi que la faisabilité de réduire la durée d'exploitation à cette échéance.

Une modification du phasage prévisionnel d'exploitation est possible à partir de l'officialisation de la date de mise en service de la future UVE.

Toutefois, il sera nécessaire de maintenir l'activité de l'ISDUND pendant 2 ans maximum à partir de cette échéance afin de permettre de finir le comblement des alvéoles déjà créées et d'assurer un modelé de réaménagement final adapté.
Ainsi une mise en service effective de la future UVE début 2033 engendrerait une cessation d'activité de l'ISDND au plus tard début 2035.

A noter qu'à ce jour, nous ne savons pas si la future UVE pourra assurer le traitement de l'ensemble des encombrants ménagers ainsi que des déchets d'activités économiques (DAE) du territoire en plus de la cible prioritaire des ordures ménagères.

Réaménagement fin d'exploitation du site

Scénario 3

Propositions issues du comité de dialogue

Sans projet : Arrêt à terme des capacités autorisées actuelles (Comité de dialogue n°1)

Réponse des porteurs du projet

L'arrêt de l'activité de l'ISDND du Ham fin 2028 pose la problématique du devenir des différents flux de déchets issus du territoire en attendant la future UVE à Cavigny à savoir :

Ordures ménagères
- 38 000 t/an de la Communauté d'Agglomération du Cotentin (50)
- 2 300 t/an de la CC Côte Ouest Centre Manche (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de Saint-Fromond - SMPF (50) pour 15 000 t/an

soit un total de 55 300 t/an

Encombrants et tout-venant des déchetteries
- 12 000 t/an de la Communauté d'Agglomération du Cotention (50)
- 2 000 t/an de la CC Cote Ouest Centre Manche (50)
- 3 000 t/an de la CC de Granville Terre & Mer (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de St FROMOND - SMPF (50) pour 6 000 t/an

soit un total de 23 000 t/an

Déchets d'activités économiques (DAE) issus des entreprises, commerçants, artisans
- 20 000 t/an du Cotentin (50)
- à partir de 2030 - fermeture ISDND de St FROMOND - SMPF (50) pour 5 000 t/an
- de 5 000 à 10 000 t/an à partir de 2030 avec le chantier ORANO Aval du Futur

soit un total de 30 000 à 35 000 t/an

À noter :

- **La région Bretagne limitrophe est excédentaire en termes de production de déchets : 311 000 tonnes ont été exportées en 2025 vers les régions limitrophes. Elle ne prévoit d'être autosuffisante qu'à partir de 2032.**

- **Aucun autre centre de traitement n'est identifié à moins de 100 km du Ham, ce qui implique un impact significatif en matière de transport.**

Registre des retours

Retour 1 1/6

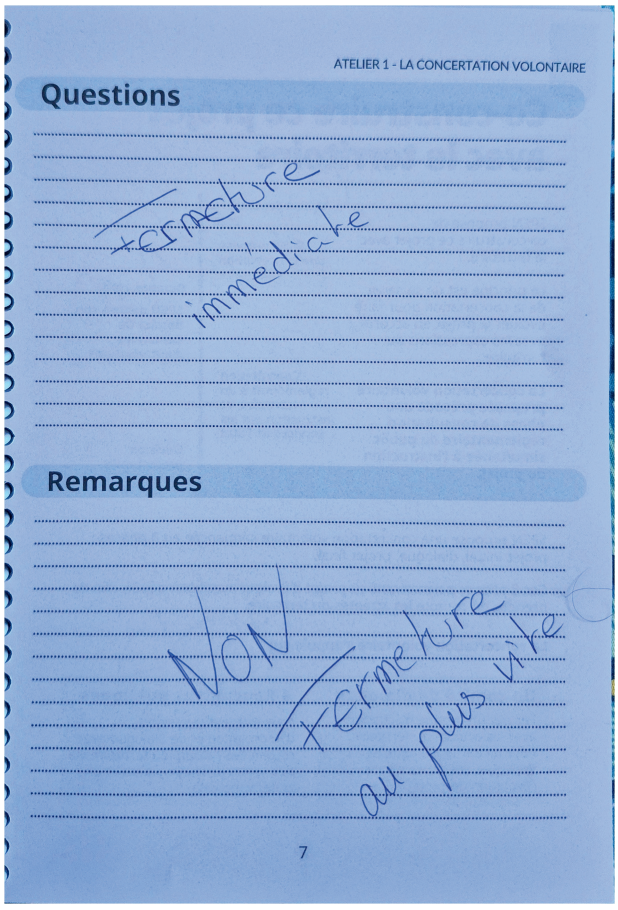
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

fermeture immédiate

Remarques

NON Fermeture au plus vite

7

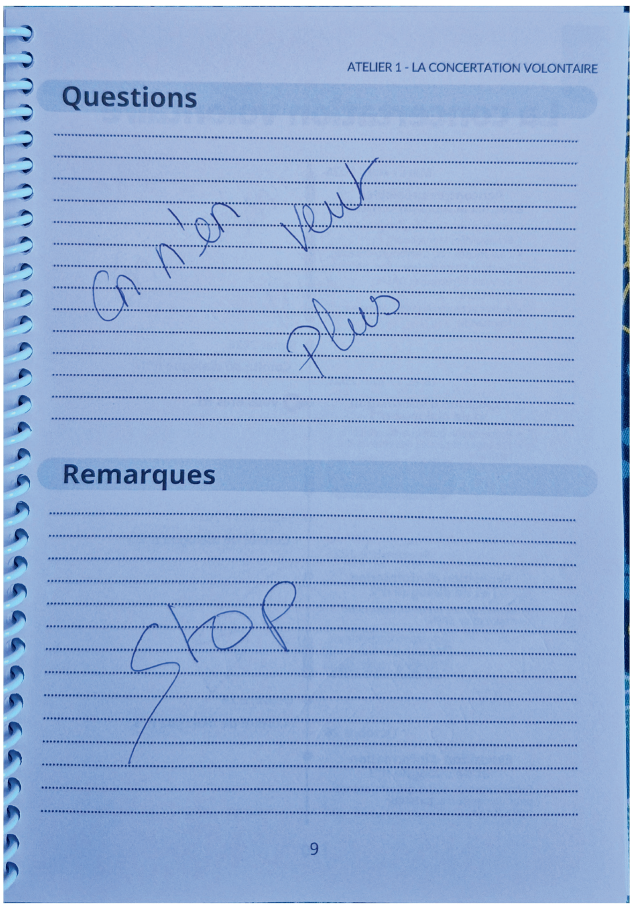
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

On n'en veut plus

Remarques

STOP

9

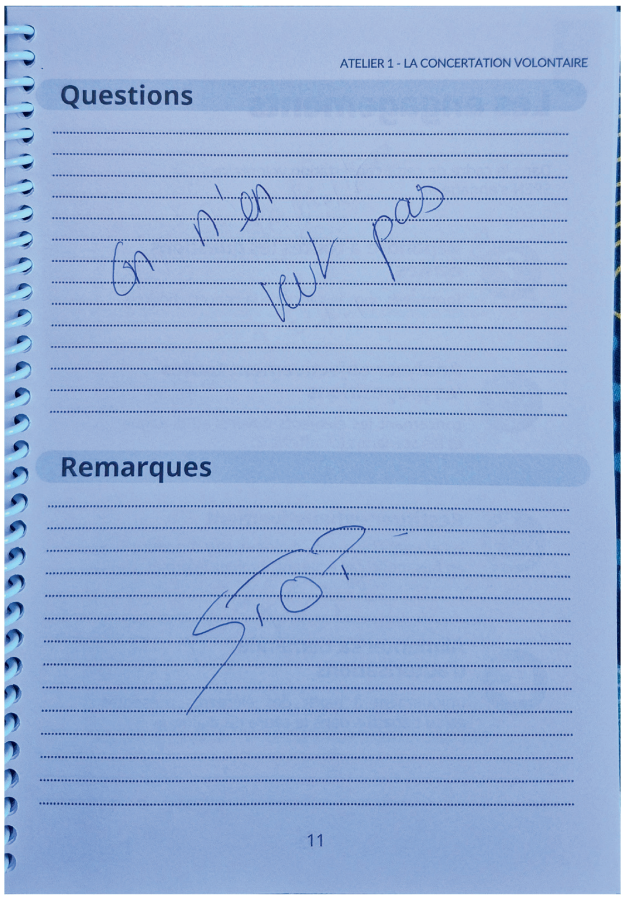
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

On n'en veut pas

Remarques

STOP

11

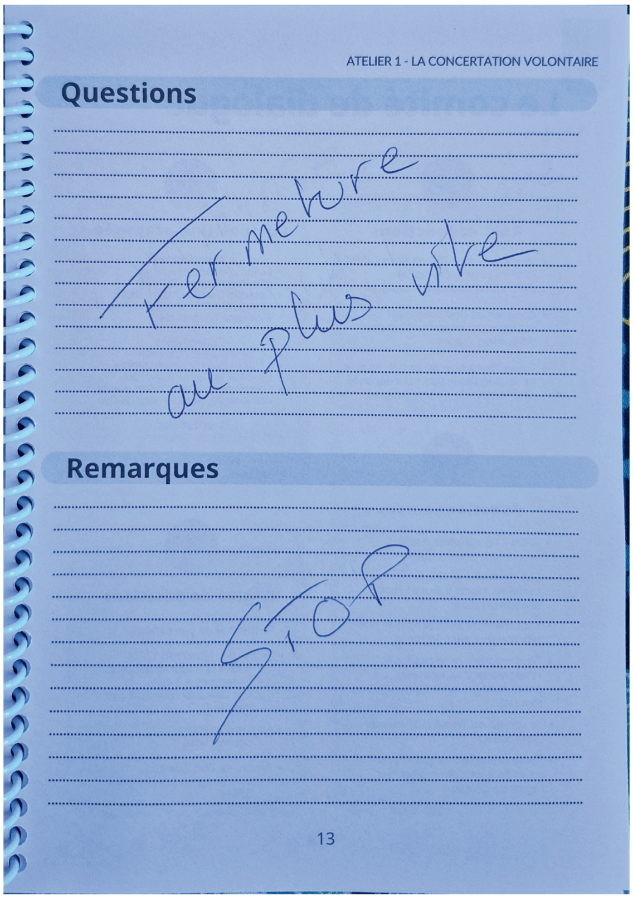
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Fermeture au plus vite

Remarques

STOP

13

Retour 1 2/6

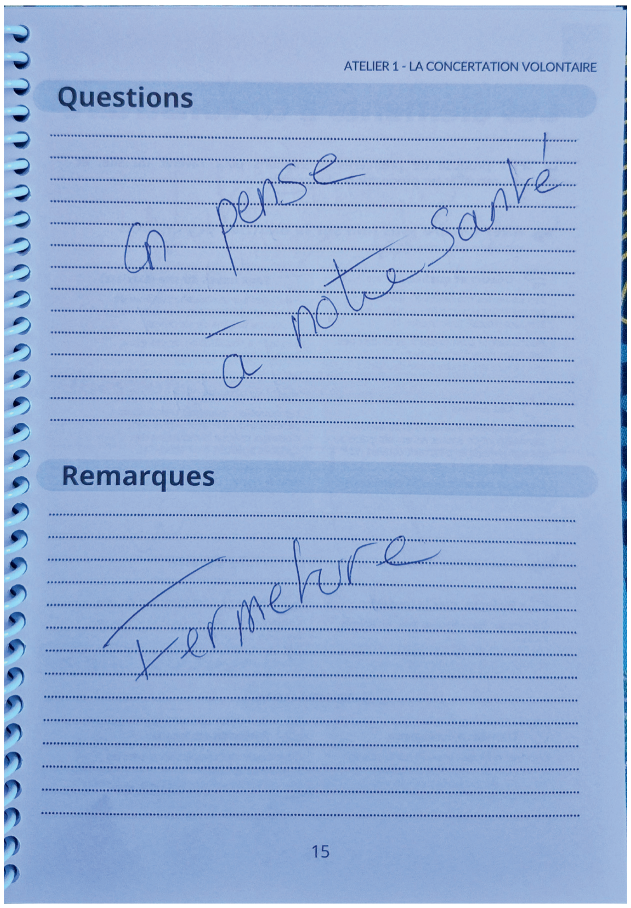
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
On pense à notre santé
Remarques
Fermeture
15

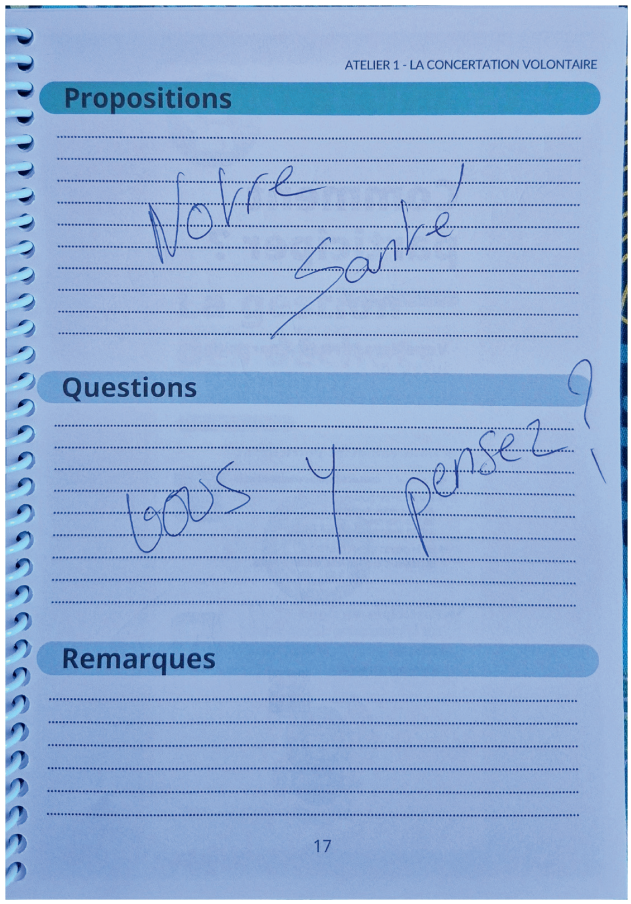
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Propositions
Notre santé
Questions
Vous y pensez ?
Remarques
17

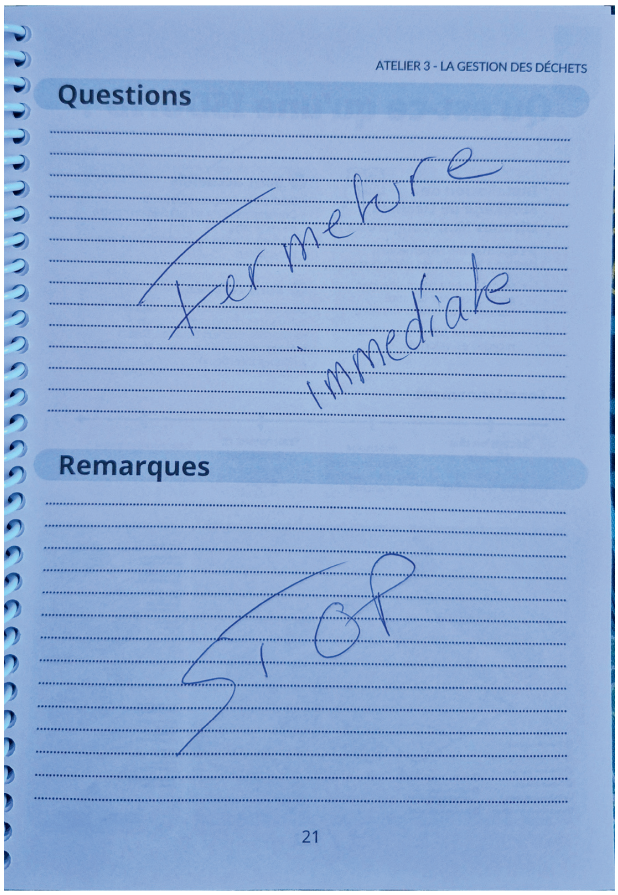
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Fermeture immédiate
Remarques
Stop
21

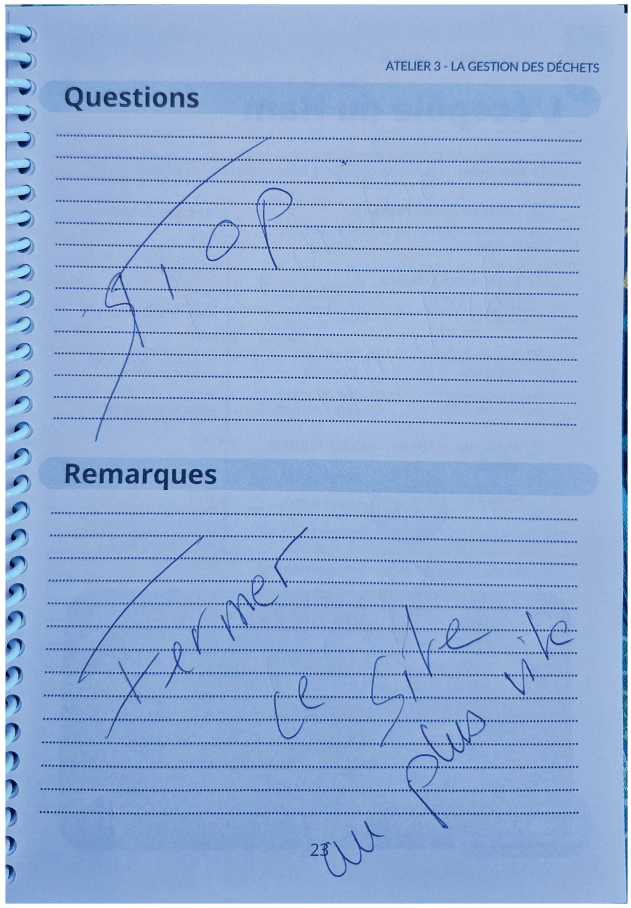
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Stop
Remarques
Fermer ce site au plus vite
23

Retour 1 3/6

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
25

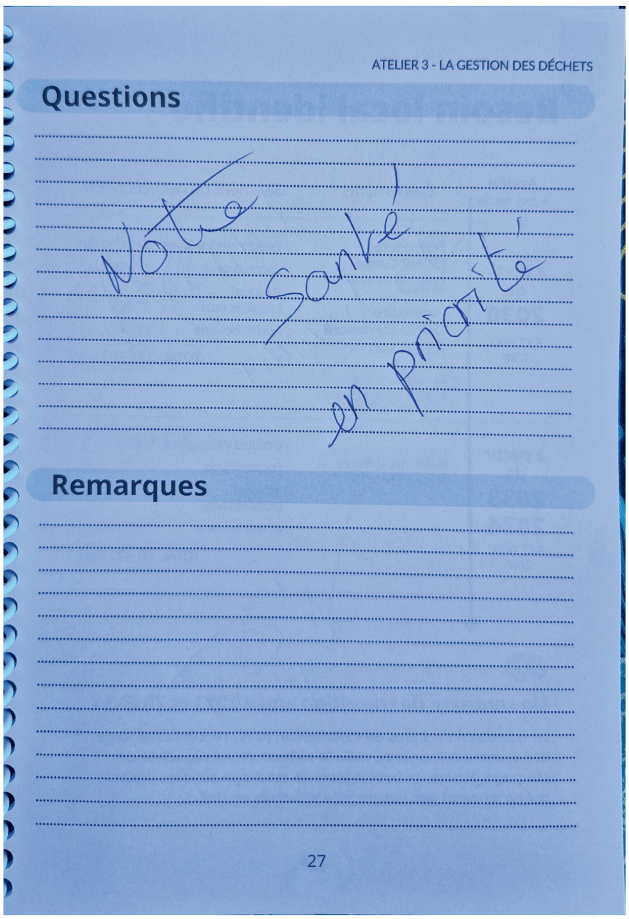
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
27

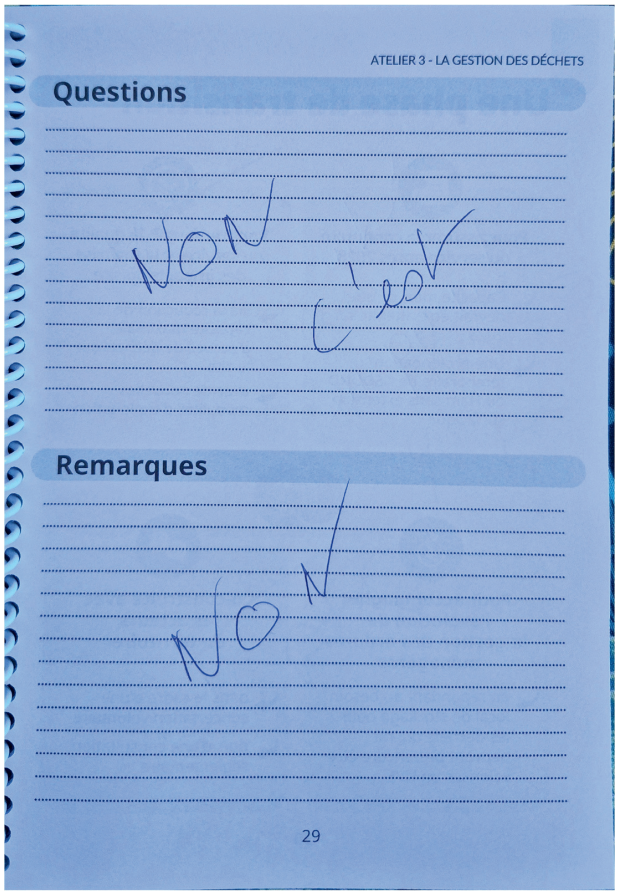
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
29

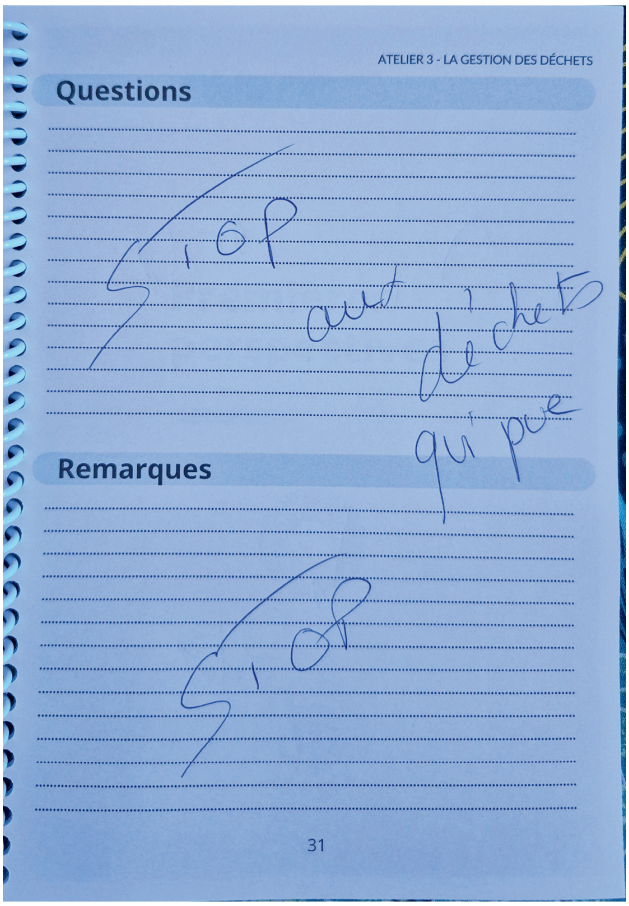
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
31

Retour 1 4/6

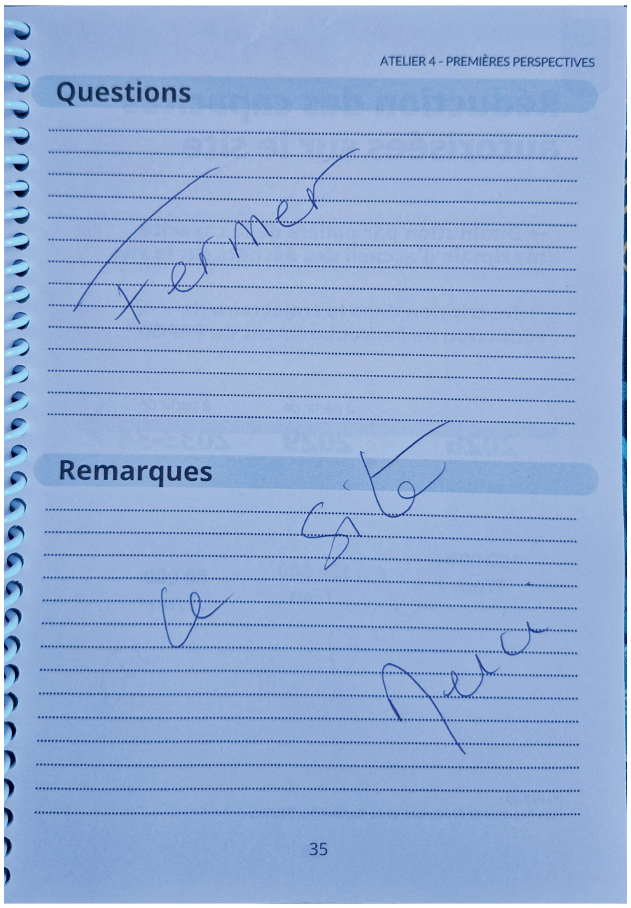
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
35

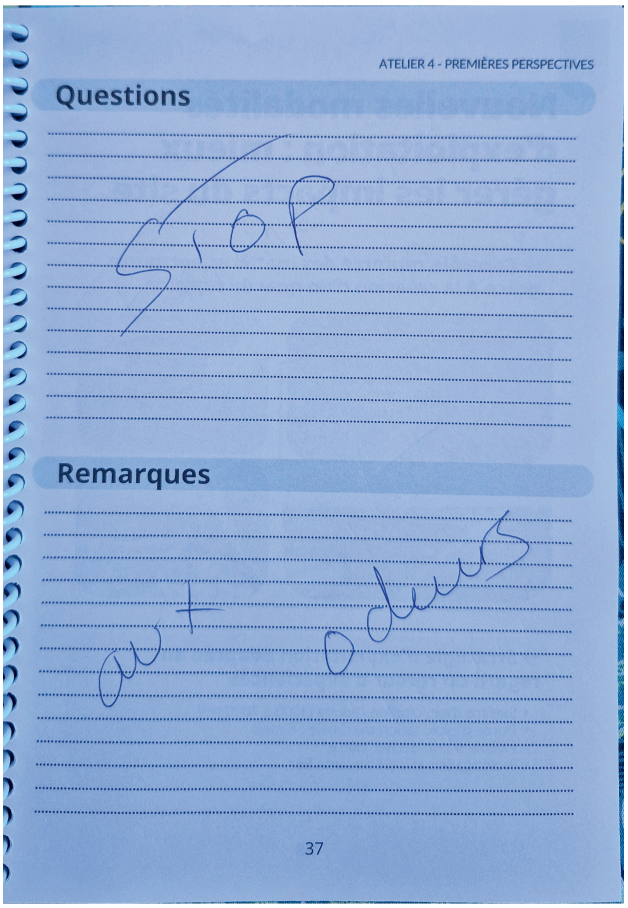
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
37

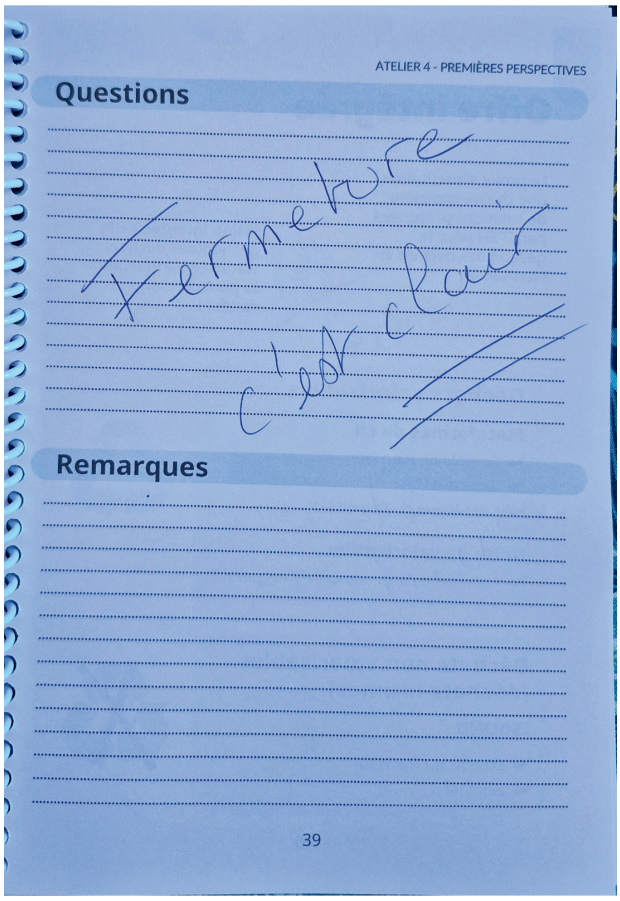
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
39

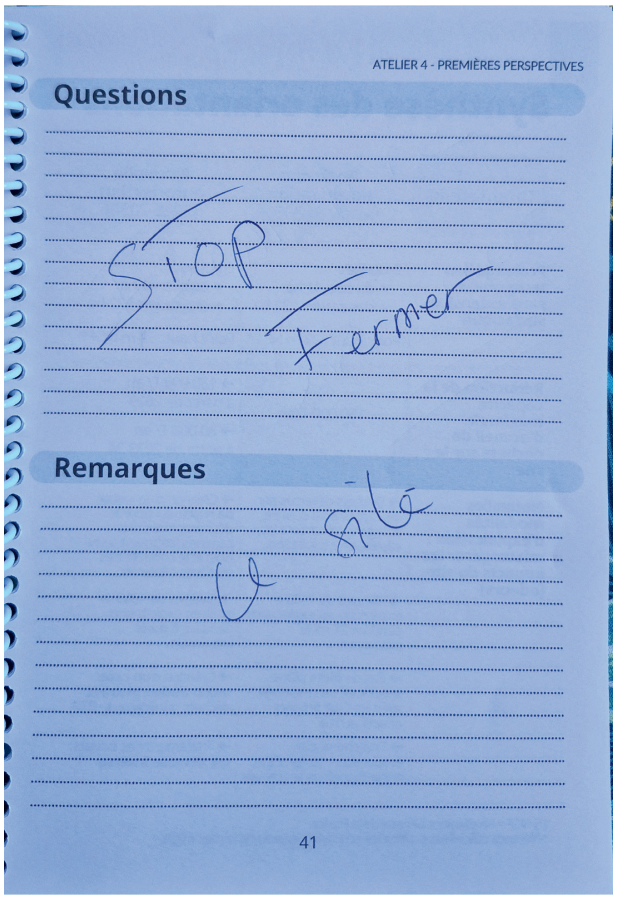
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
41

Retour 1 5/6

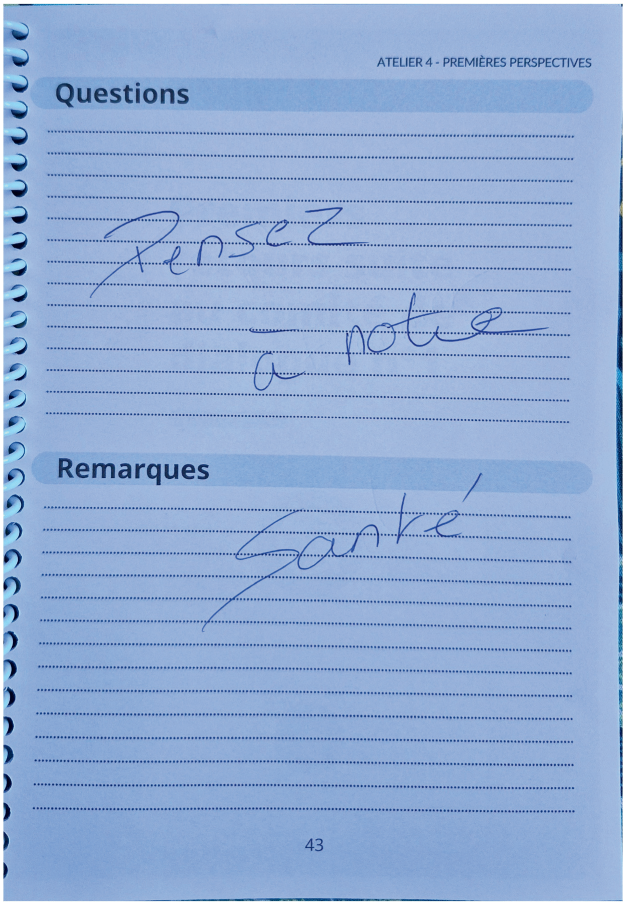
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Pensez à notre

Remarques

Santé

43

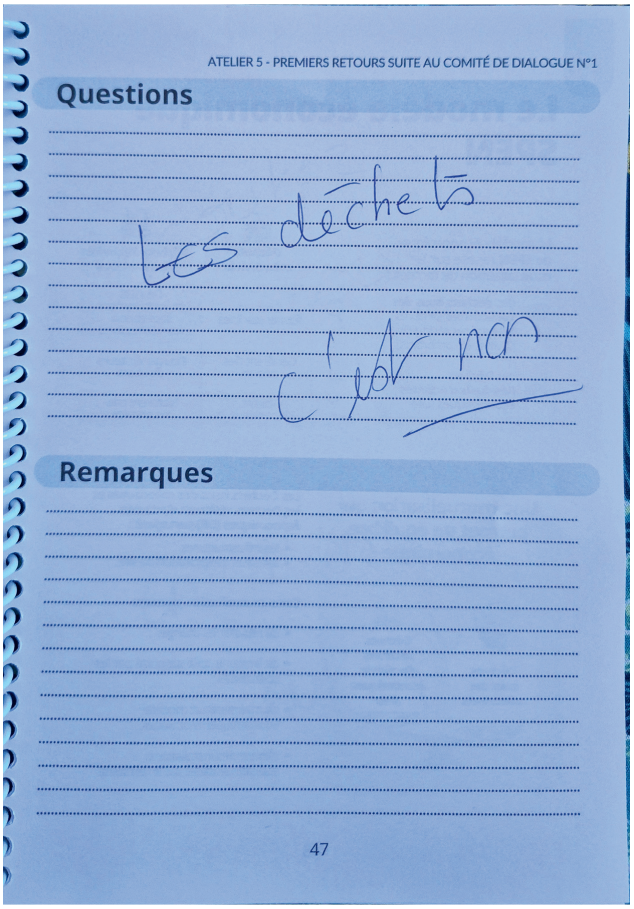
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Les déchets c'est non

Remarques

47

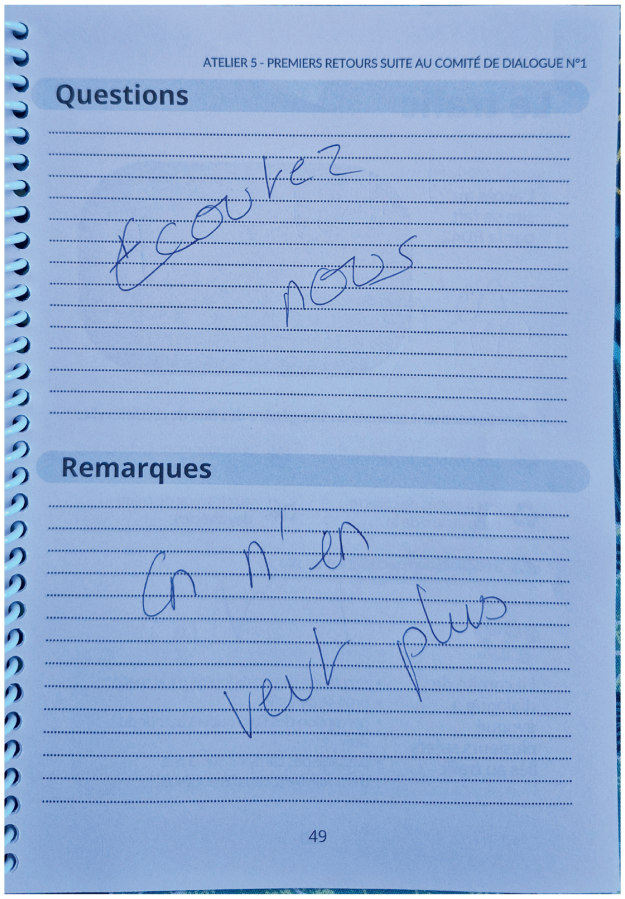
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Ecoutez nous

Remarques

On n'en veut plus

49

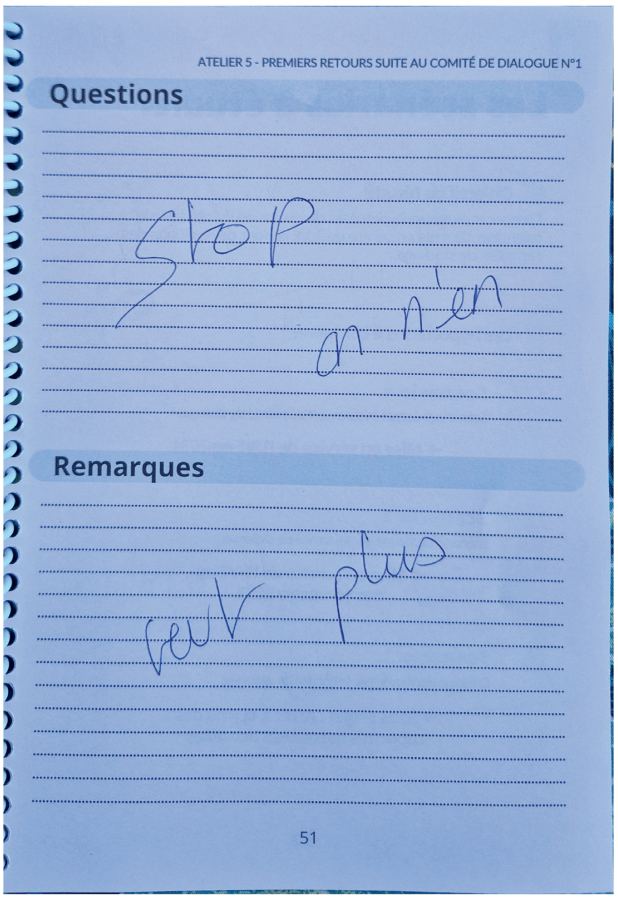
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Stop on n'en

Remarques

veut plus

51

Retour 1 6/6

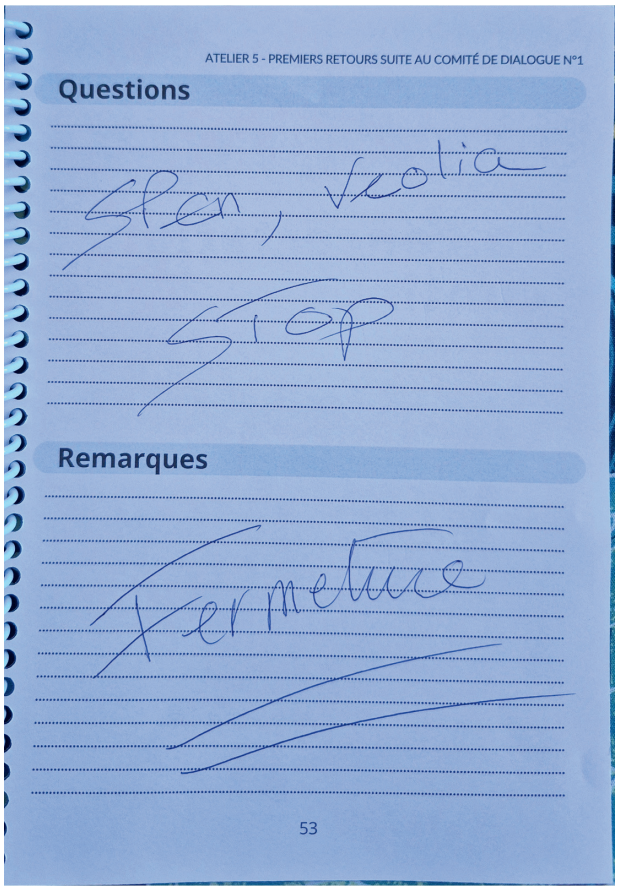

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Stop Véolia

Remarques

Fermeture

53

Retour 2 1/6

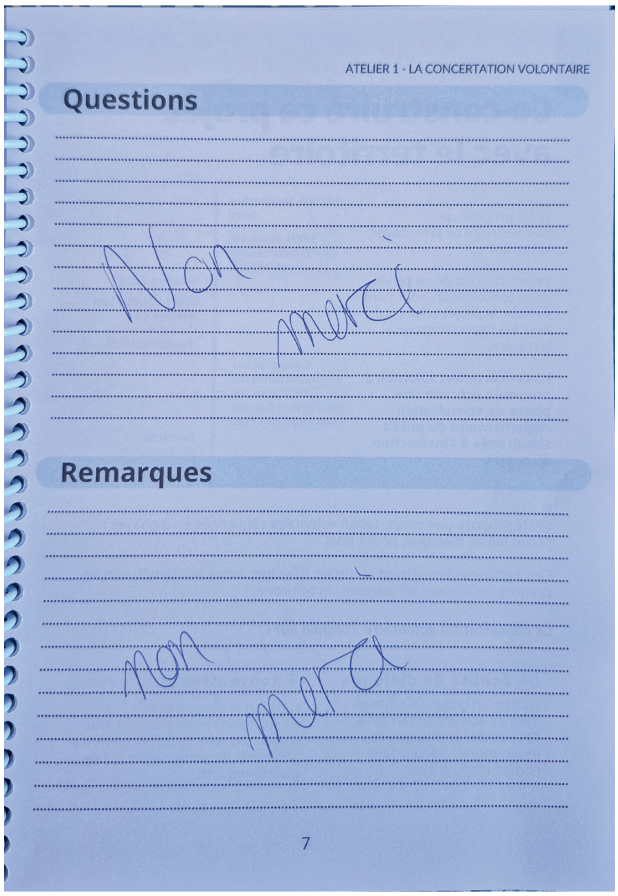
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Remarques
7

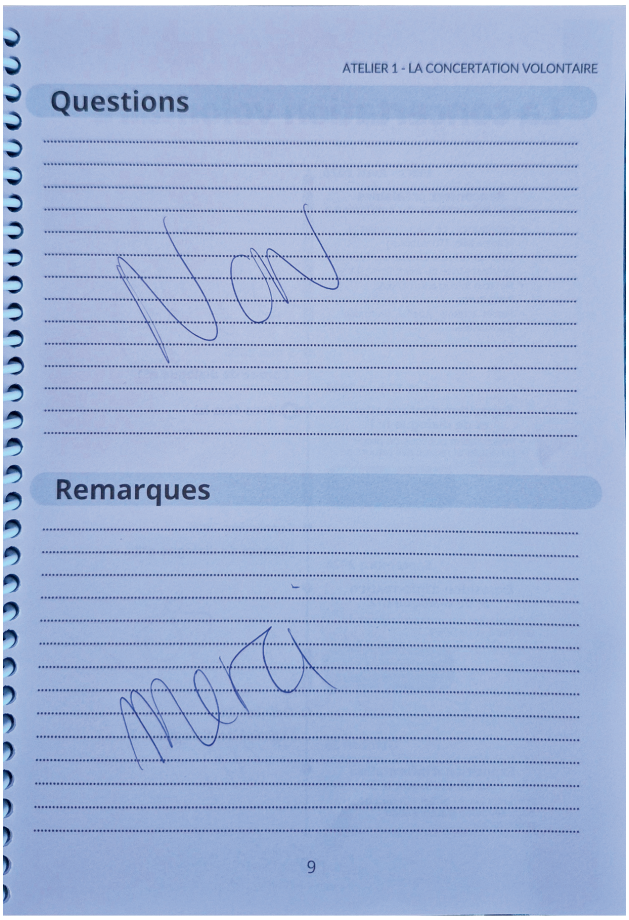
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Remarques
9

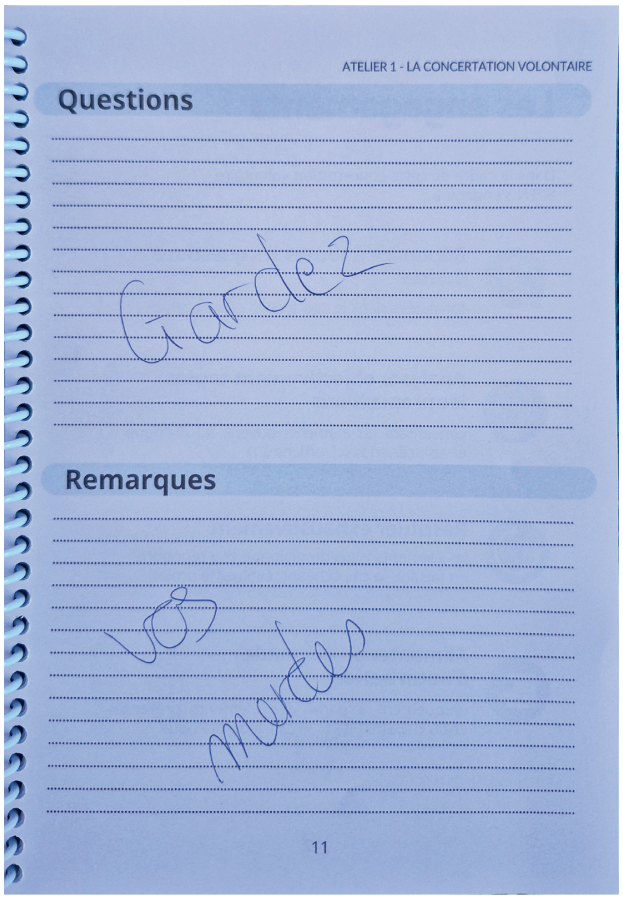
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Remarques
11

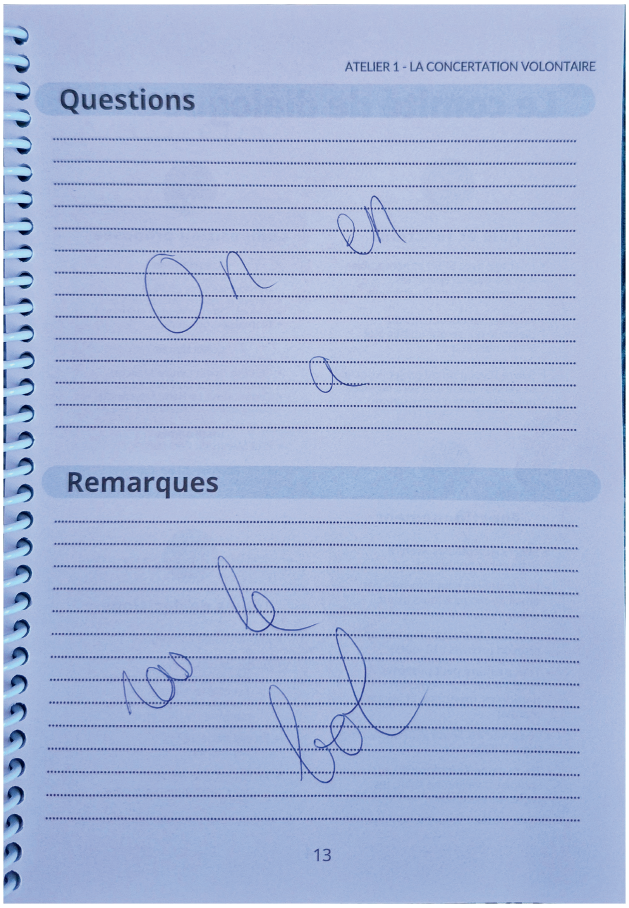
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Remarques
13

Retour 2 2/6

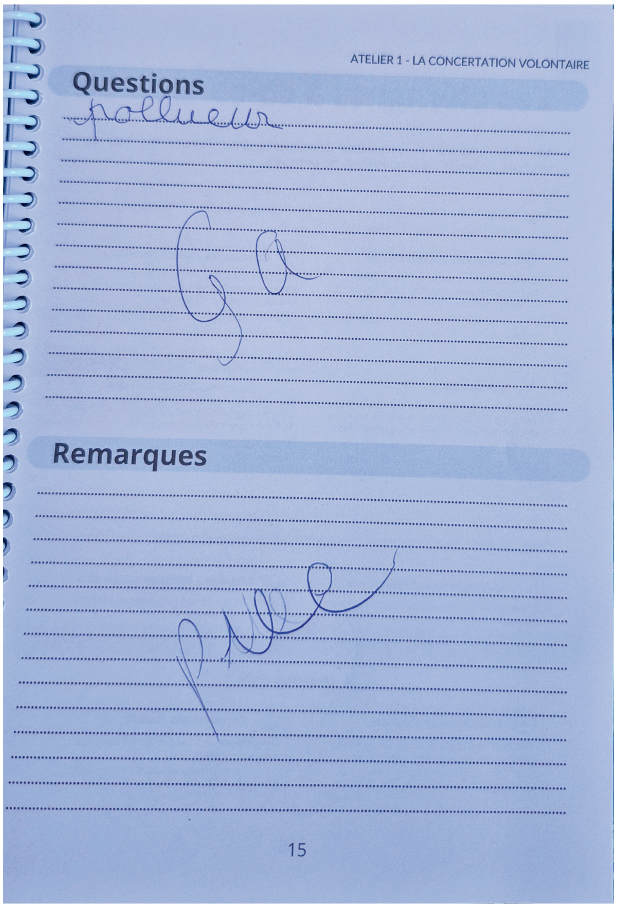

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

15

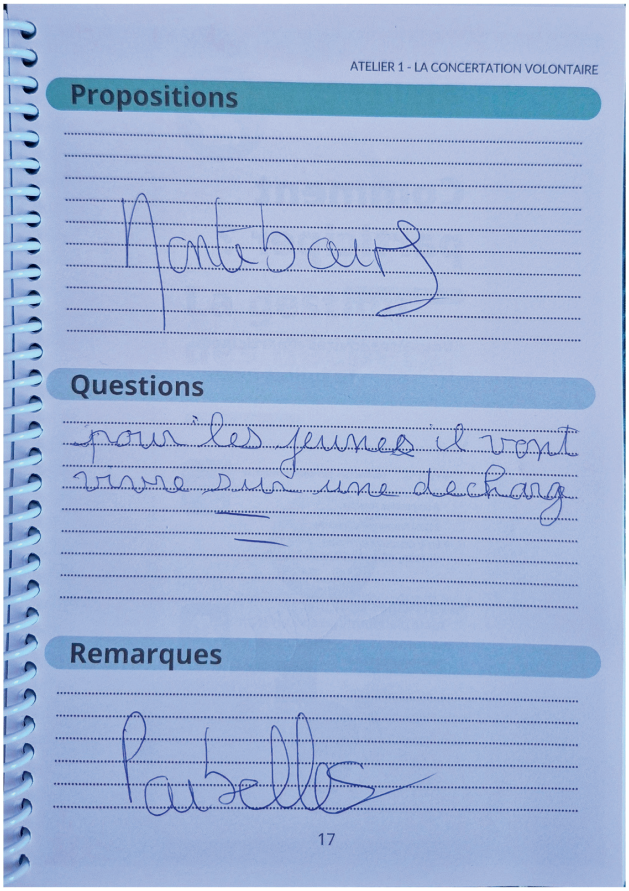

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Questions

Remarques

17

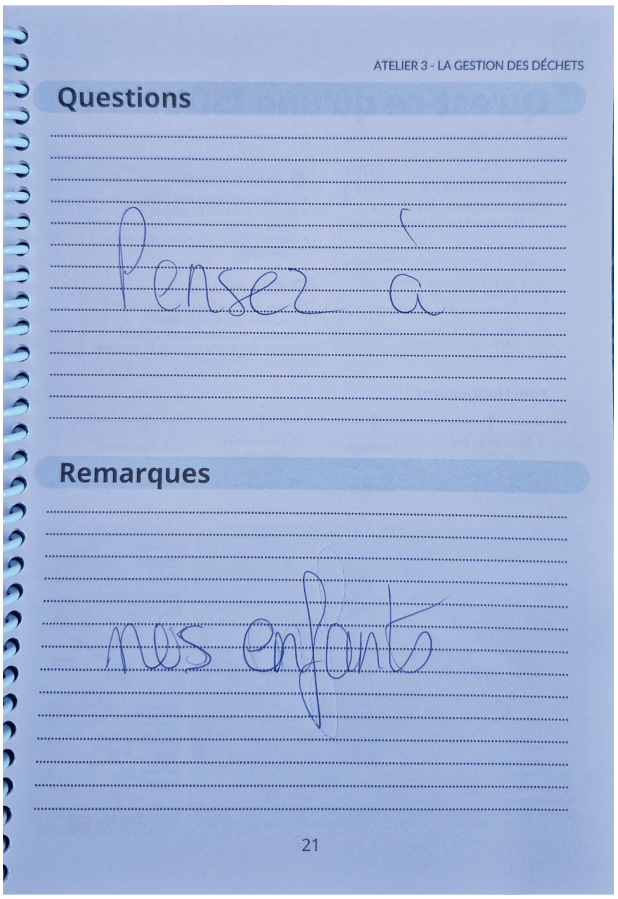

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

21

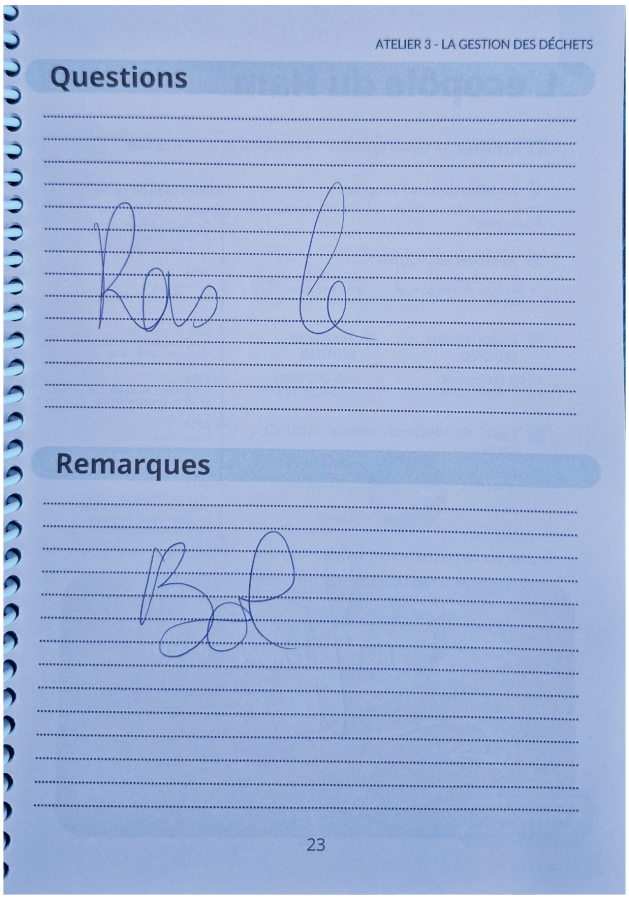

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

23

Retour 2 3/6

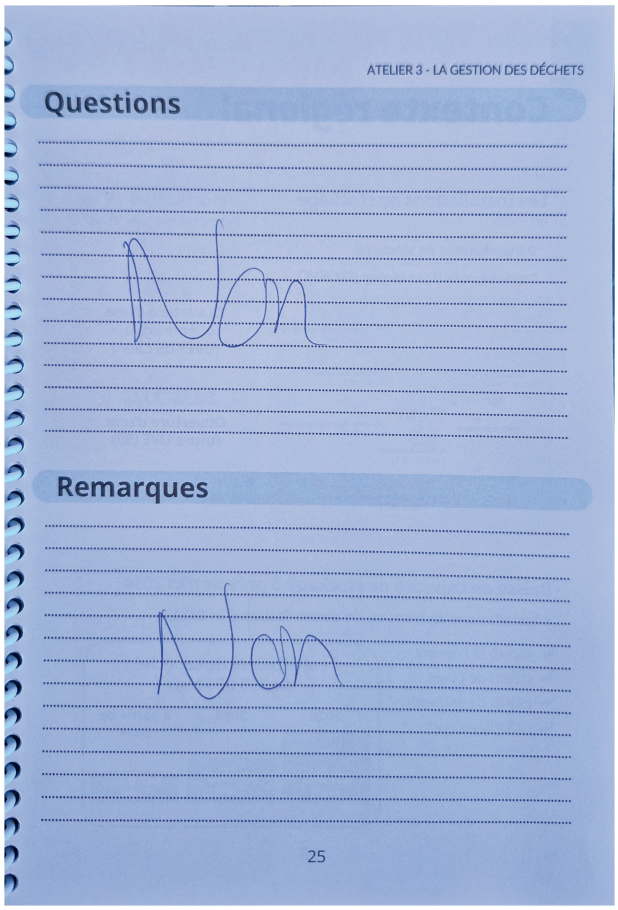
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

25

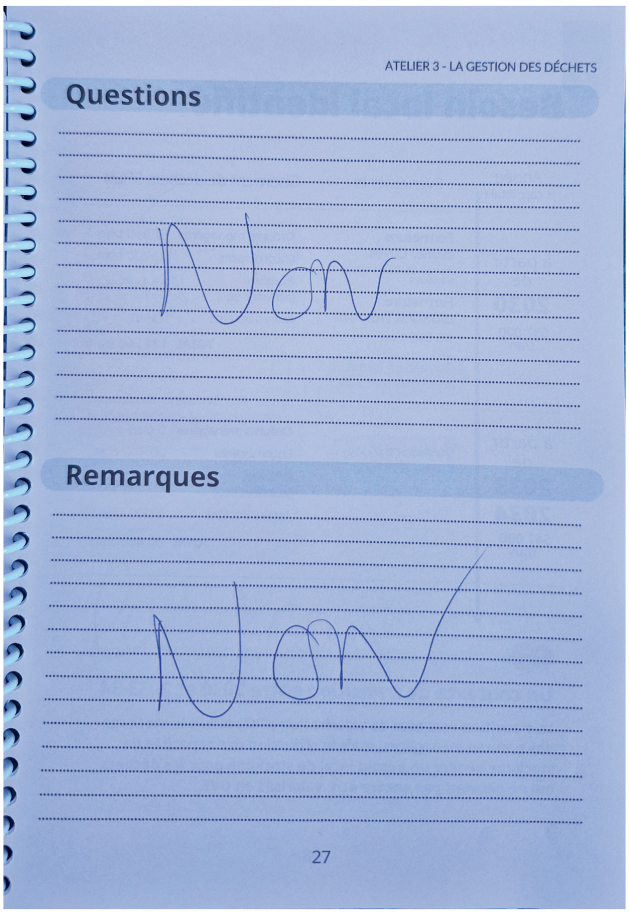
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

27

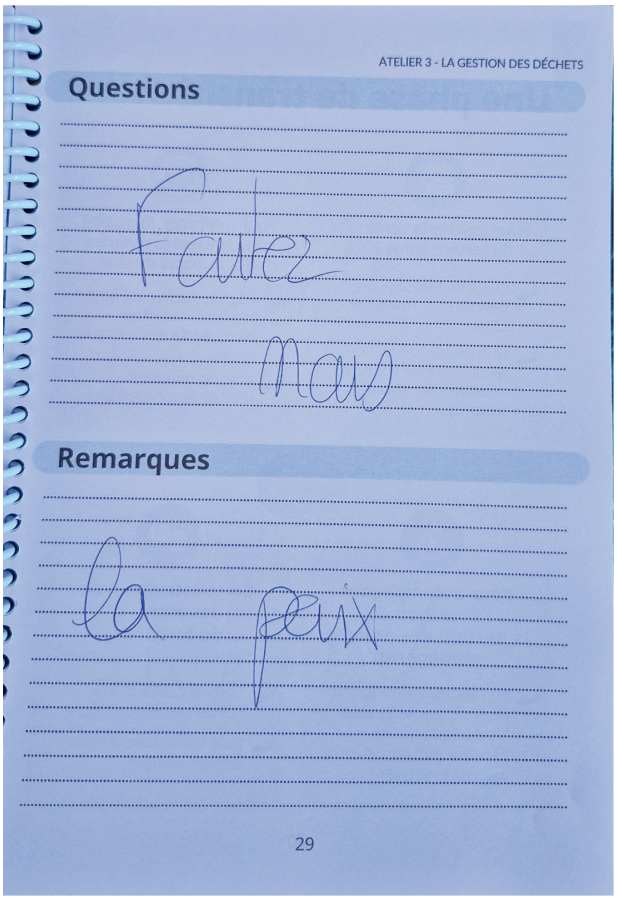
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

29

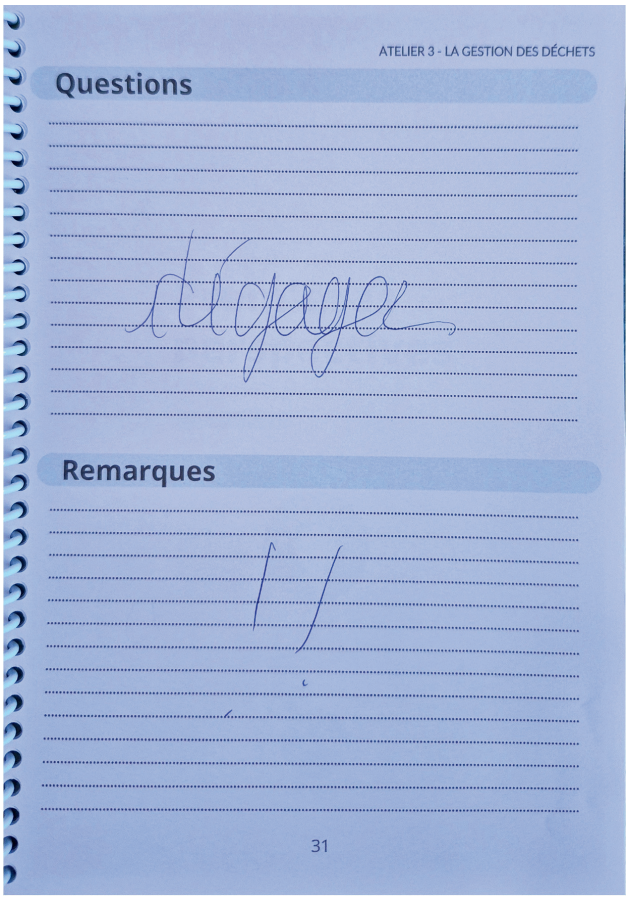
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

31

Retour 2 4/6

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
35

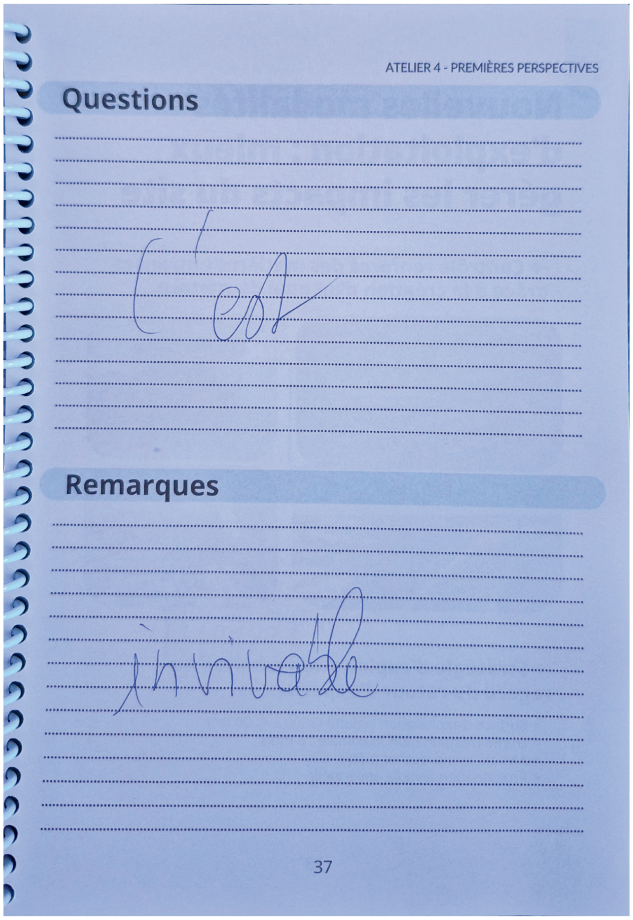
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
37

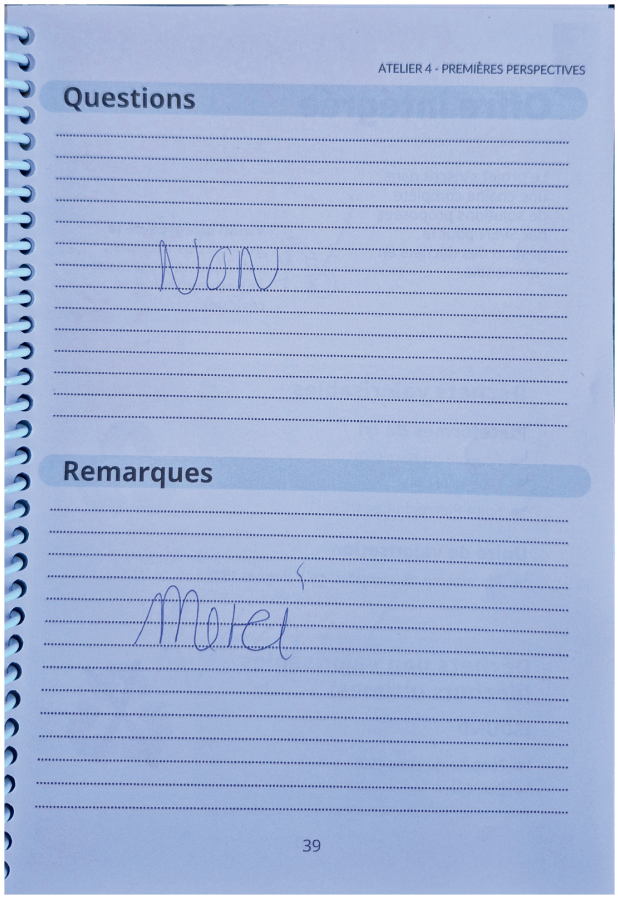
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
39

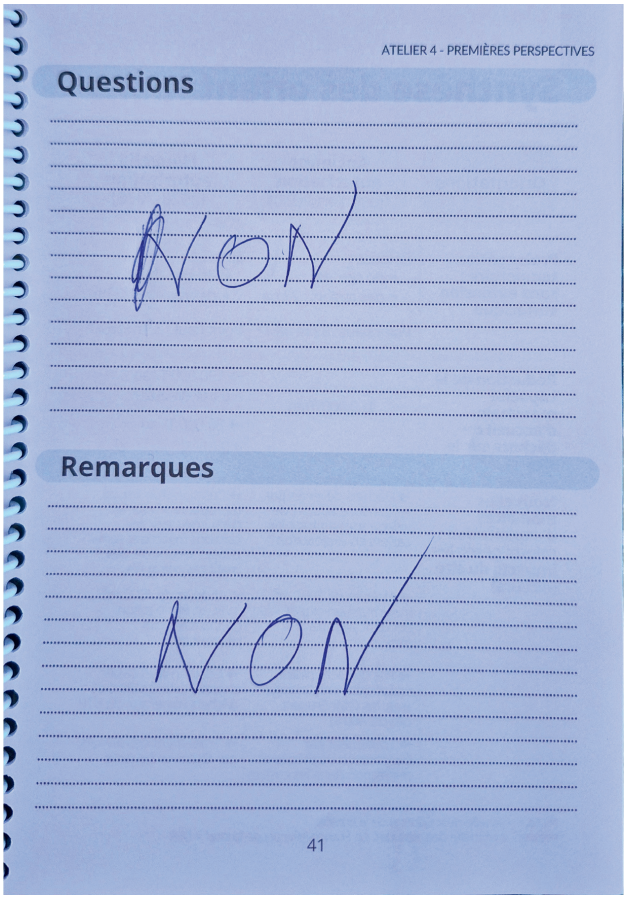
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
41

Retour 2 5/6

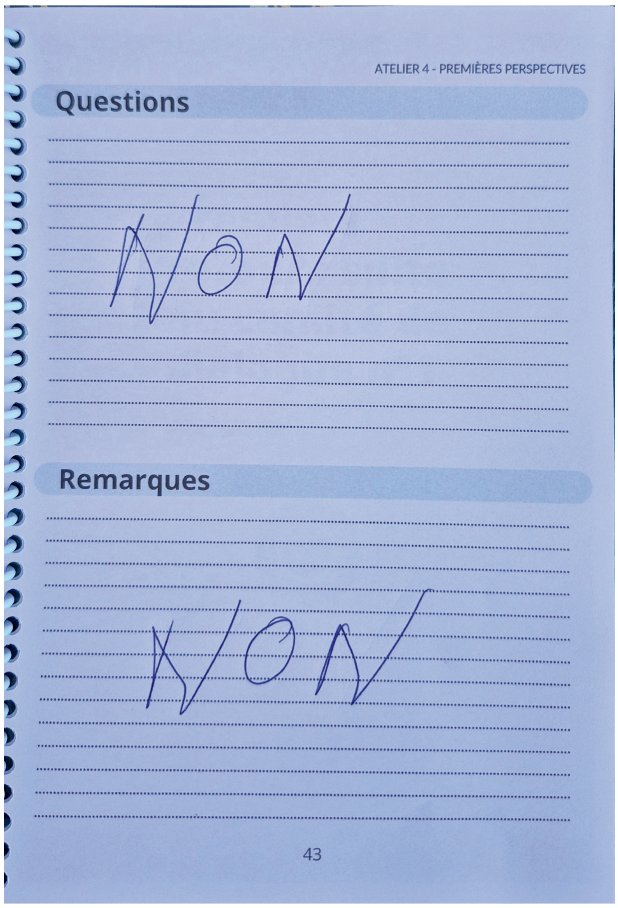
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Non

Remarques

Non

43

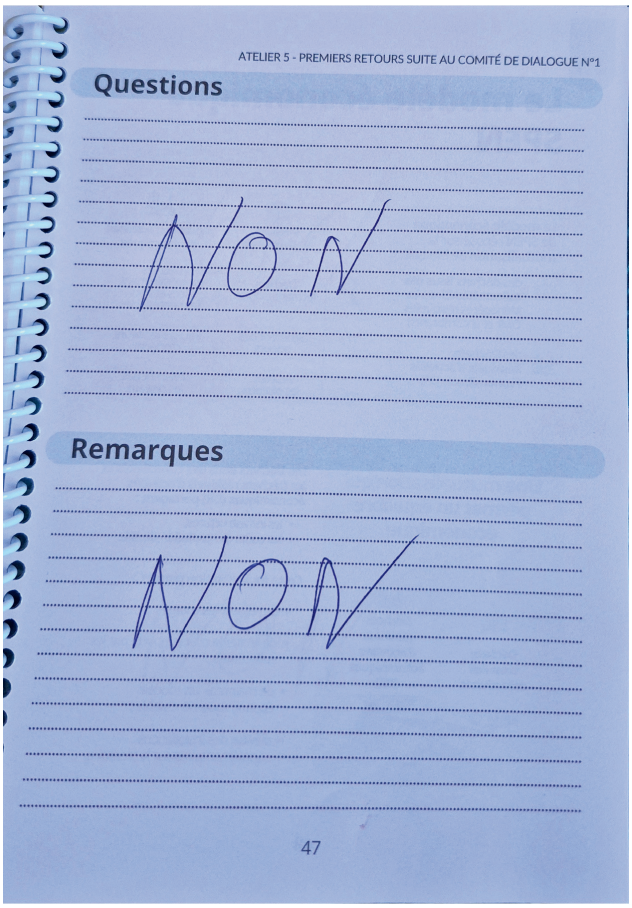
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Non

Remarques

Non

47

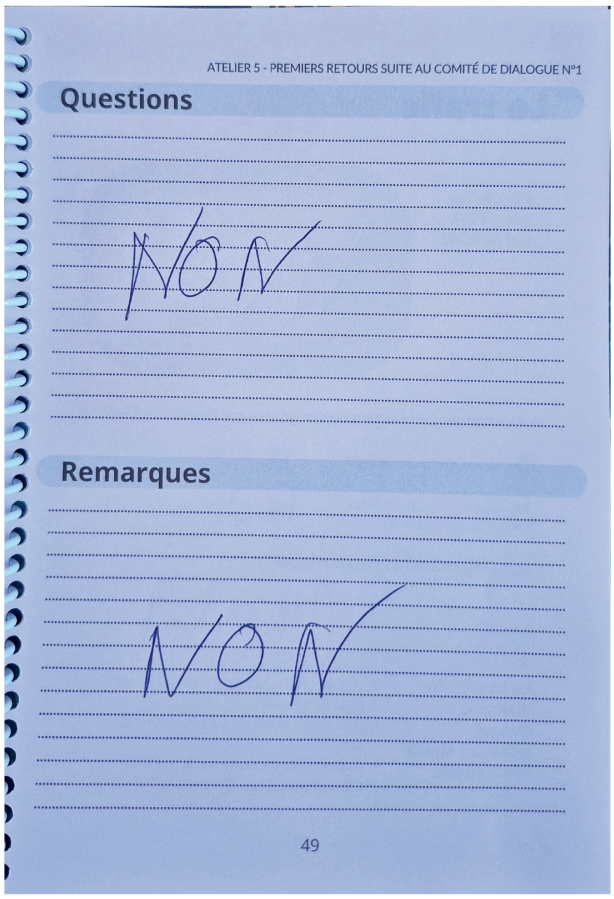
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Non

Remarques

Non

49

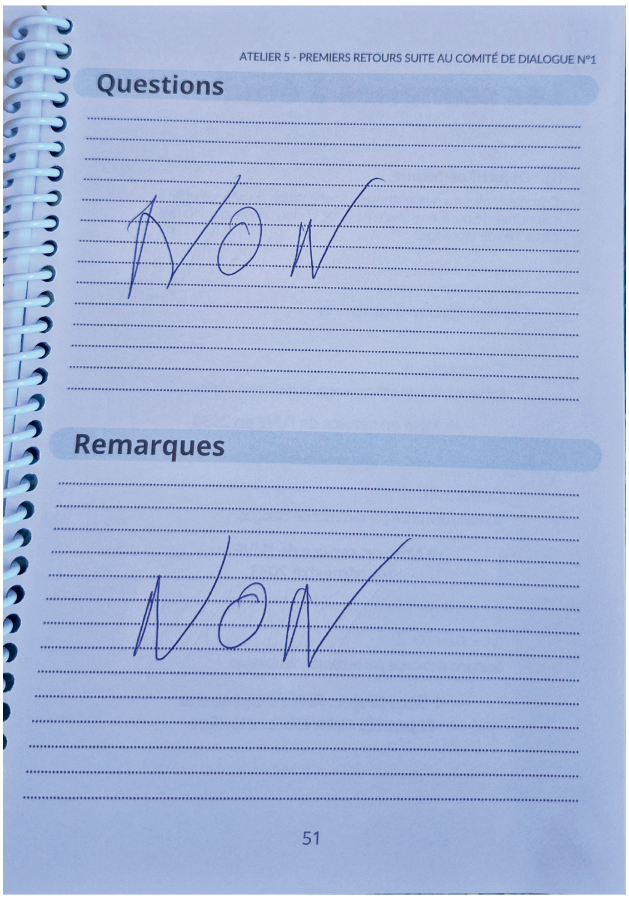
ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Non

Remarques

Non

51

Retour 2 6/6

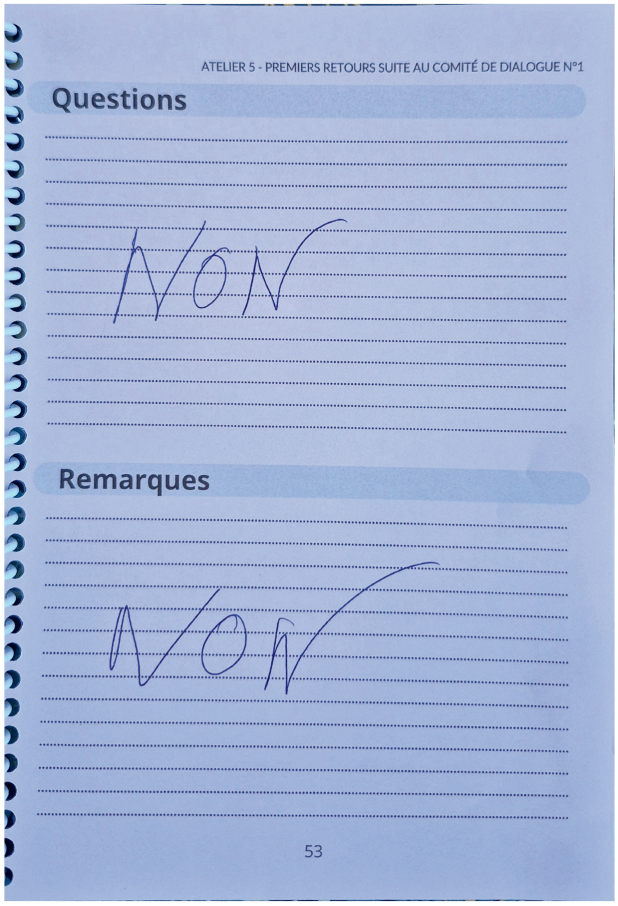

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Non

Remarques

Non

53

Retour 3 1/6

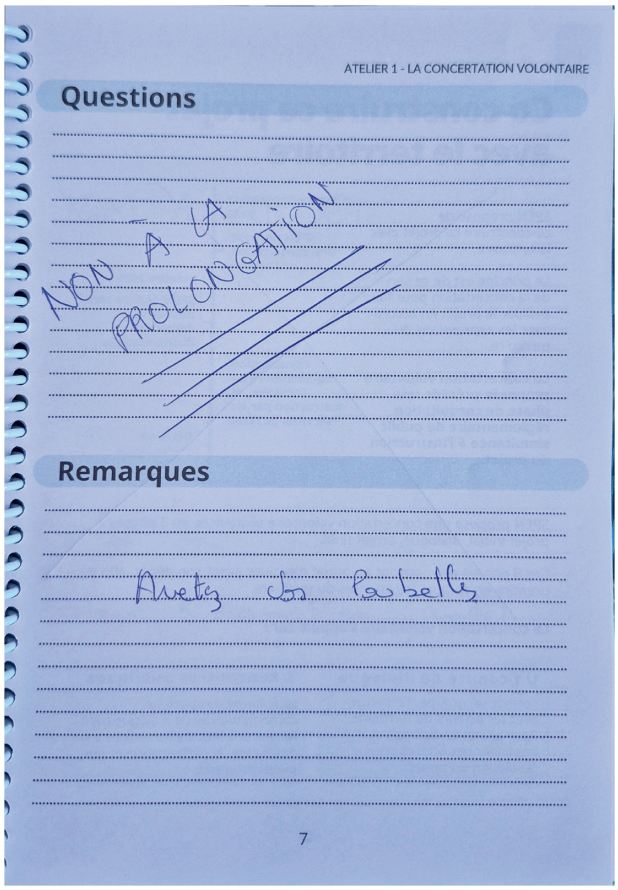
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NON À LA PROLONGATION

Remarques

Arretez vos Poubelles

7

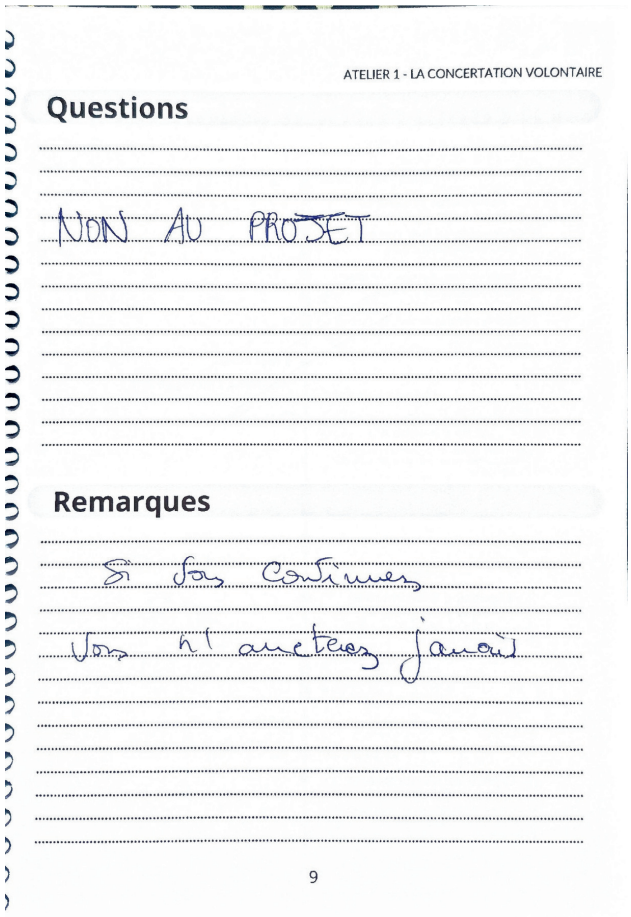
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NON AU PROJET

Remarques

Si vous continuez

vous n'arreterez jamais

9

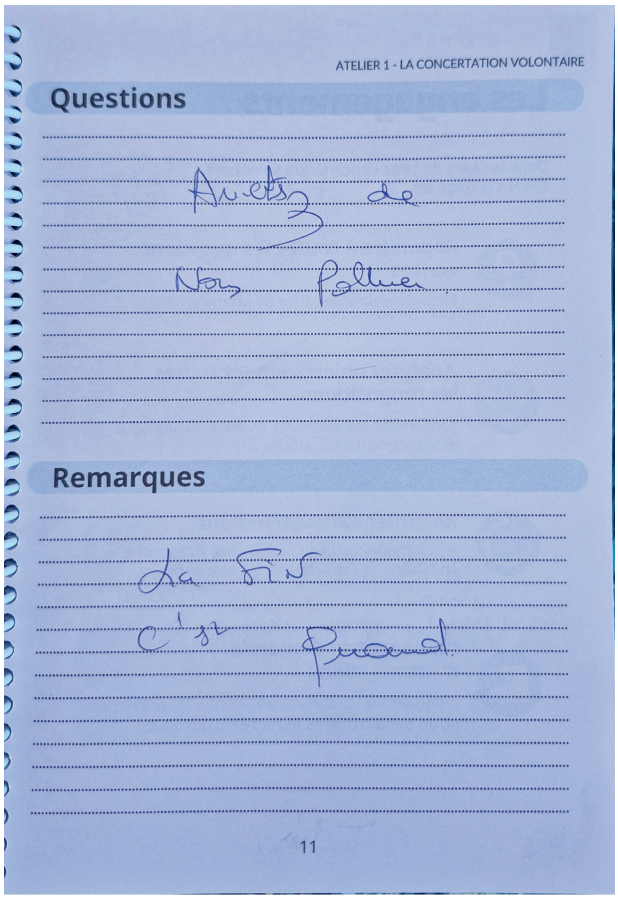
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Arretez de

Nous Polluer

Remarques

La Fin

c'est Proud

11

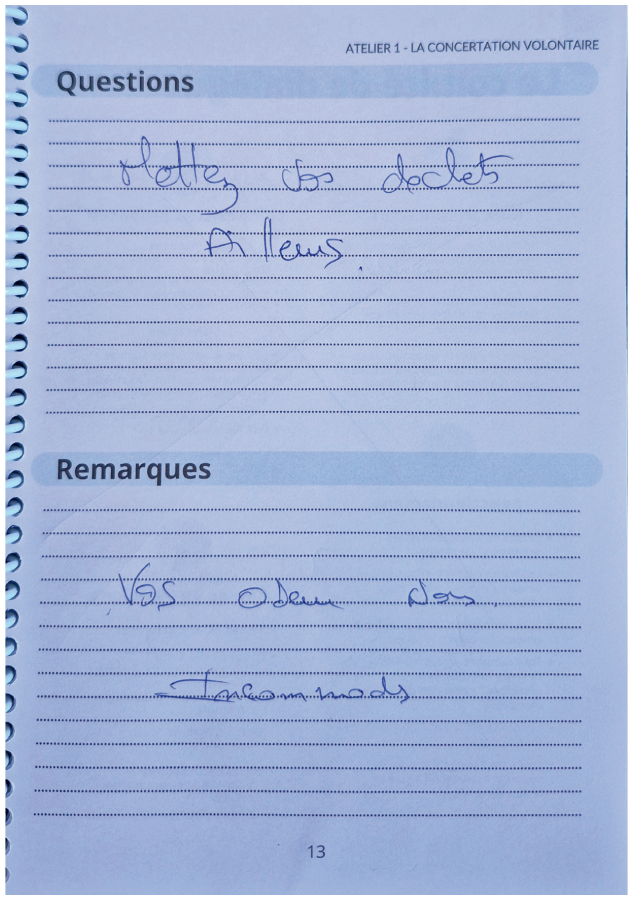
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Mettez vos dechets

Ailleurs.

Remarques

Vos Odeur Nous

Incommode

13

Retour 3 2/6

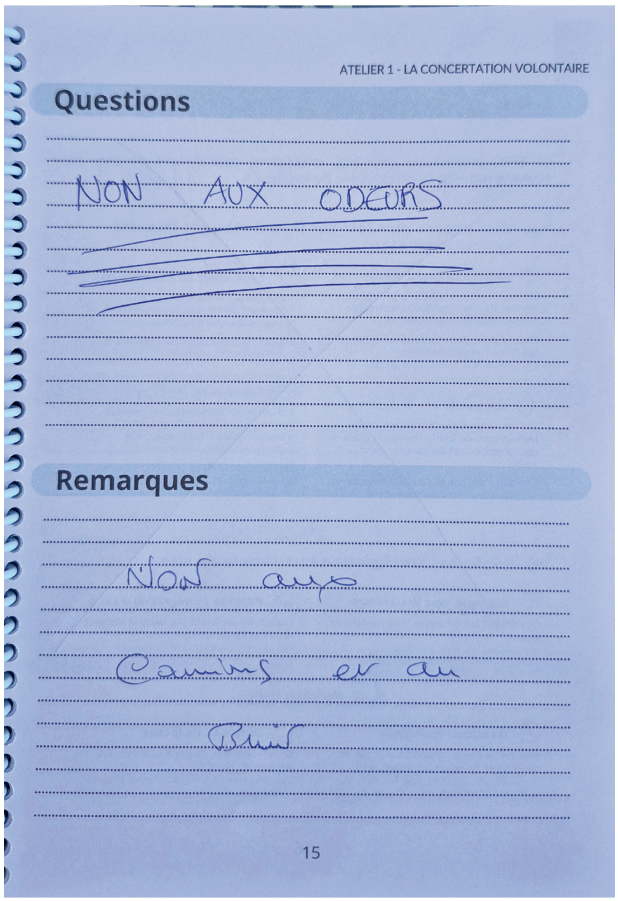
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NON AUX ODEURS

Remarques

Non aux Camions et au Bruit

15

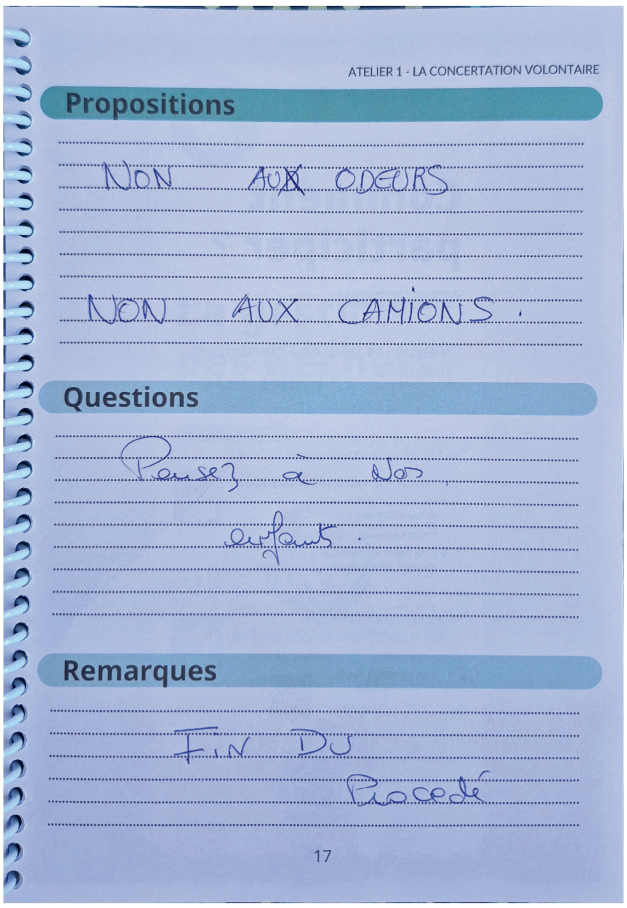
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

NON AUX ODEURS

NON AUX CAMIONS.

Questions

Pensez à Nos enfants.

Remarques

FIN DU Procedé

17

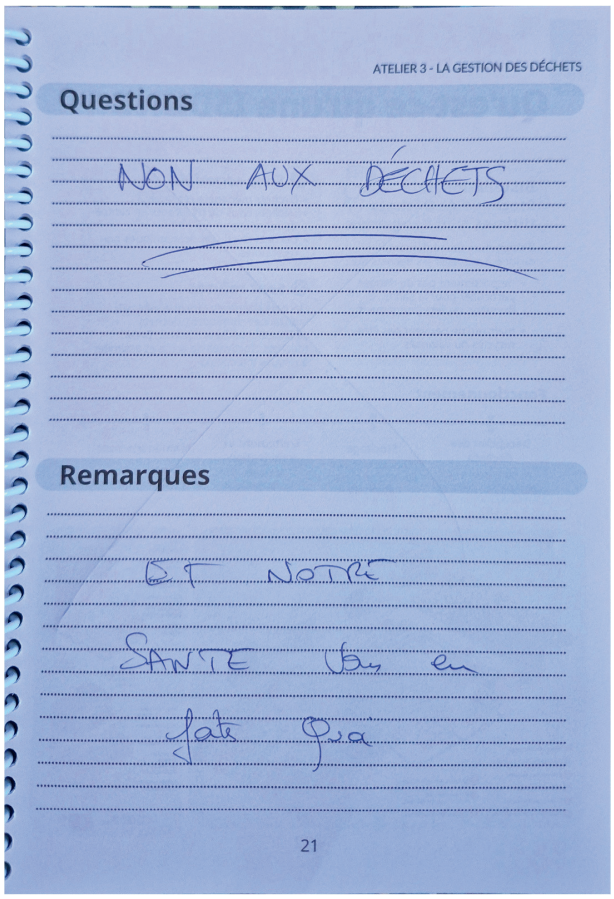
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON AUX DÉCHETS

Remarques

ET NOTRE SANTE Vous en fate Qua

21

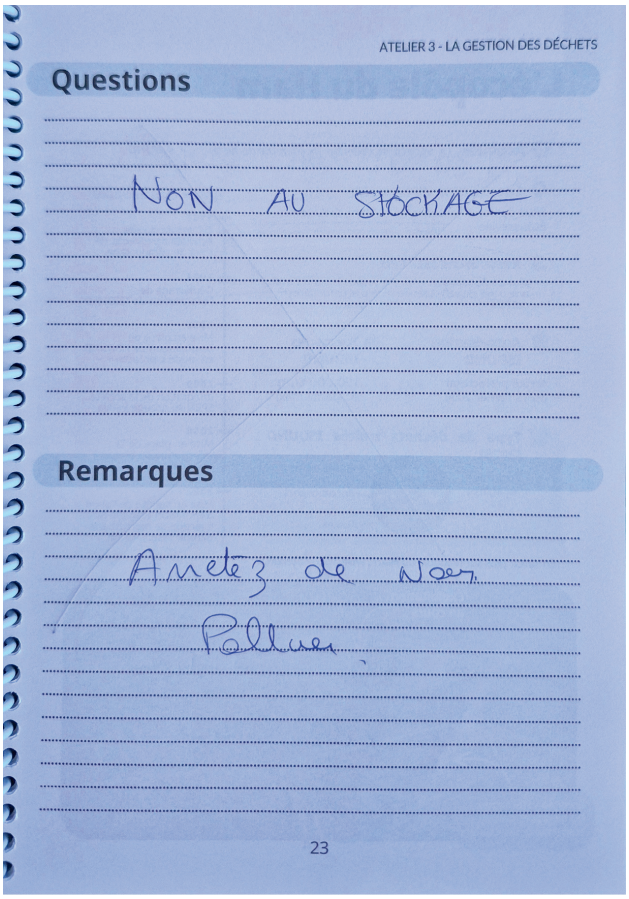
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON AU STOCKAGE

Remarques

Arretez de Nous Polluer.

23

Retour 3 3/6

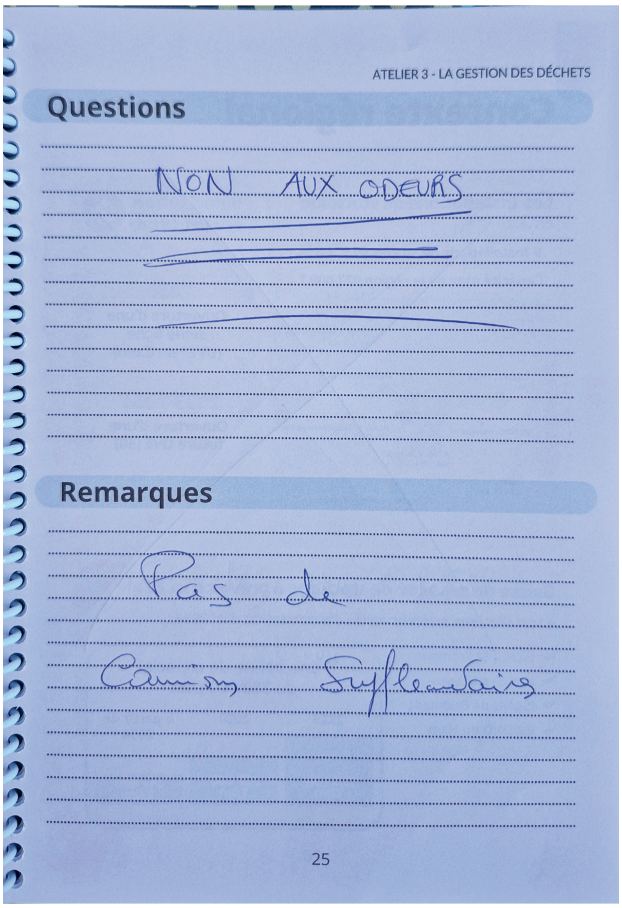
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON AUX ODEURS

Remarques

Pas de Camions supplémentaires

25

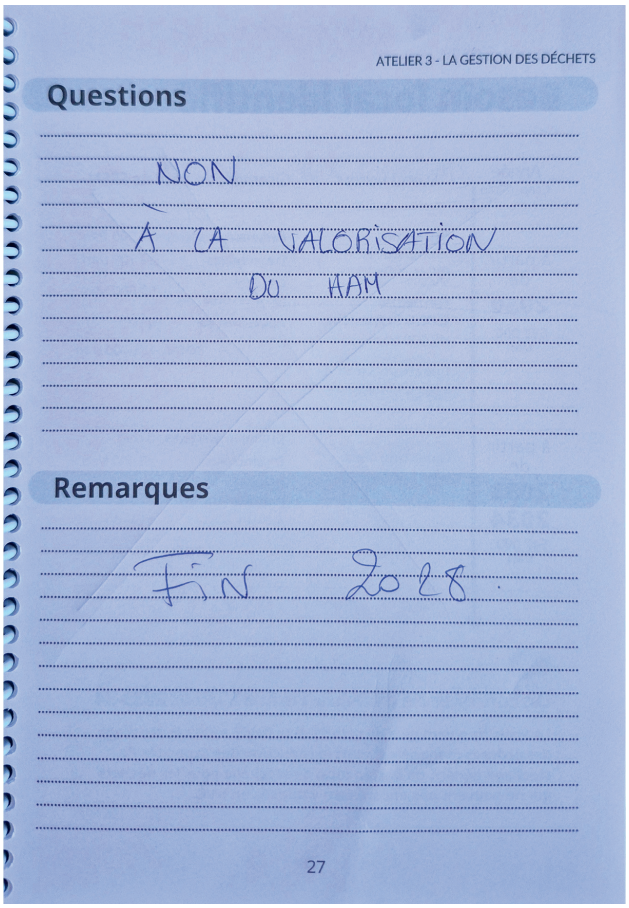
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON À LA VALORISATION DU HAM

Remarques

fin 2018.

27

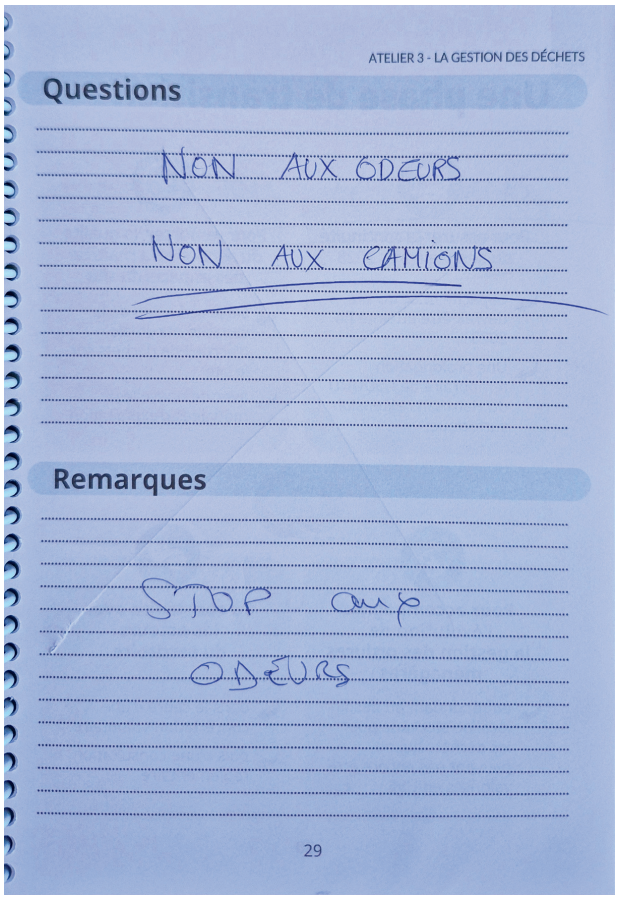
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON AUX ODEURS

NON AUX CAMIONS

Remarques

STOP aux ODEURS

29

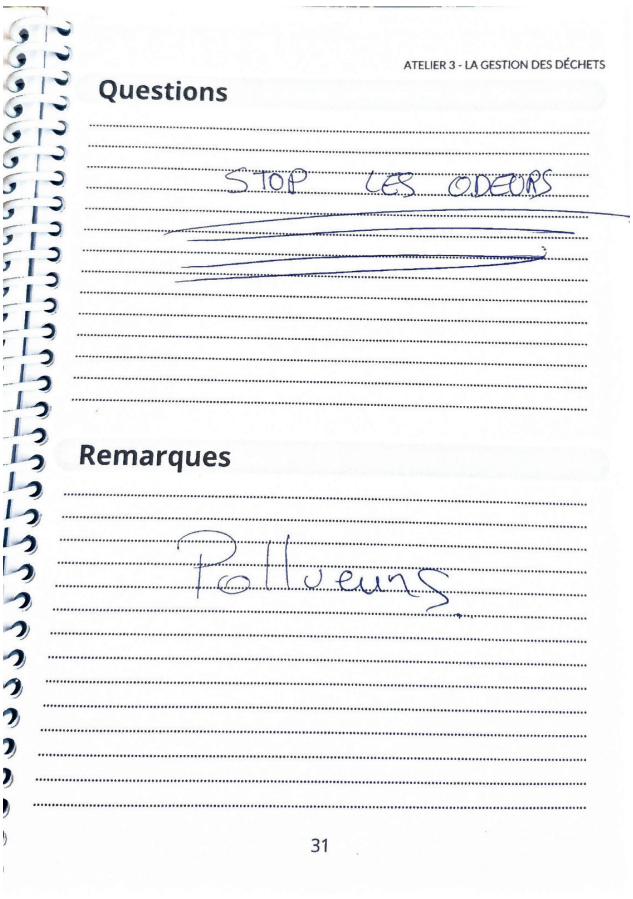
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

STOP LES ODEURS

Remarques

Pollueurs.

31

Retour 3 4/6

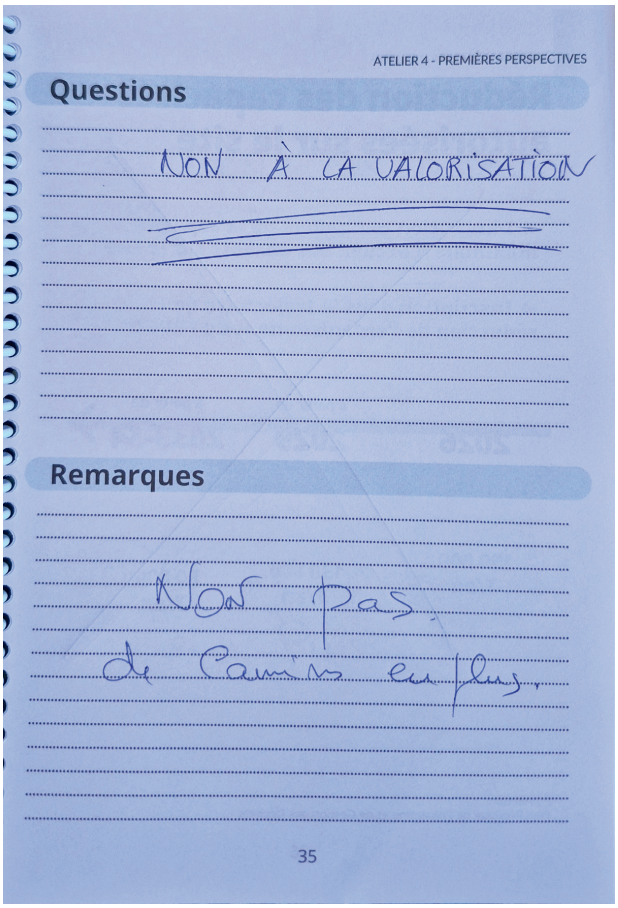
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON À LA VALORISATION

Remarques

Non pas de camions en plus

35

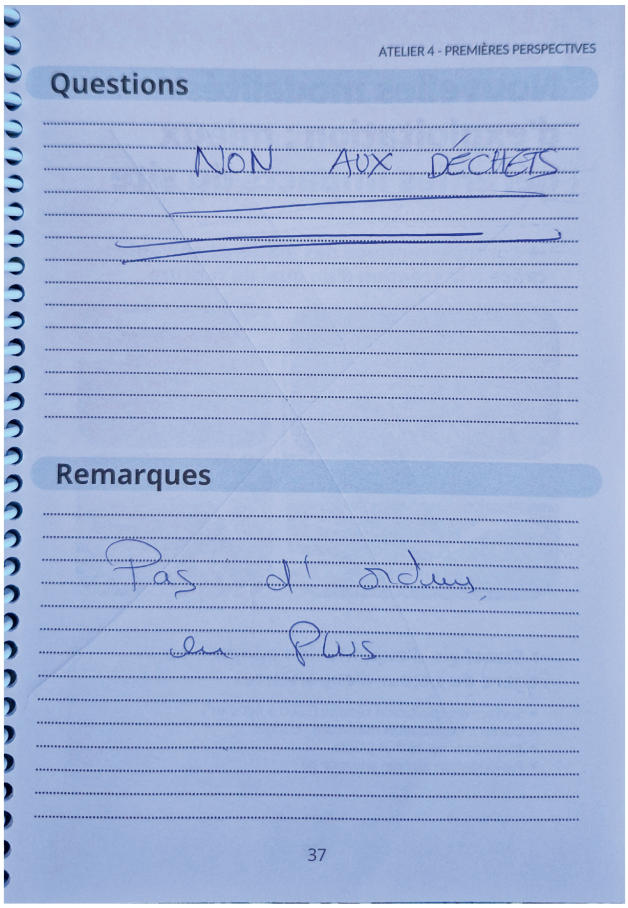
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON AUX DÉCHETS

Remarques

Pas d'odeurs en plus

37

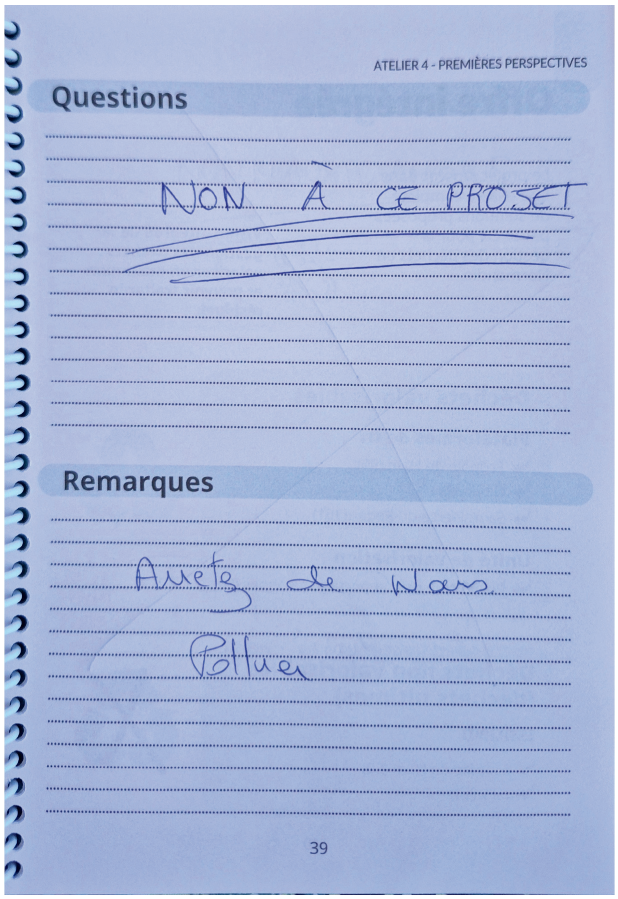
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON À CE PROJET

Remarques

Arrêter de Wans Pollution

39

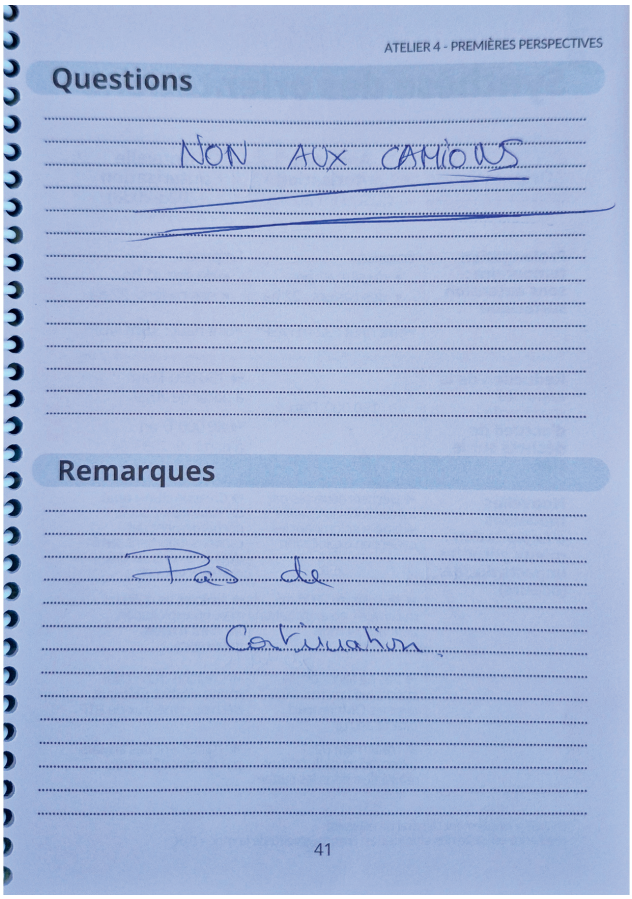
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON AUX CAMIONS

Remarques

Pas de Circulation

41

Retour 3 5/6

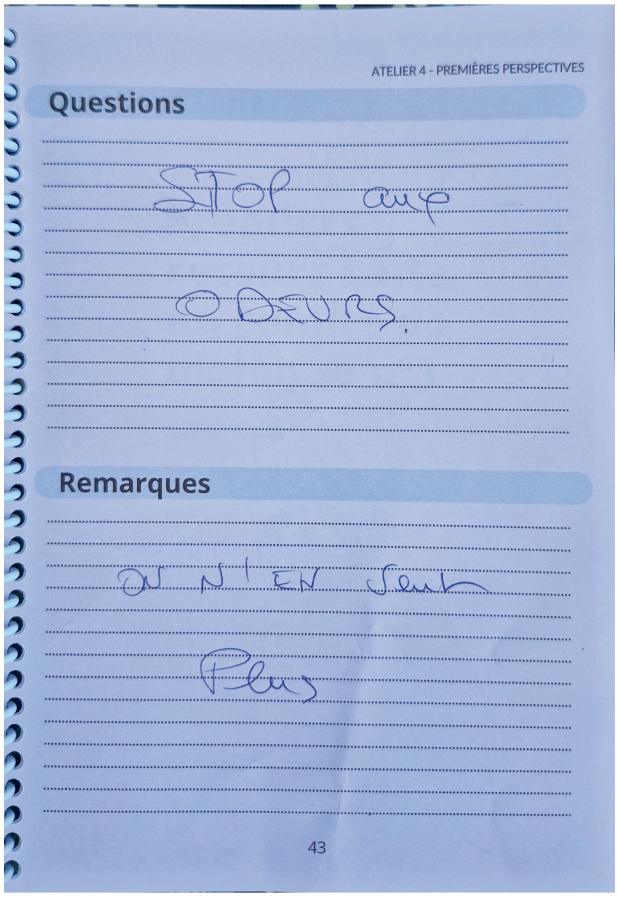

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Stop aux odeurs,

Remarques

On n'en veut plus

43

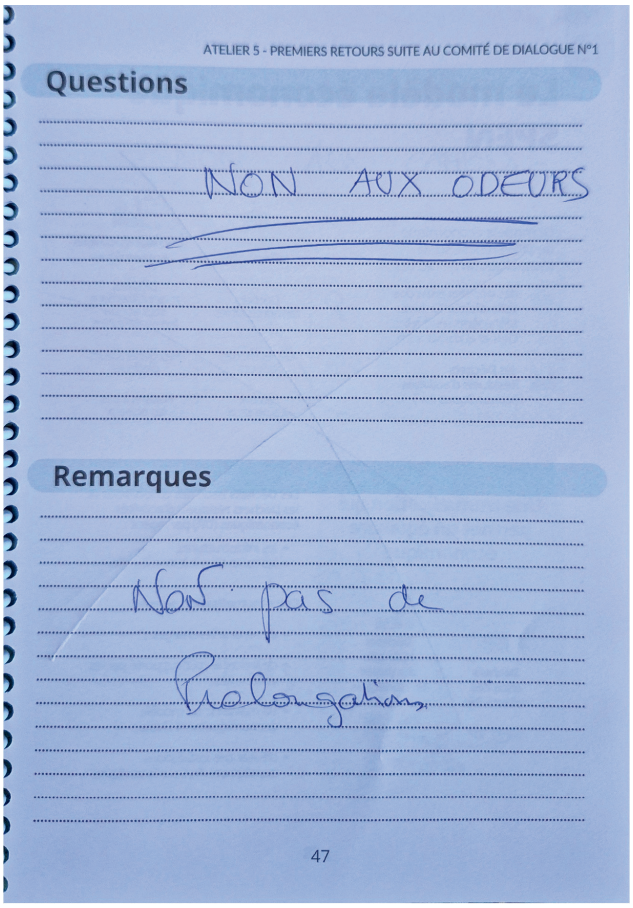

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON AUX ODEURS

Remarques

Non pas de prolongations

47

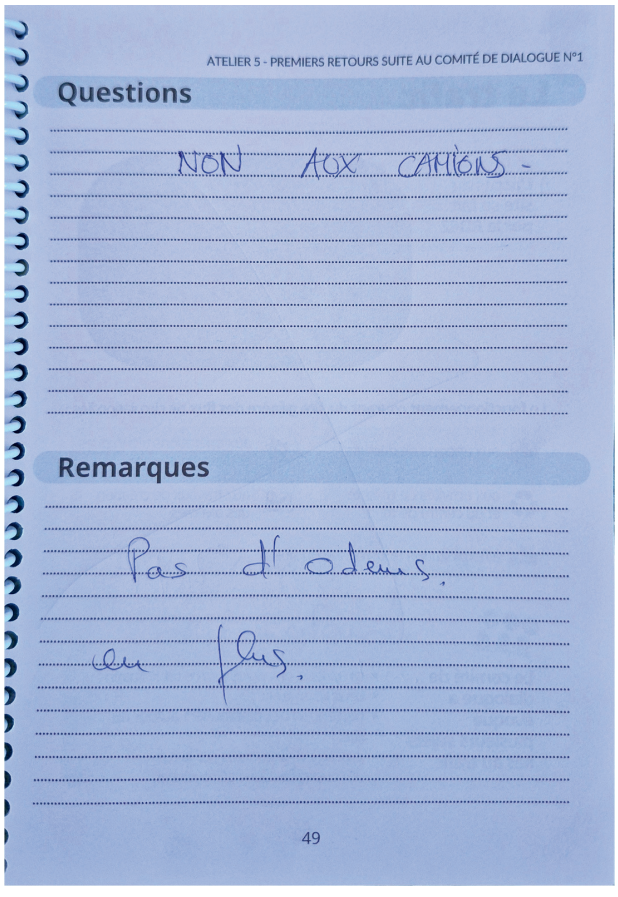

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON AUX CAMIONS -

Remarques

Pas d'odeurs,

plus,

49

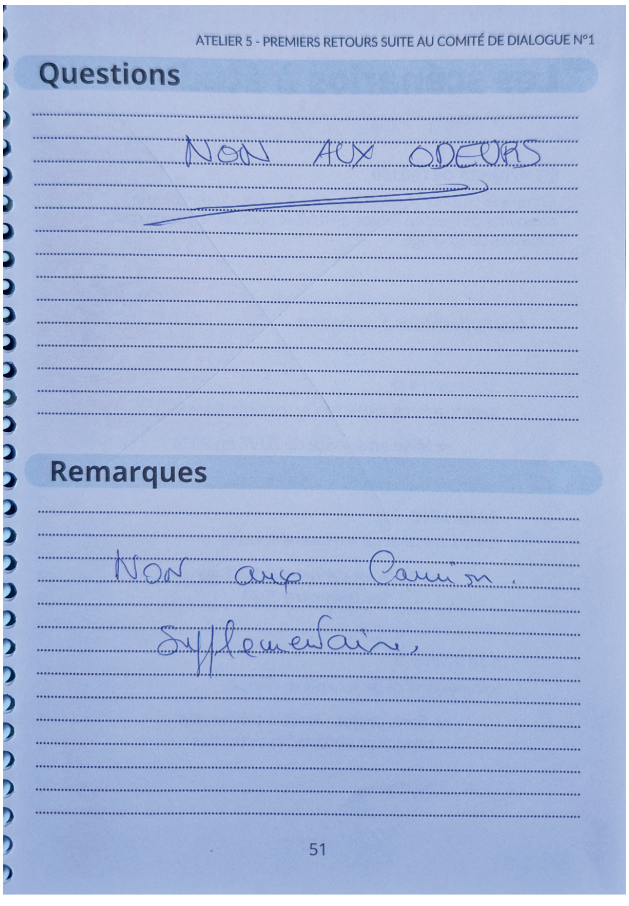

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON AUX ODEURS

Remarques

NON aux Camions,

supplémentaires,

51

Retour 3 6/6

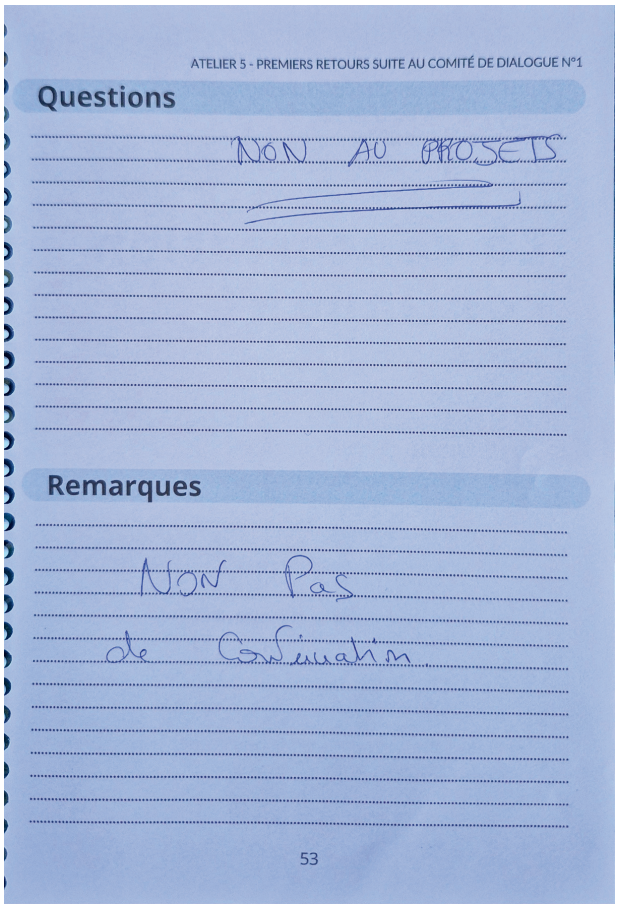

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON AU PROJETS

Remarques

NON Pas de Concertation

53

Retour 4 1/3

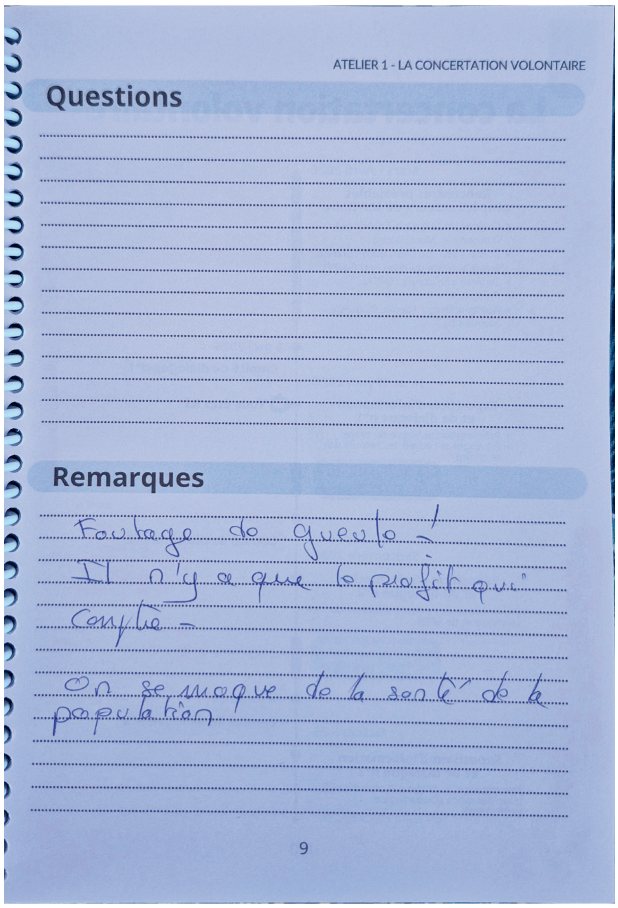

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

Foutage de gueule !
Il n'y a que le profit qui compte -

On se moque de la santé de la population

9

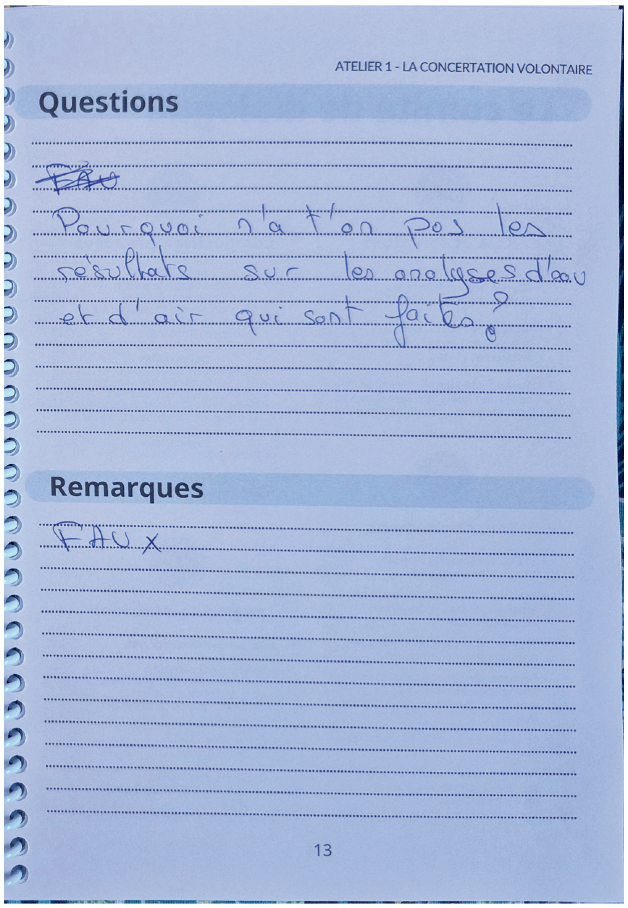

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

~~FAU~~
Pourquoi n'a t'on pas les résultats sur les analyses d'eau et d'air qui sont faites ?

Remarques

FAUX

13

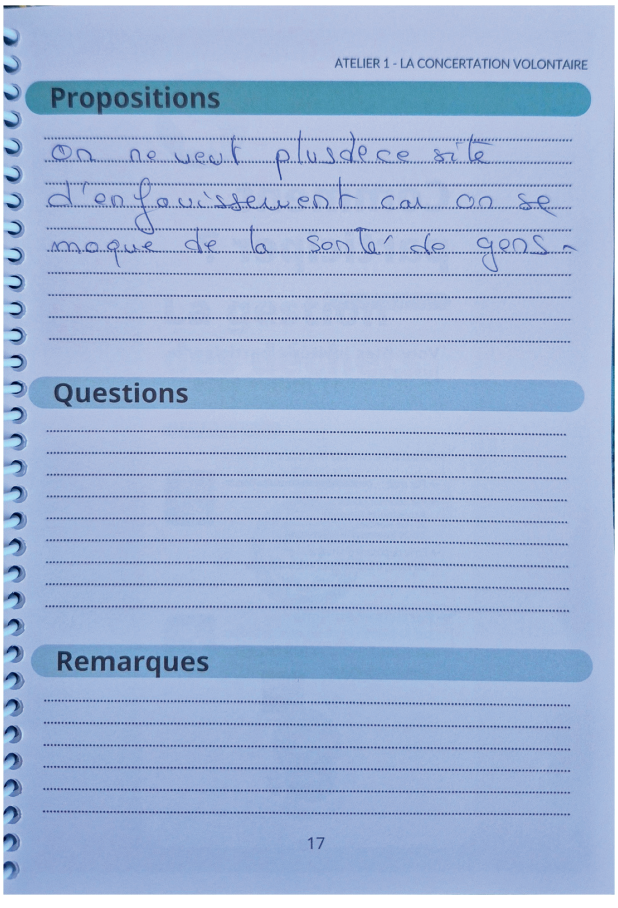

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

On ne veut plus de ce site d'enfouissement car on se moque de la santé de gens -

Questions

Remarques

17

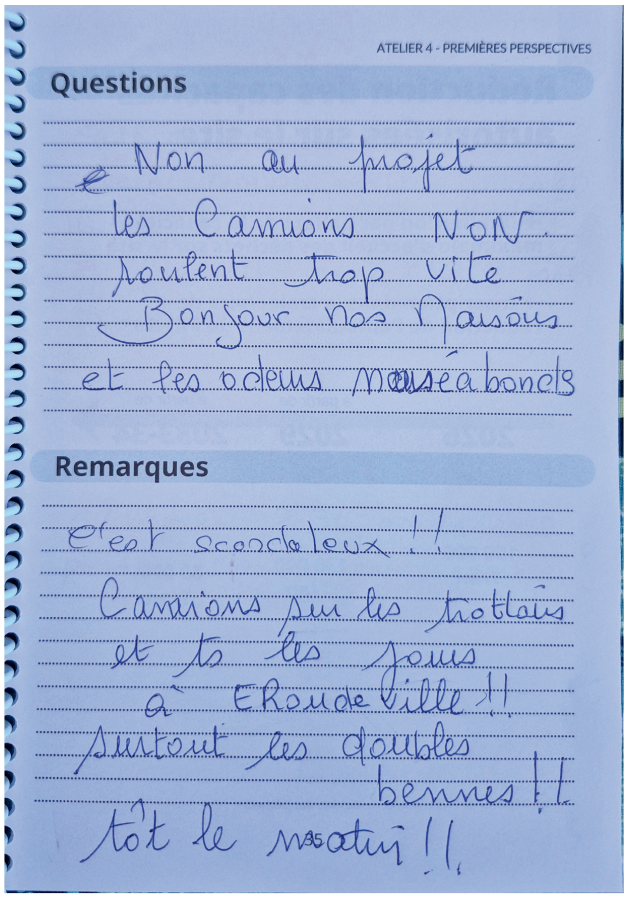

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Non au projet
les Camions NON.
roulent trop vite
Bonjour nos Maisons
et les odeurs nauséabonds

Remarques

C'est scandaleux !!
Camions sur les trottoirs
et ts les jours
à ERoudeville !!
Surtout les doubles
bennes !!
tôt le matin !!

35

Retour 4 2/3

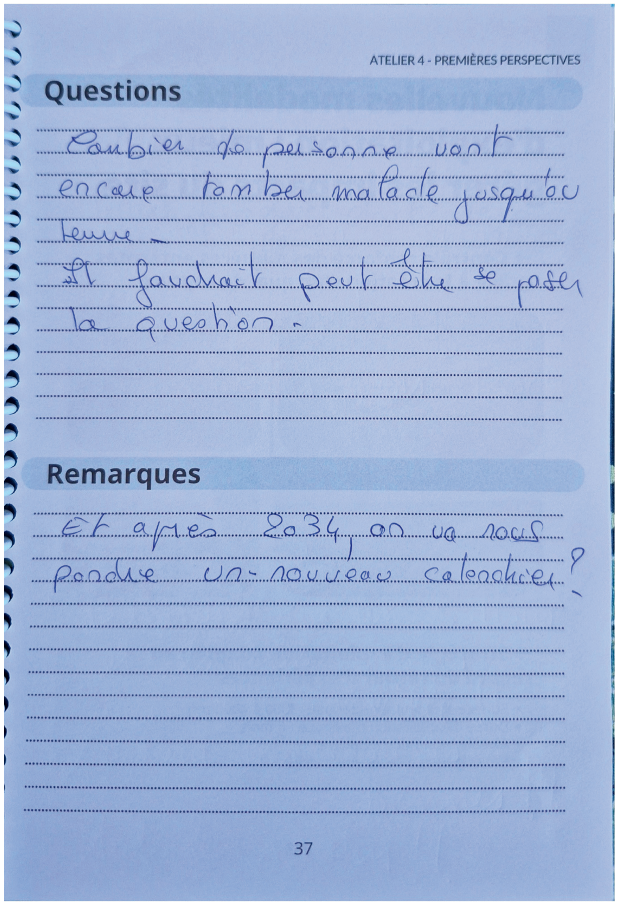

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Combien de personne vont encore tomber malade jusqu'au terme.
Il faudrait peut être se poser la question.

Remarques

Et après 2034, on va nous pondre un nouveau calendrier ?

37

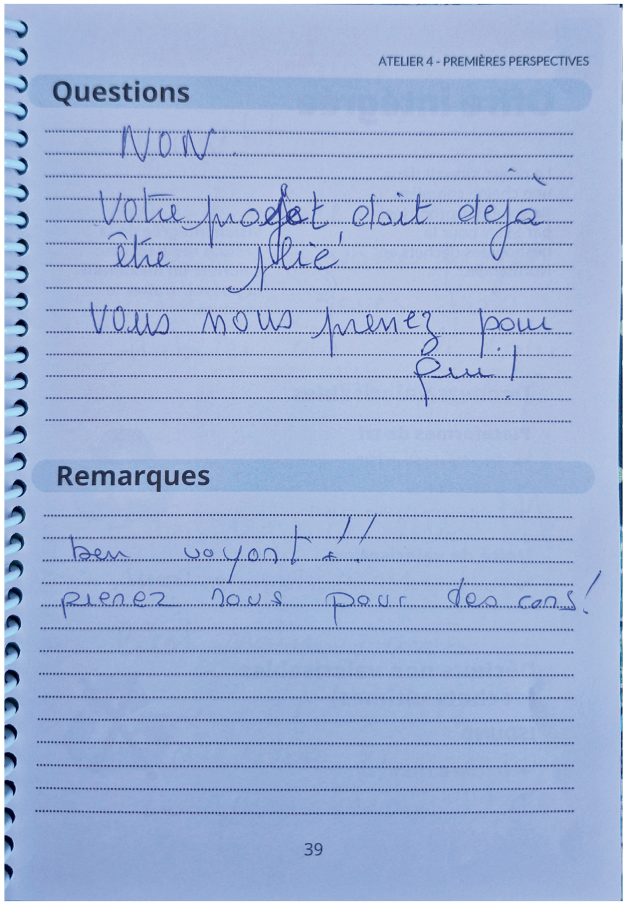

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON.
Votre projet doit déjà être plié
Vous nous prenez pour qui !

Remarques

ben voyont !!
prenez nous pour des cons !

39

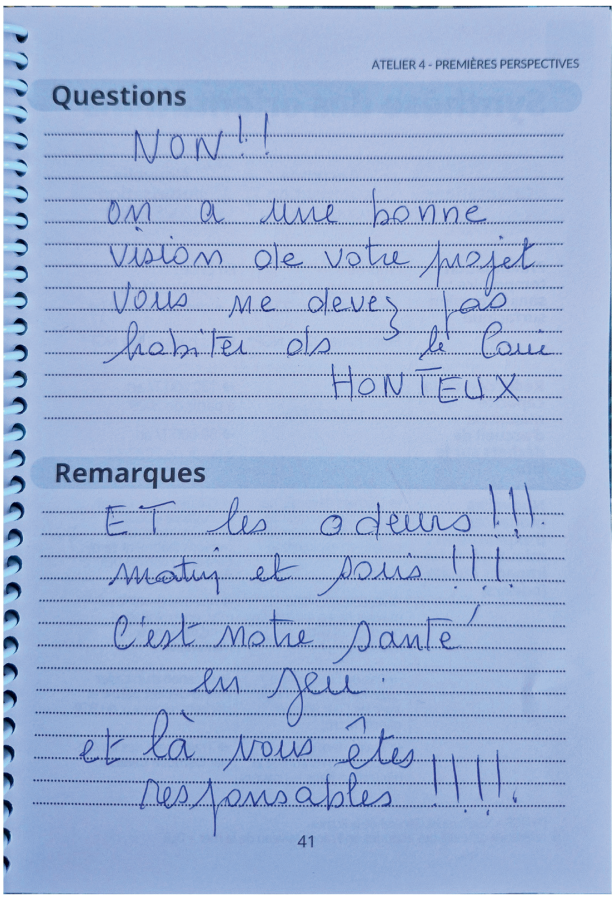

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON !!
On a une bonne vision de votre projet
Vous ne devez pas habiter ds le Caire
HONTEUX

Remarques

ET les odeurs !!!
matin et soir !!!
C'est notre santé en jeu.
et là vous êtes responsables !!!!

41

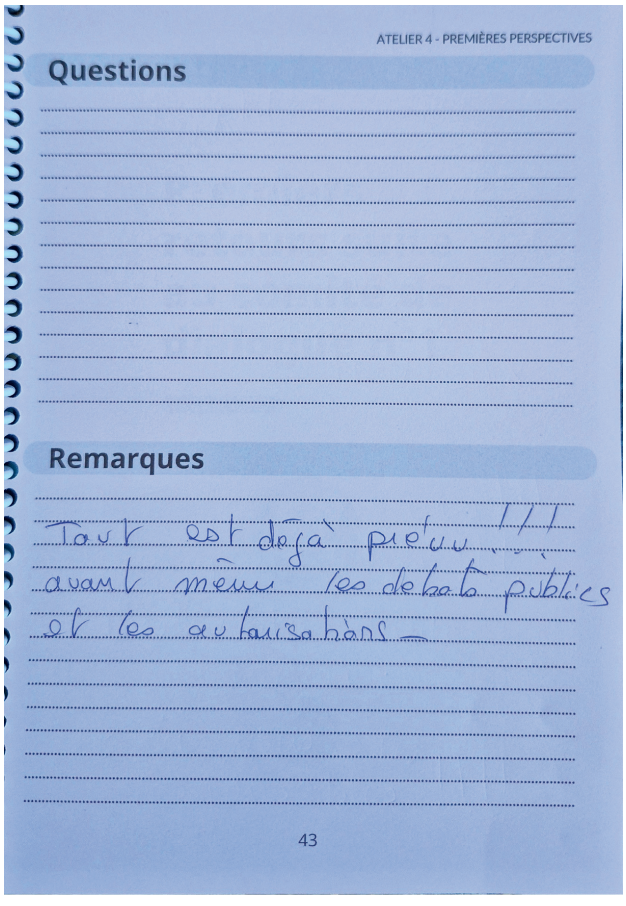

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

Tout est déjà prévu !!!
avant même les débats publics et les autorisations.

43

Retour 4 3/3

19

Le modèle économique SPEN

Le **modèle économique** de **SPEN** repose sur la **mutualisation** de l'accueil :

- des **déchets issus des collectivités** (Ordures Ménagères résiduelles OMr et encombrants)
- des **Déchets Résiduels d'activités économiques** (DR)

	Déchets collectivités	Déchets d'activités économiques
	Déchets fermentescibles	Déchets majoritairement secs et non fermentescibles
	Génèrent des odeurs	Peu générateurs d'odeurs
	Attirent les oiseaux	N'attirent pas les oiseaux

Une mutualisation qui permet un équilibre économique

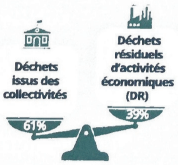

Les Déchets issus des collectivités et les Déchets résiduels d'activités économiques (DR) partagent :

- les infrastructures,
- les coûts d'exploitation du site.

Cette mutualisation permet :

- de répartir les charges ;
- de limiter le coût supporté par les collectivités ;
- de maintenir un modèle économiquement viable ;
- d'éviter des installations supplémentaires sur le territoire.

48

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

→ mais dangereux pour la santé.

Remarques

49

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

elle est où la route qui devait être faite au niveau du pont d'Écoudeville p/ éviter que les camions traversent Montebourg ?

Remarques

51

Retour 5 1/6

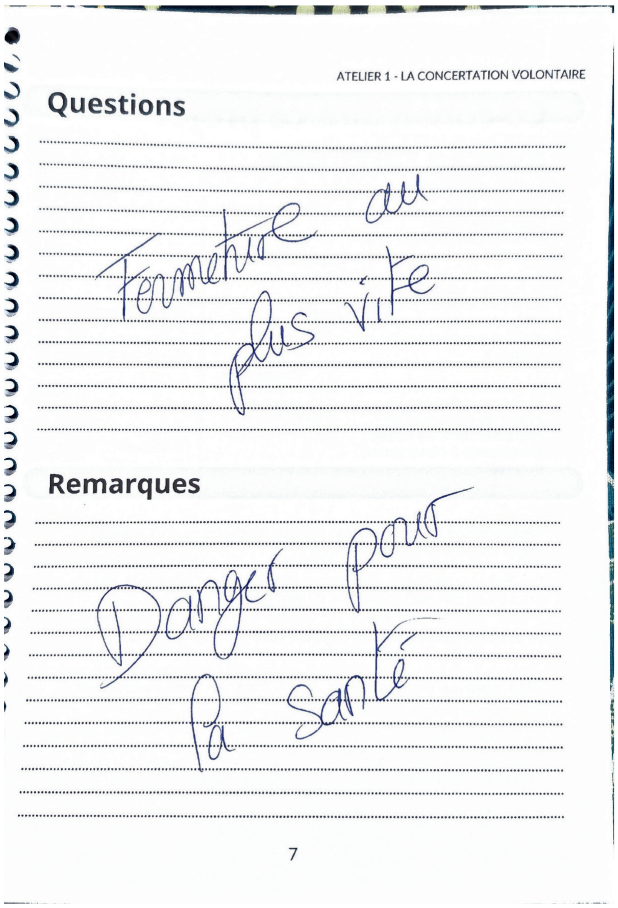
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Fermeture au plus vite
Remarques
Danger pour la santé
7

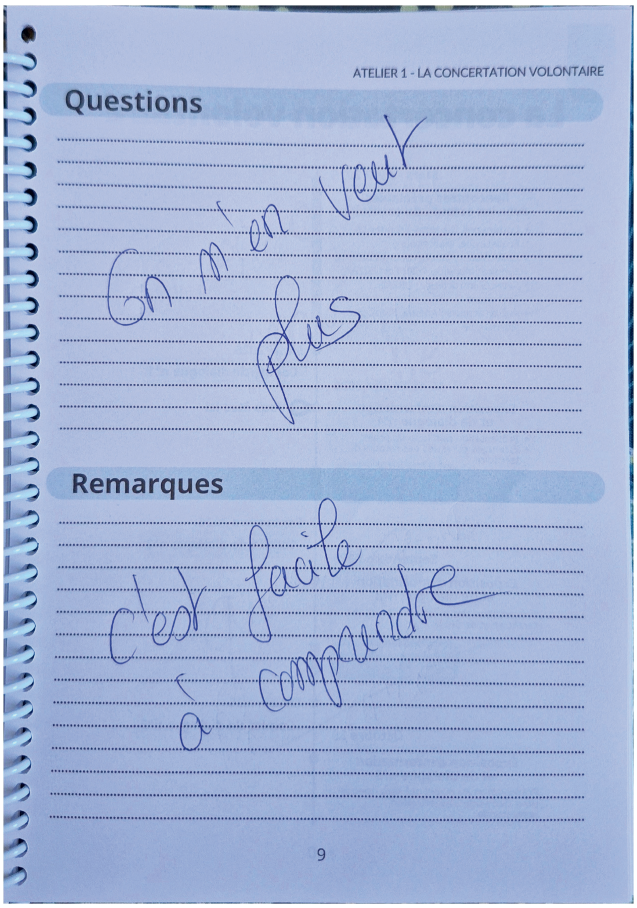
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
On n'en veut plus
Remarques
C'est facile à comprendre
9

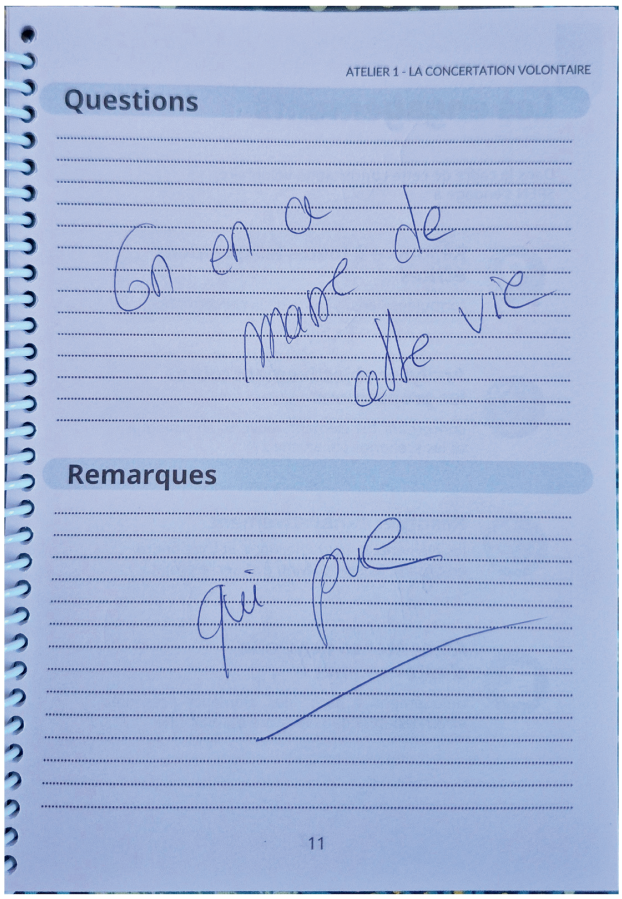
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
On en a marre de cette vie
Remarques
Qui pue
11

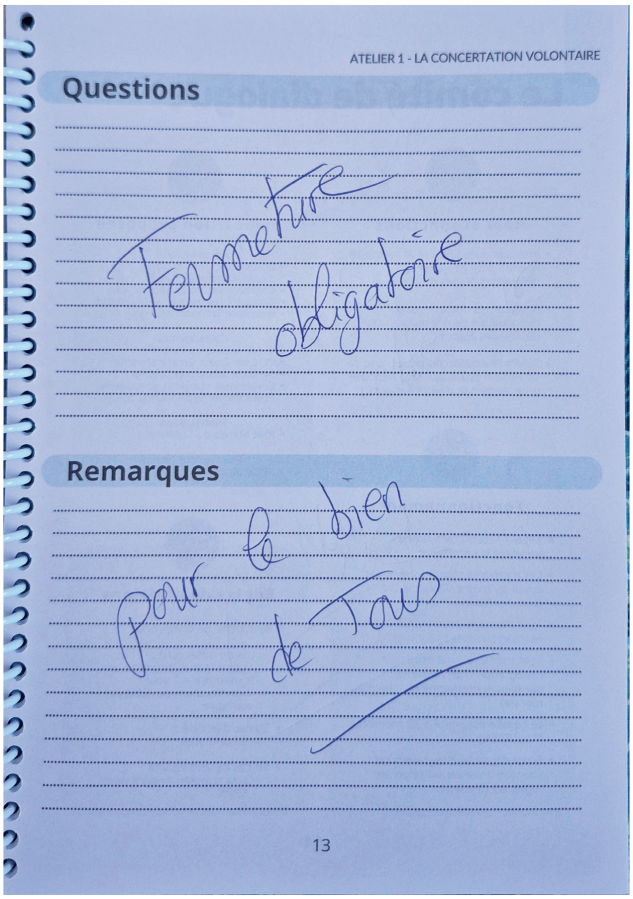
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Fermeture obligatoire
Remarques
Pour le bien de tous
13

Retour 5 2/6

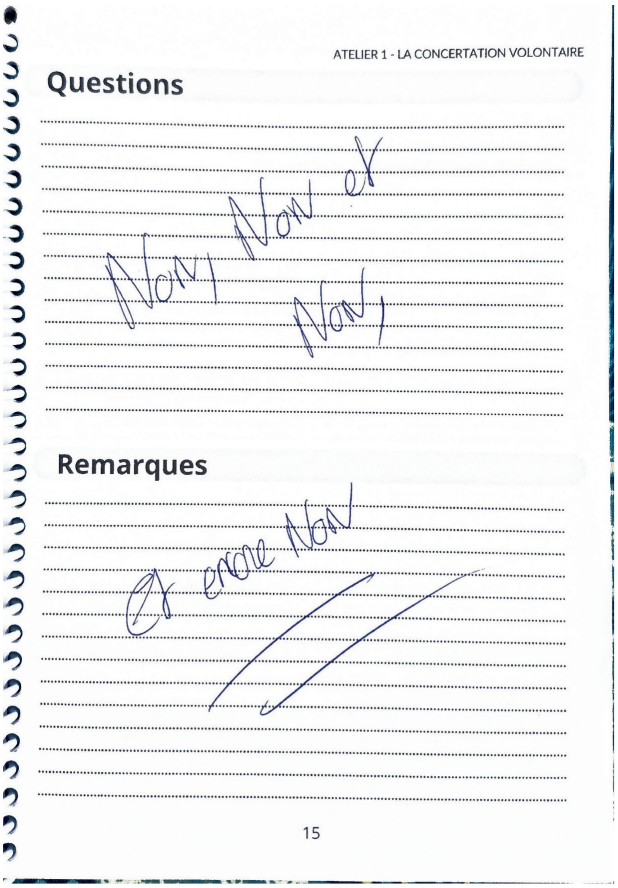
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Questions
Non, Non et Non,
Remarques
Et encore Non
15

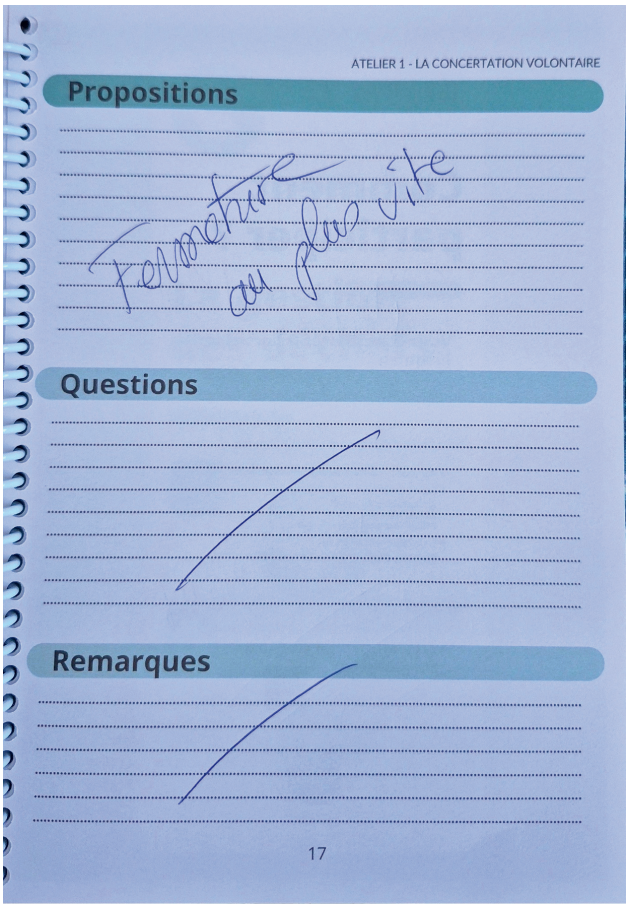
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE
Propositions
Fermeture au plus vite
Questions
Remarques
17

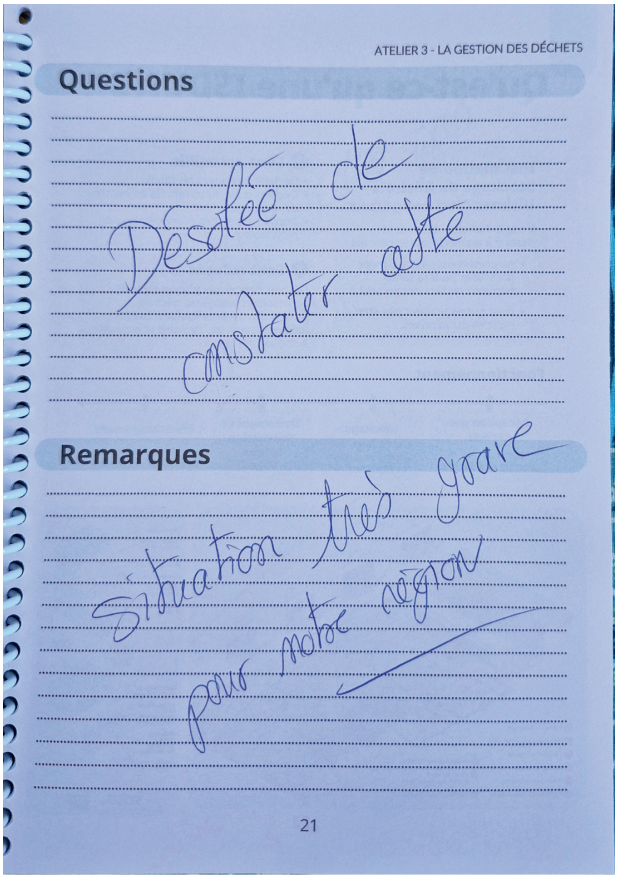
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Désolée de constater cette
Remarques
Situation très grave pour notre région
21

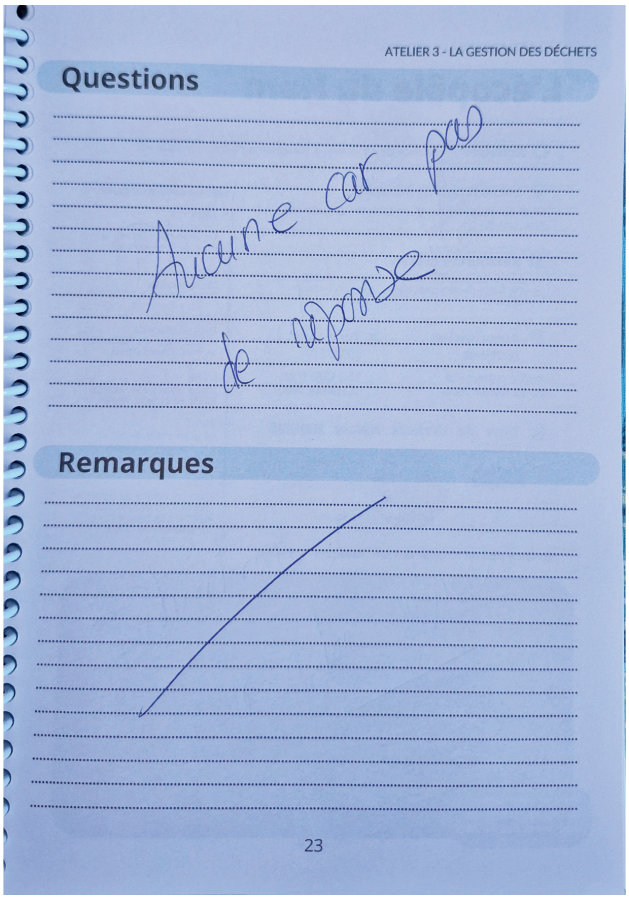
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Aucune car pas de réponse
Remarques
23

Retour 5 3/6

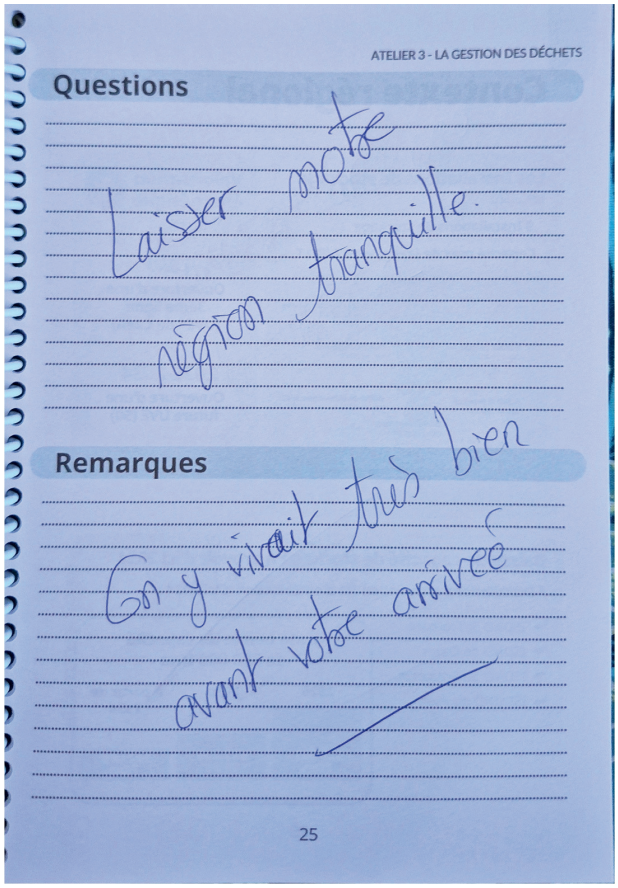
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Laisser notre région tranquille.
Remarques
On y vivait tres bien avant votre arrivée
25

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
27

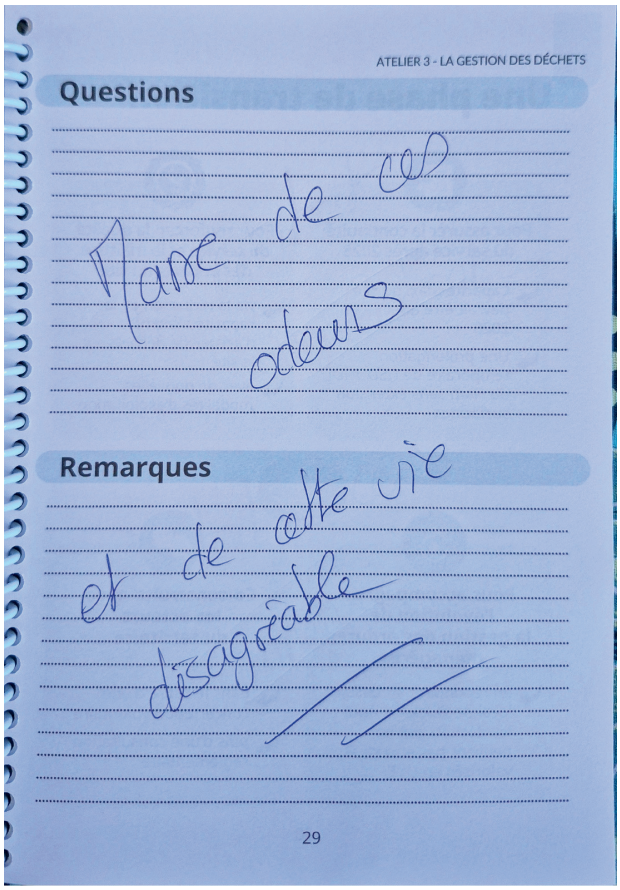
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Remarques
29

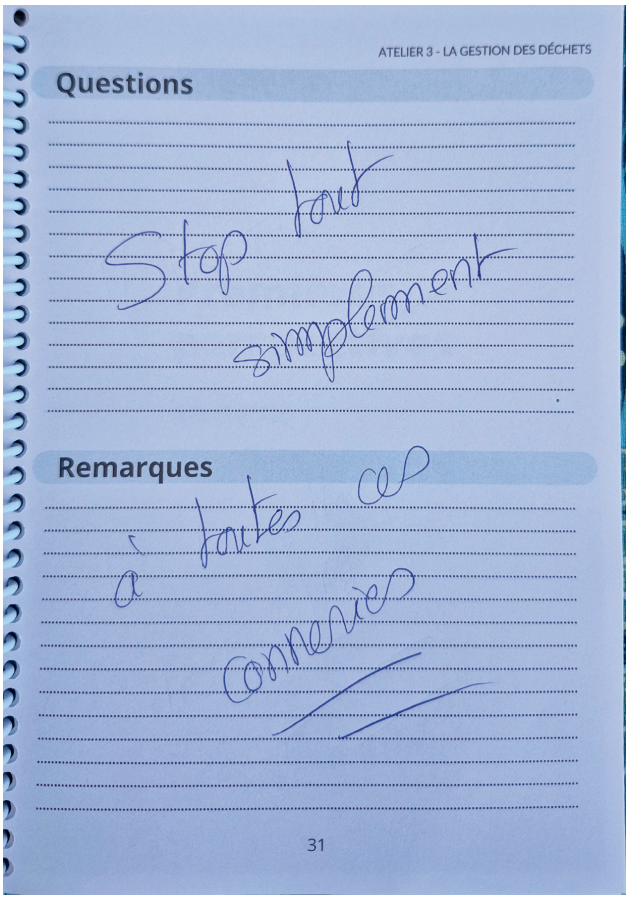
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS
Questions
Stop tout simplement
Remarques
31

Retour 5 4/6

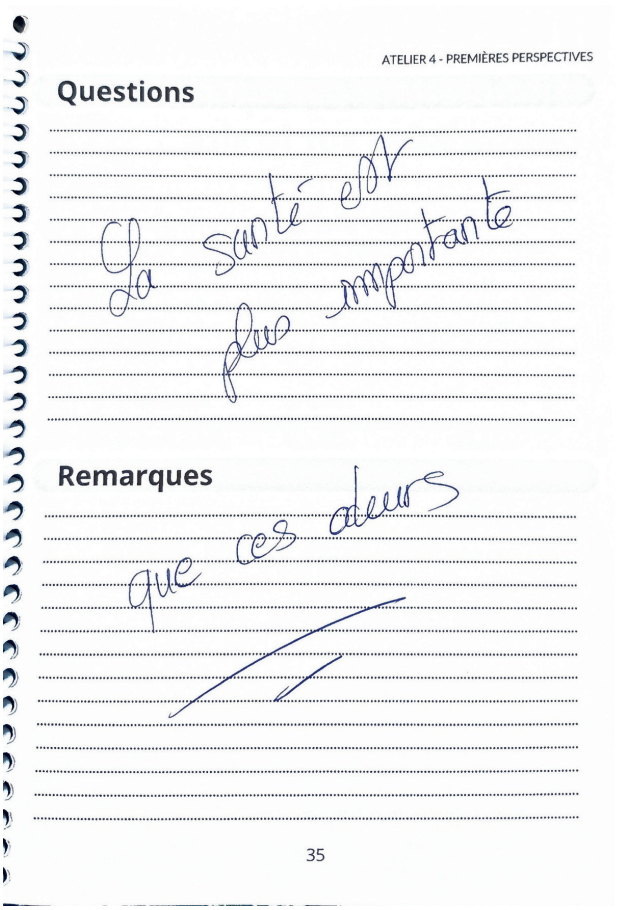
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

La santé est plus importante

Remarques

que ces acteurs

35

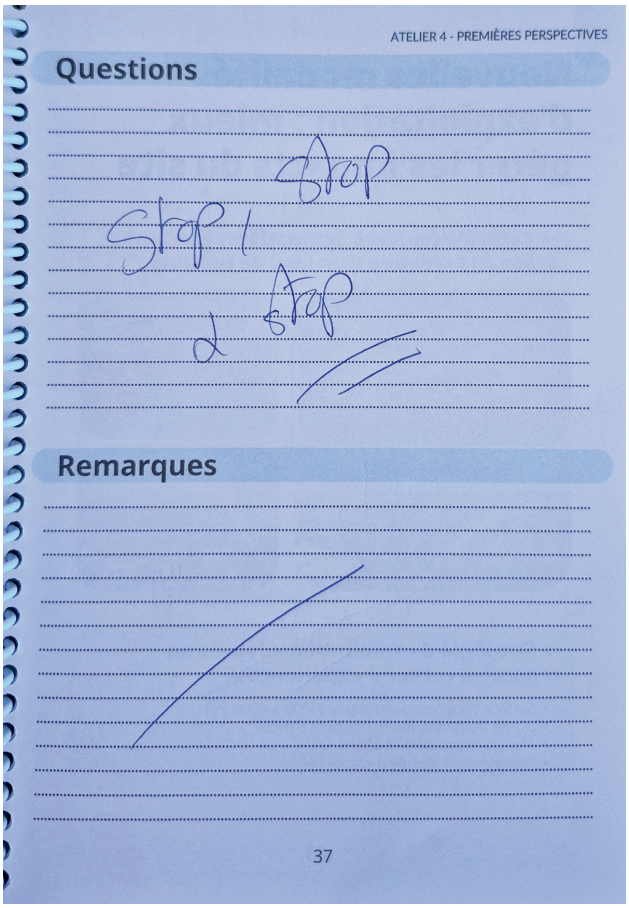
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Stop

Stop !

à Stop

Remarques

37

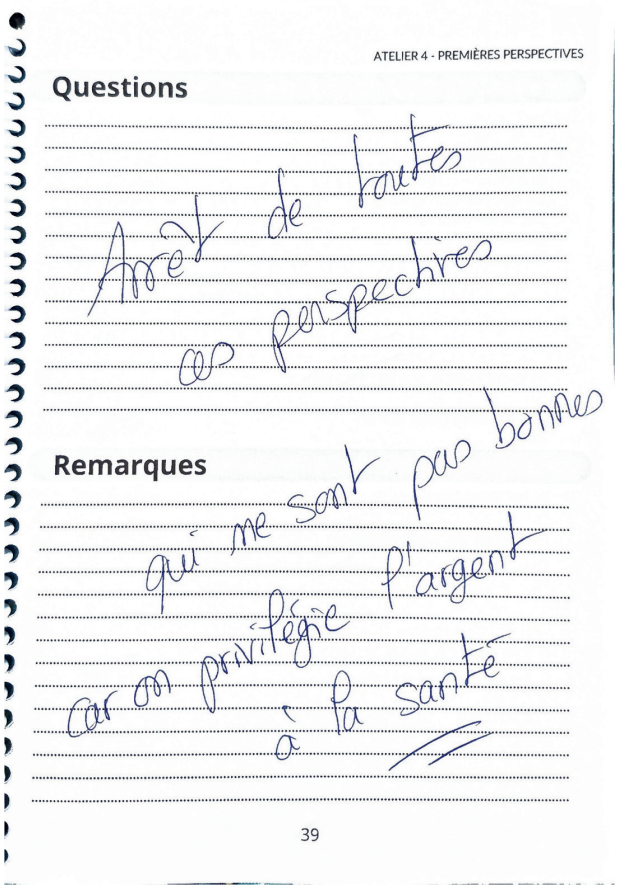
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Arrêt de toutes

ces perspectives

Remarques

qui ne sont pas bonnes

car on privilégie l'argent

à la santé

39

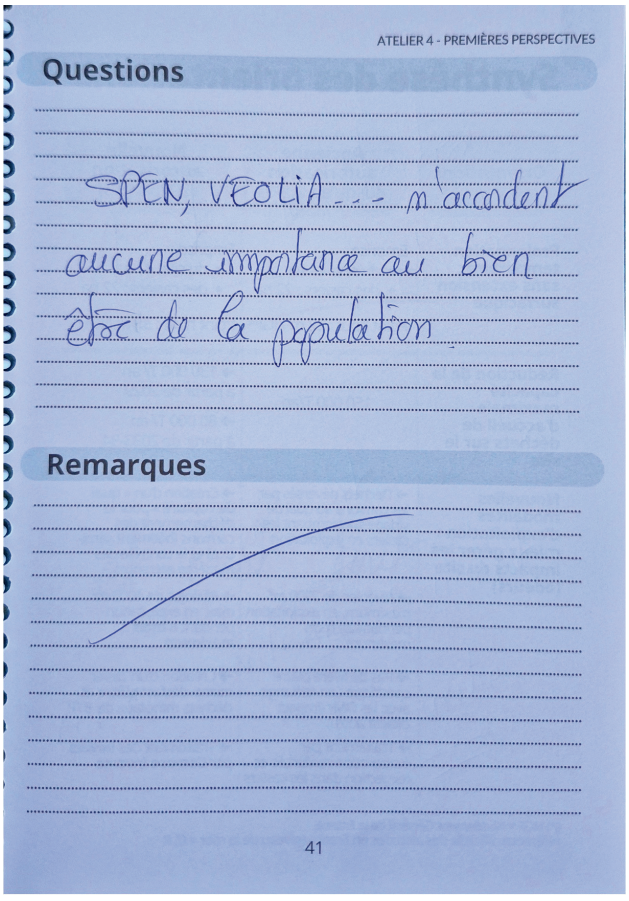
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

SPEN, VEOLIA ... n'accordent

aucune importance au bien

être de la population

Remarques

41

Retour 5 5/6

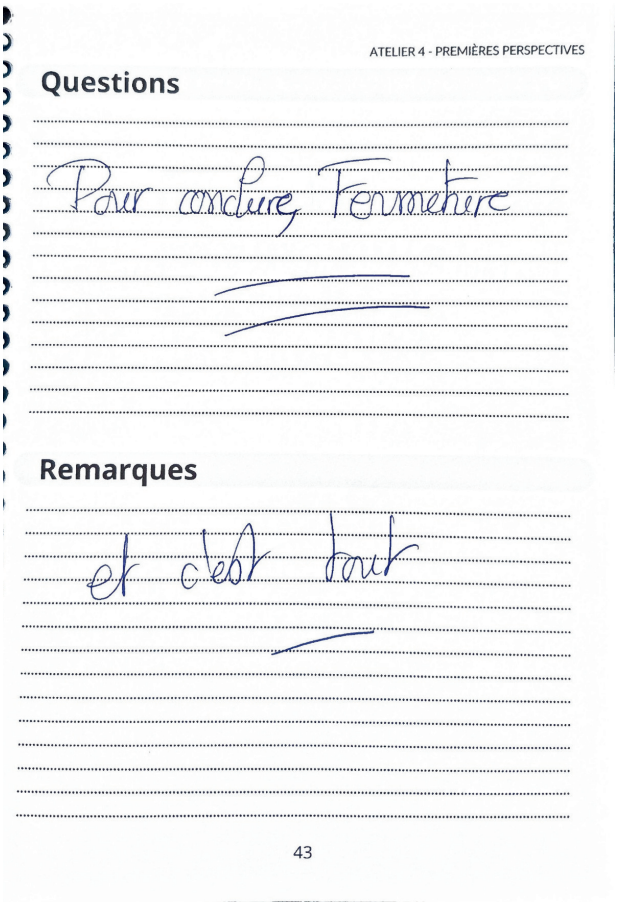

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Pour conclure, Fermeture

Remarques

et c'est tout

43

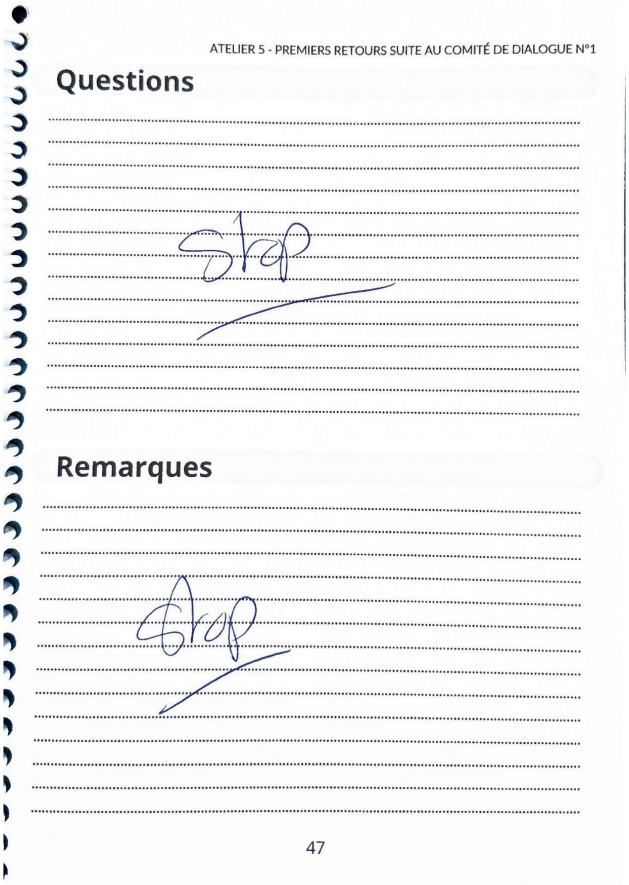

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Stop

Remarques

Stop

47

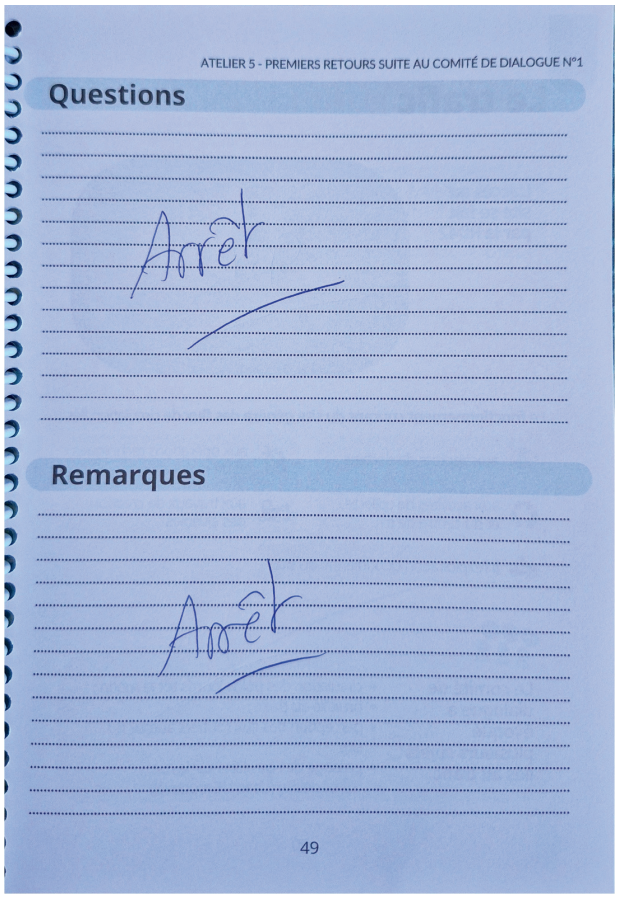

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Arrêt

Remarques

Arrêt

49

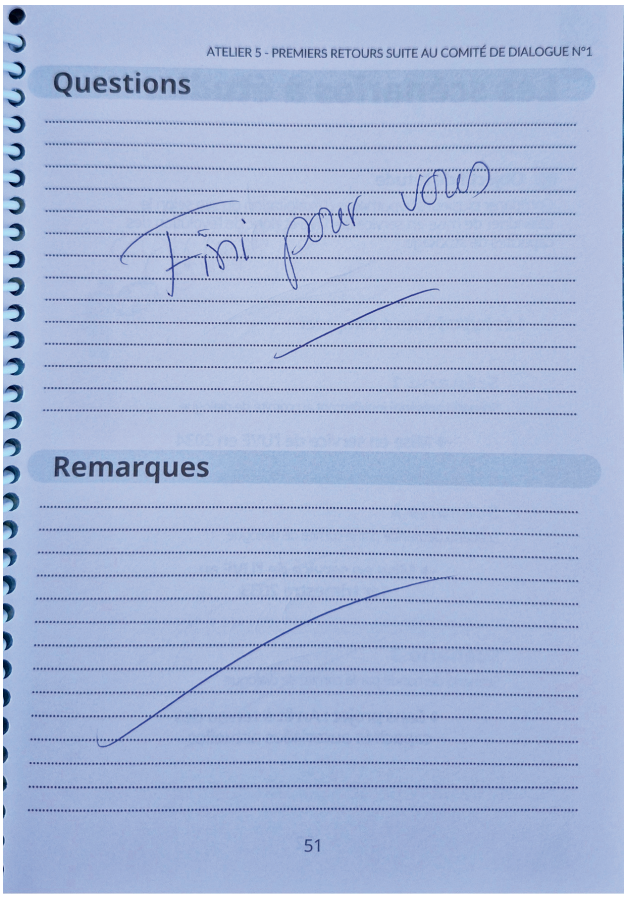

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Fini pour vous

Remarques

51

Retour 5 6/6

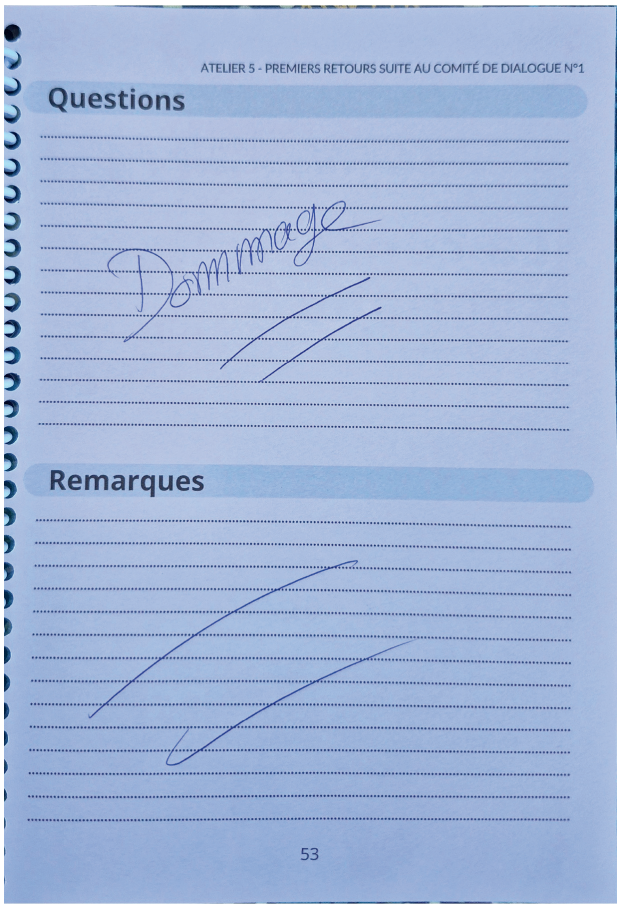

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Dommage

Remarques

53

Retour 6 1/5

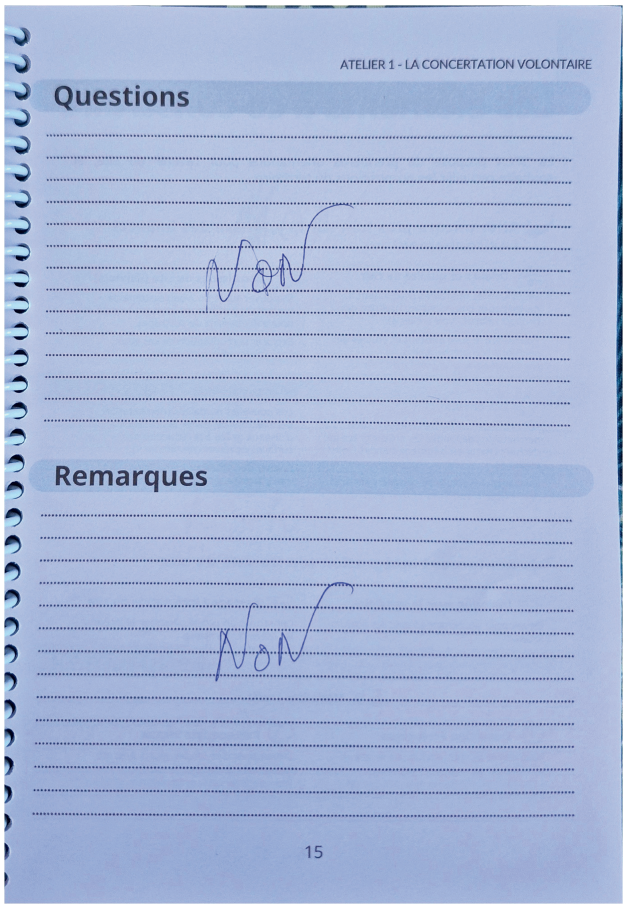

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Non

Remarques

Non

15

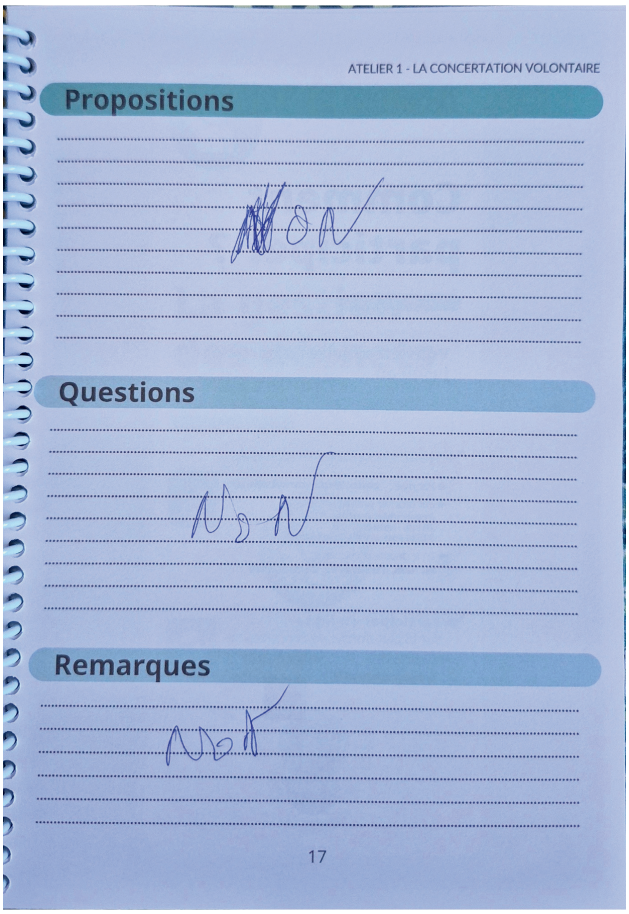

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Non

Questions

Non

Remarques

Non

17

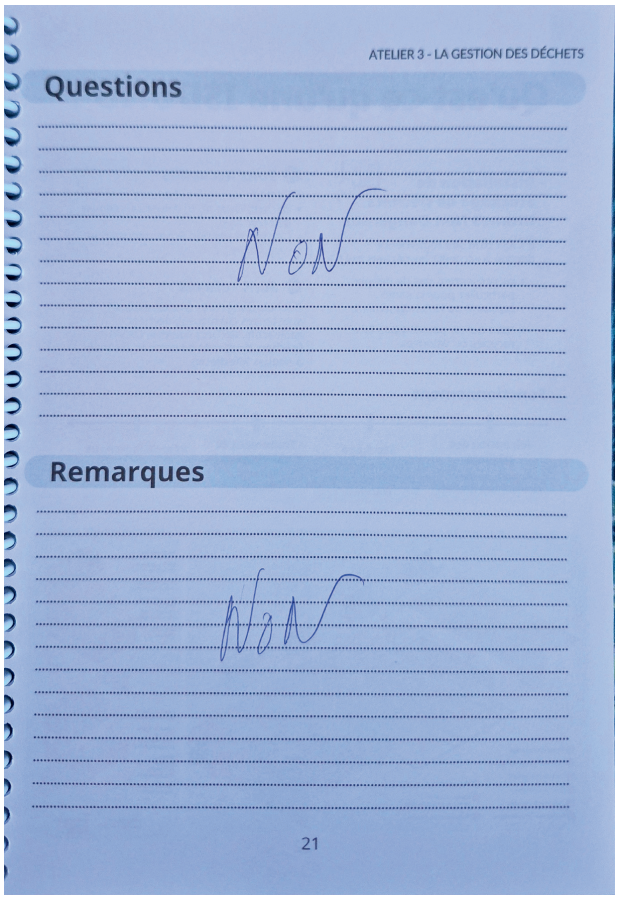

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

21

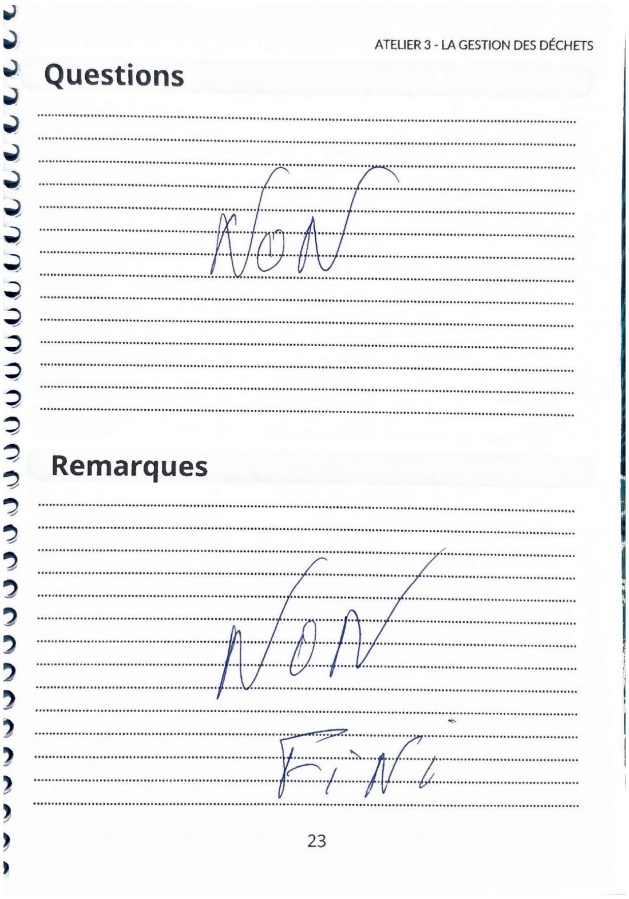

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

Rien

23

Retour 6 2/5

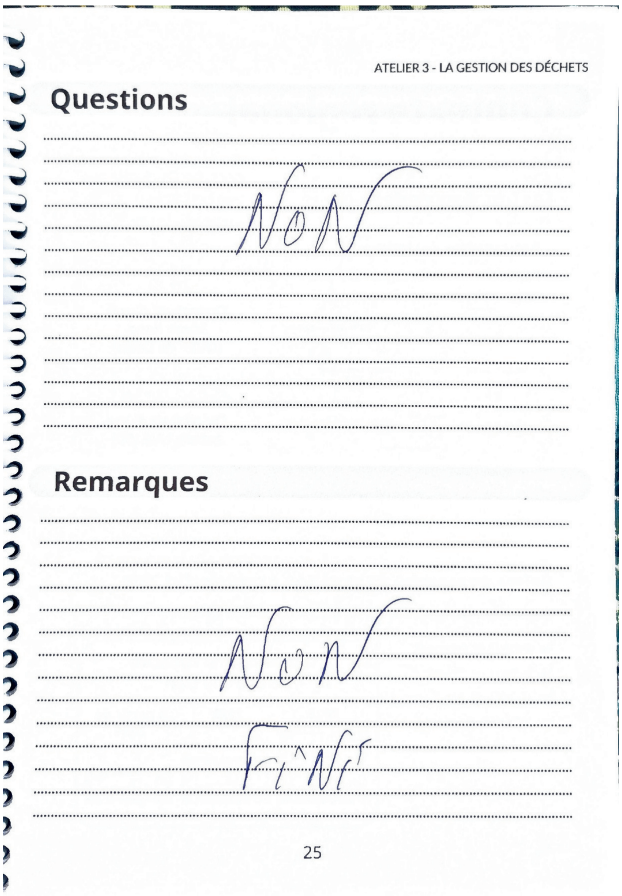
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

Fini

25

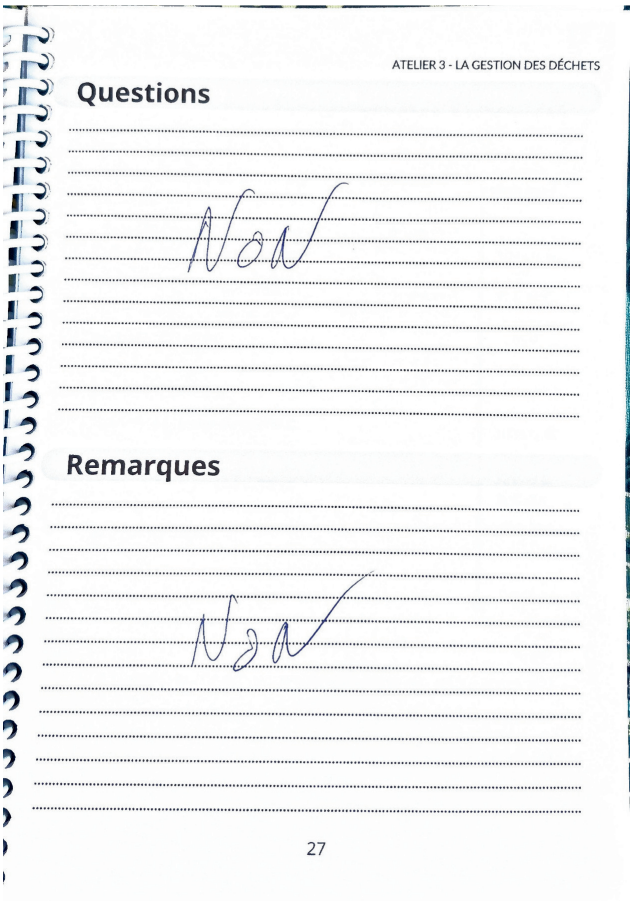
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

27

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

29

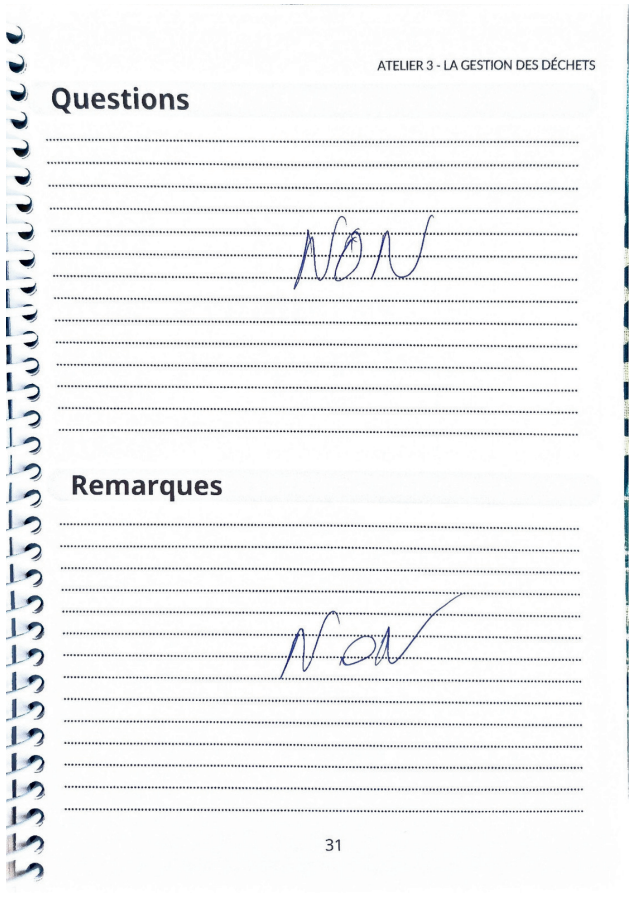
ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non

Remarques

Non

31

Retour 6 3/5

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
35

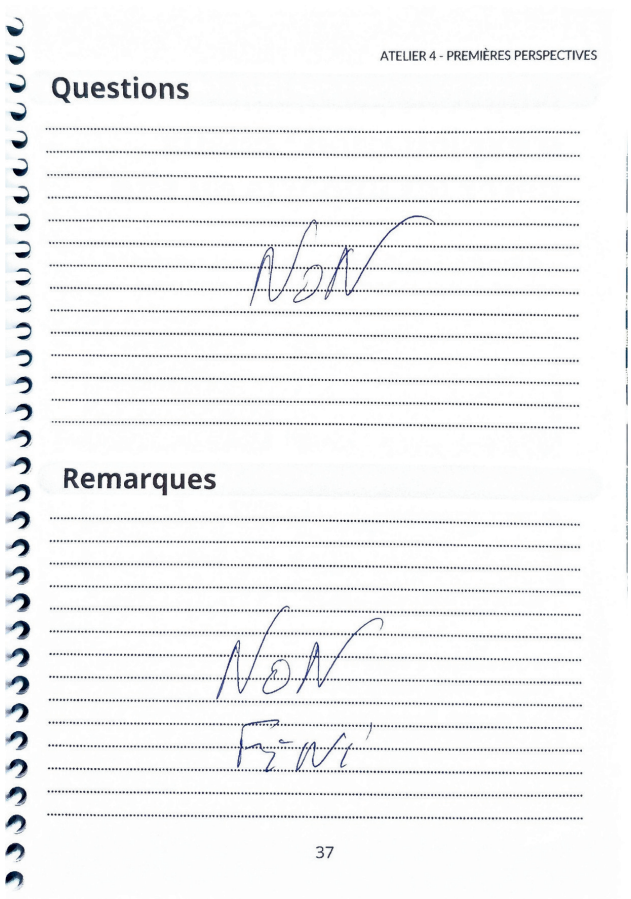
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
37

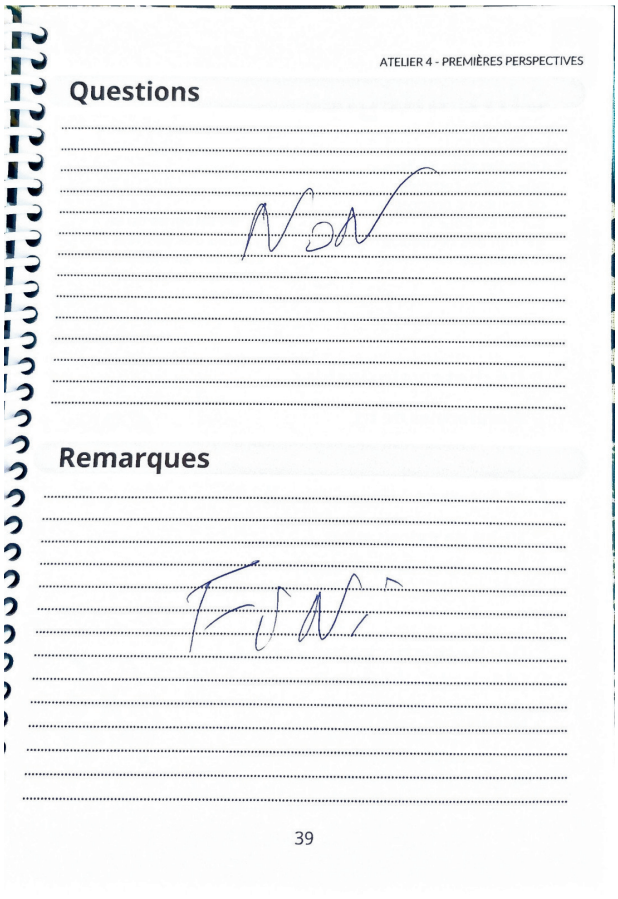
ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
39

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES
Questions
Remarques
41

Retour 6 4/5

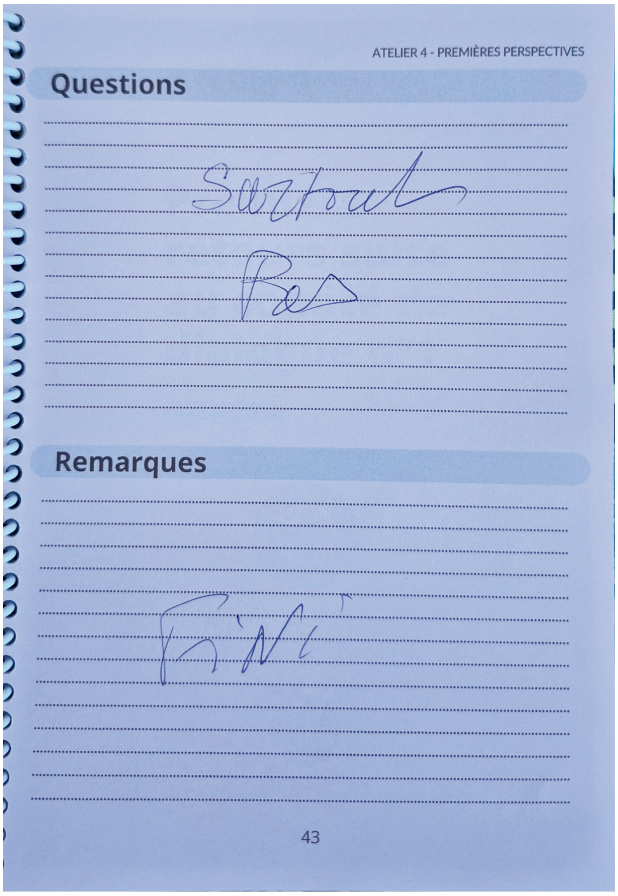

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

43

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

47

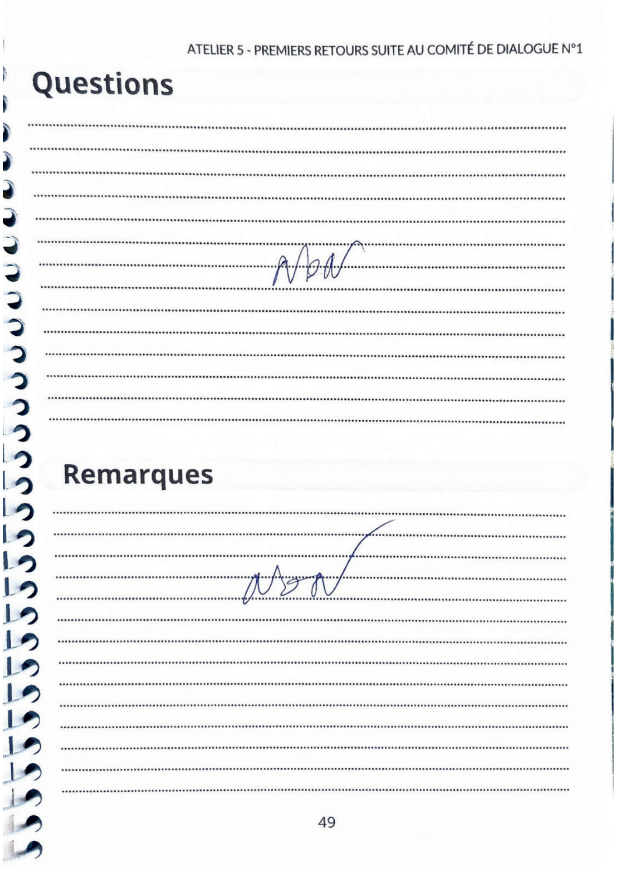

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

49

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

51

Retour 6 5/5

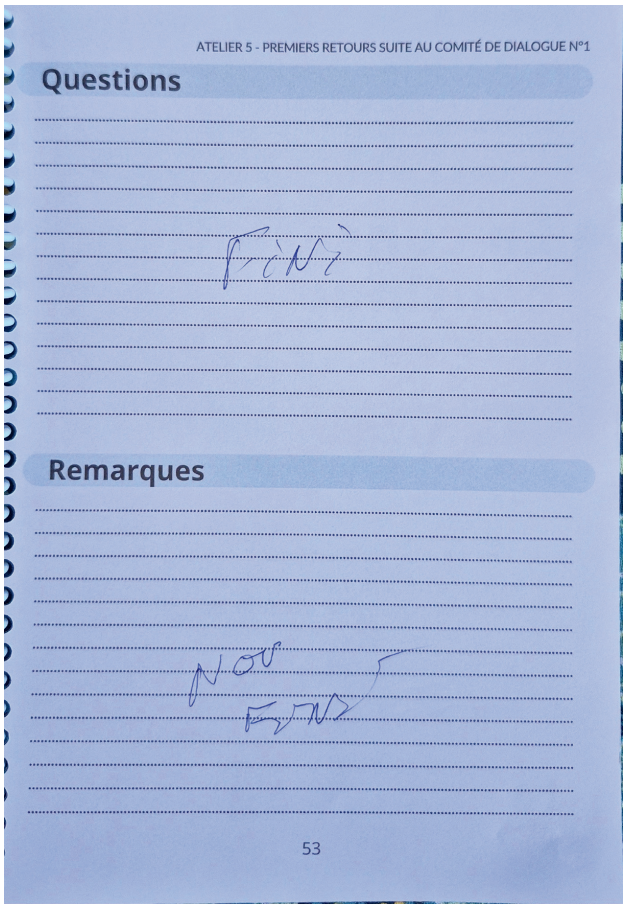

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

FINI

Remarques

NON

FIN

53

Retour 7 1/2

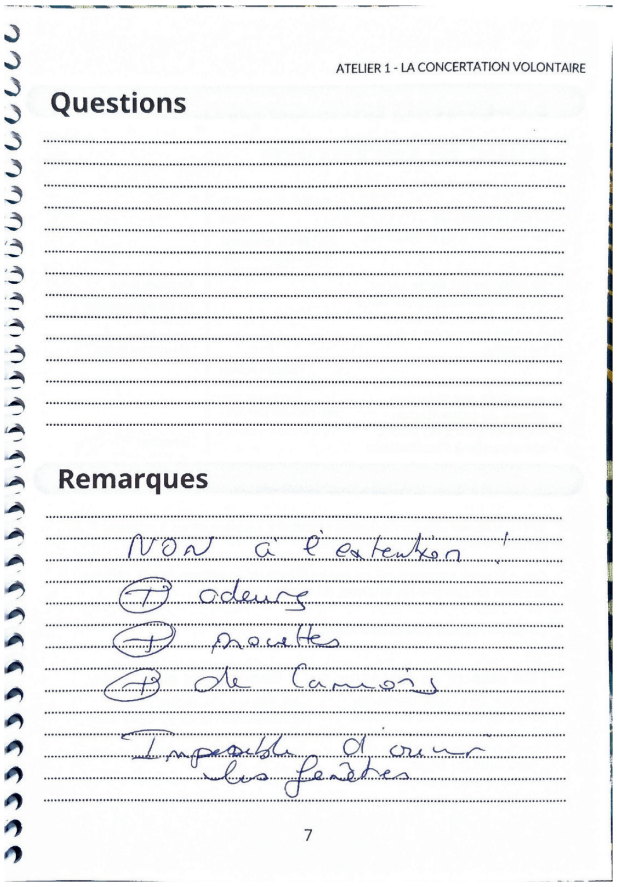

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

NON à l'extention !
(+) odeurs
(+) mouettes
(+) de camions

Impossible d'ouvrir les fenêtres

7

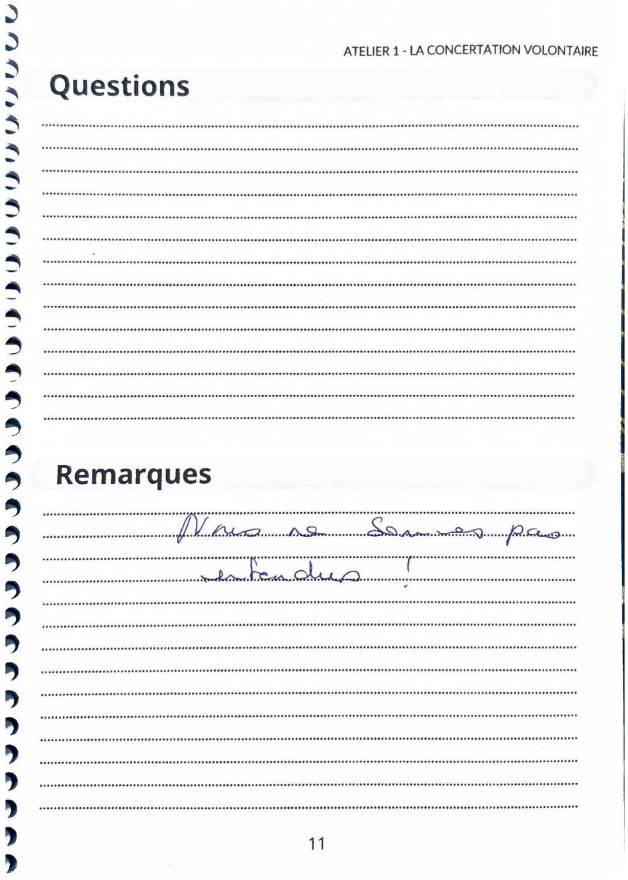

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

Nous ne sommes pas entendus !

11

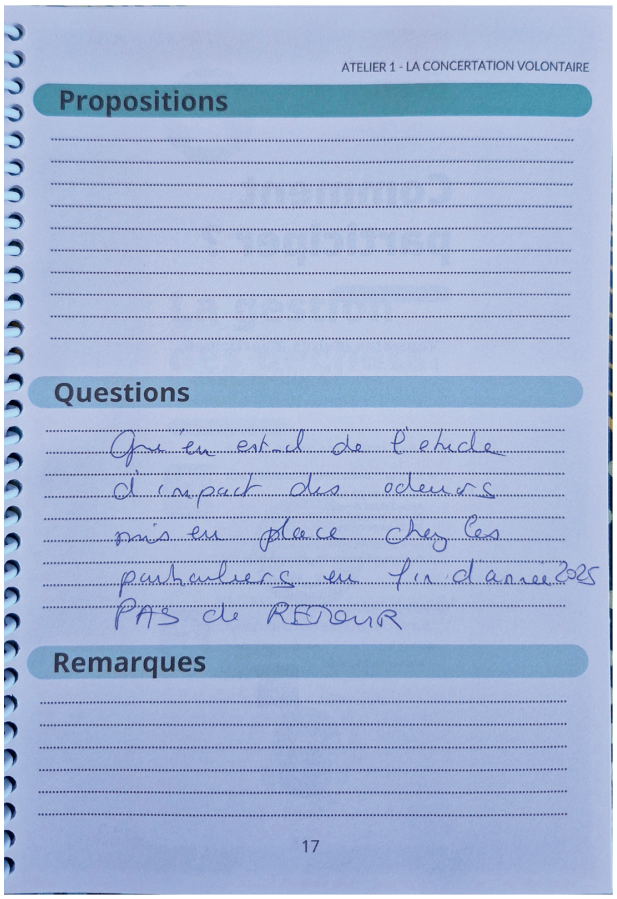

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Questions

Qu'en est-il de l'étude d'impact des odeurs mis en place chez les particuliers en fin d'année 2025
PAS de RETOUR

Remarques

17

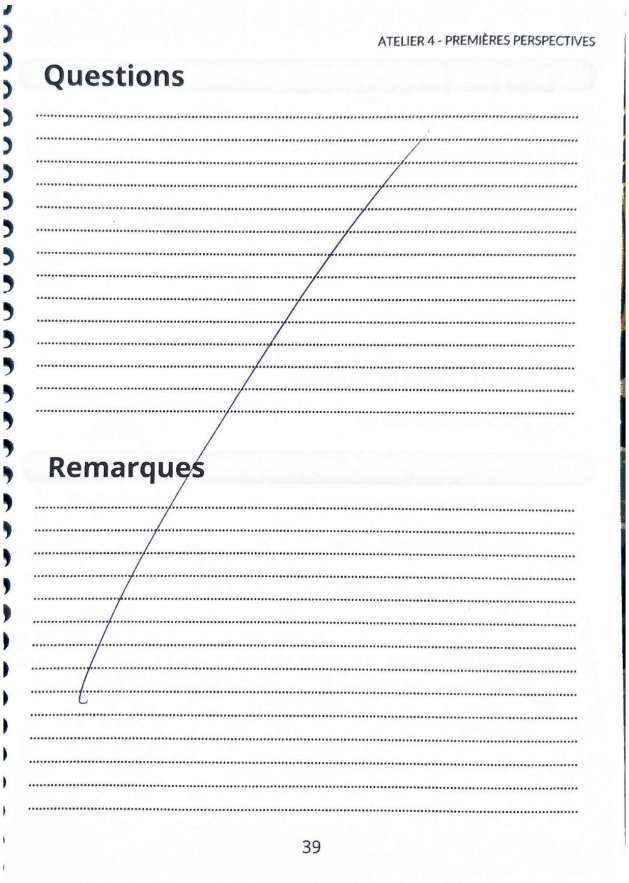

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

39

Retour 7 2/2

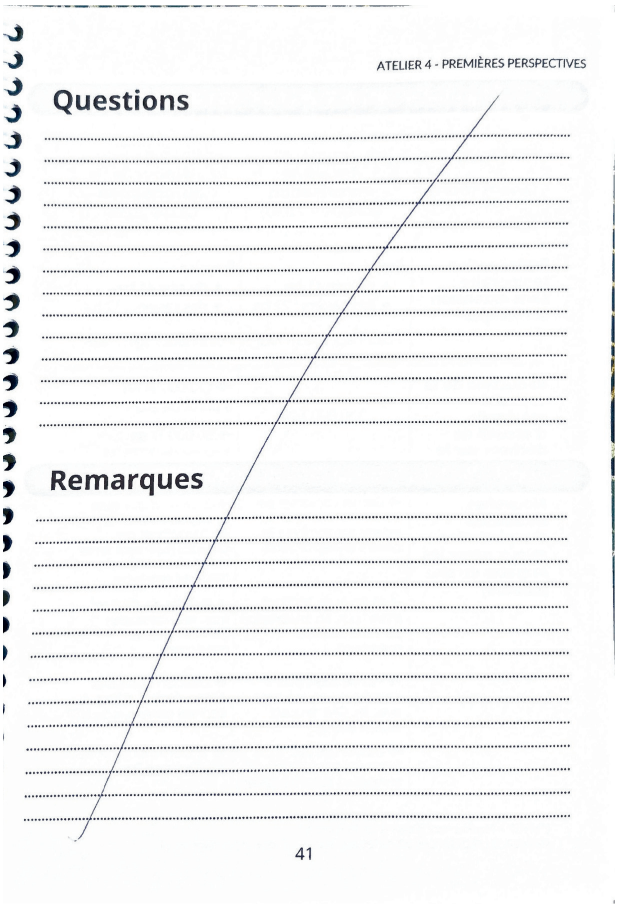

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

41

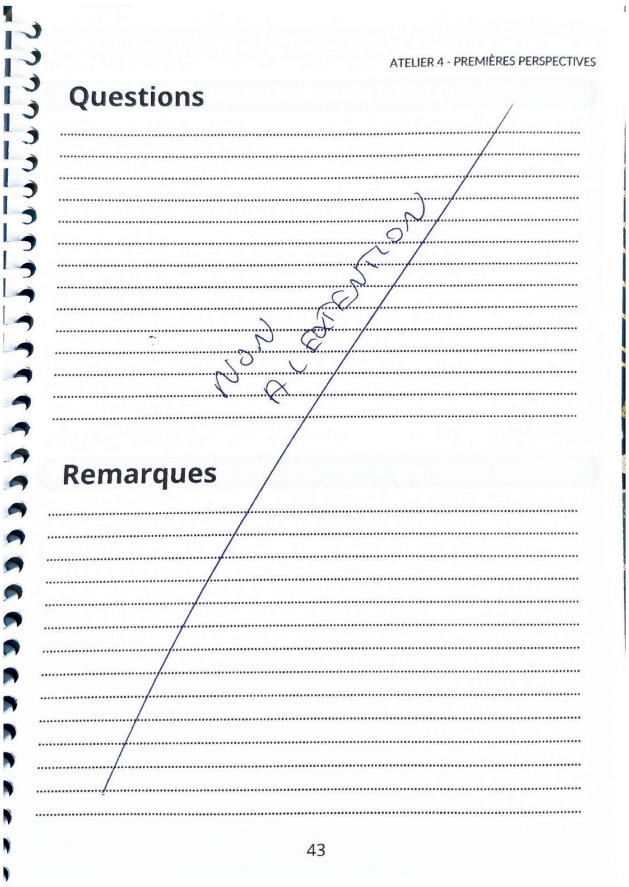

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NEW REALISATION

Remarques

43

Retour 8

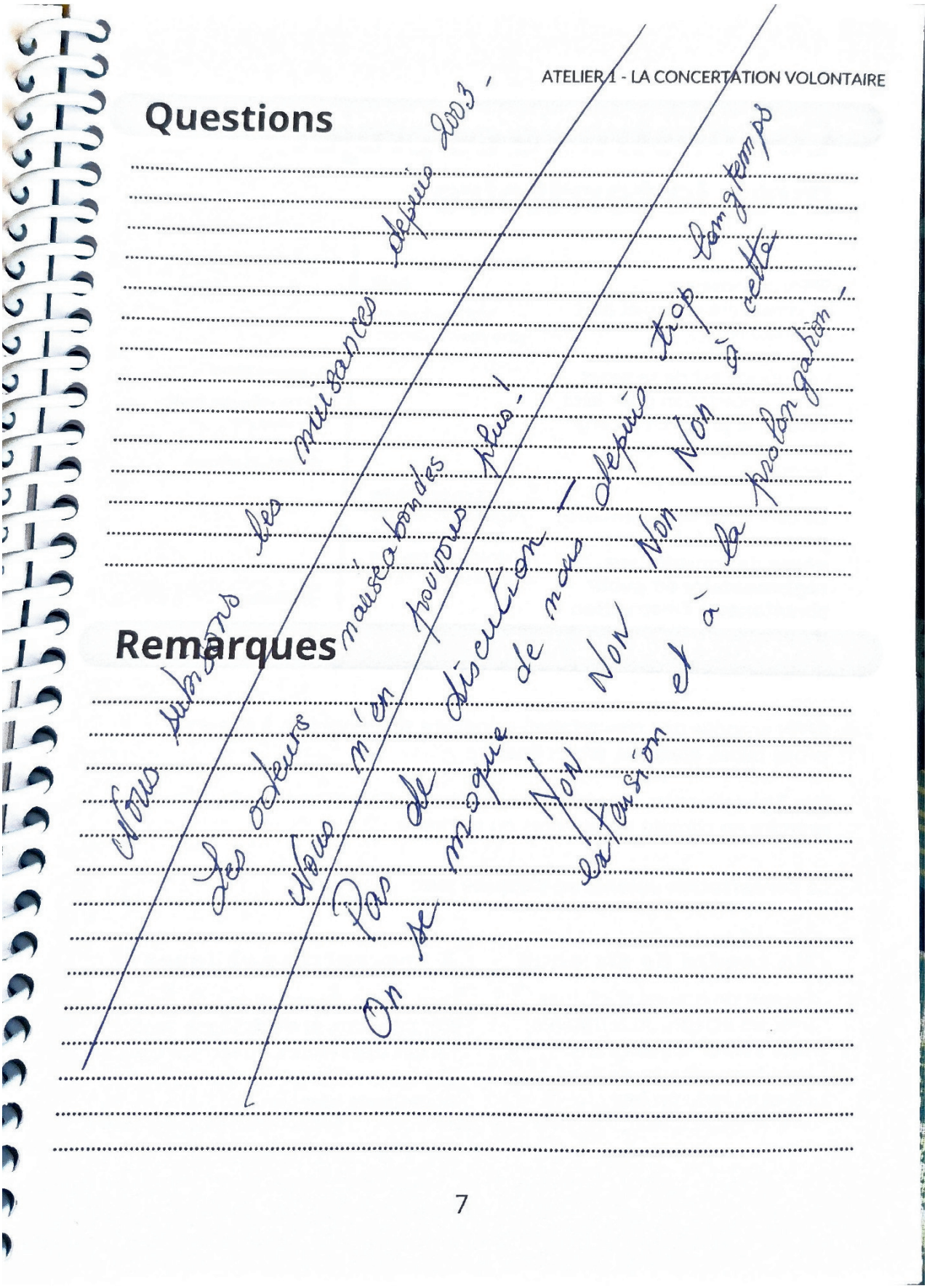

Questions

Nous subissons les nuisances depuis 2003 -
Les odeurs nauséabondes
Nous n'en pouvons plus !
Pas de discution - depuis trop longtemps
On se moque de nous Non Non Non à cette
Non Non Non
extension et à la prolongation -

Remarques

Retour 9 1/6

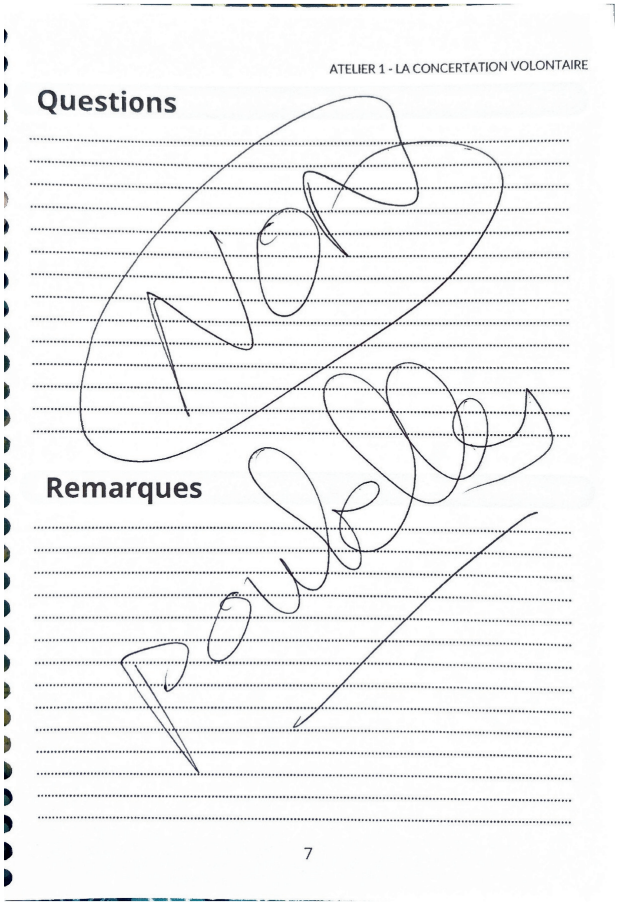
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

7

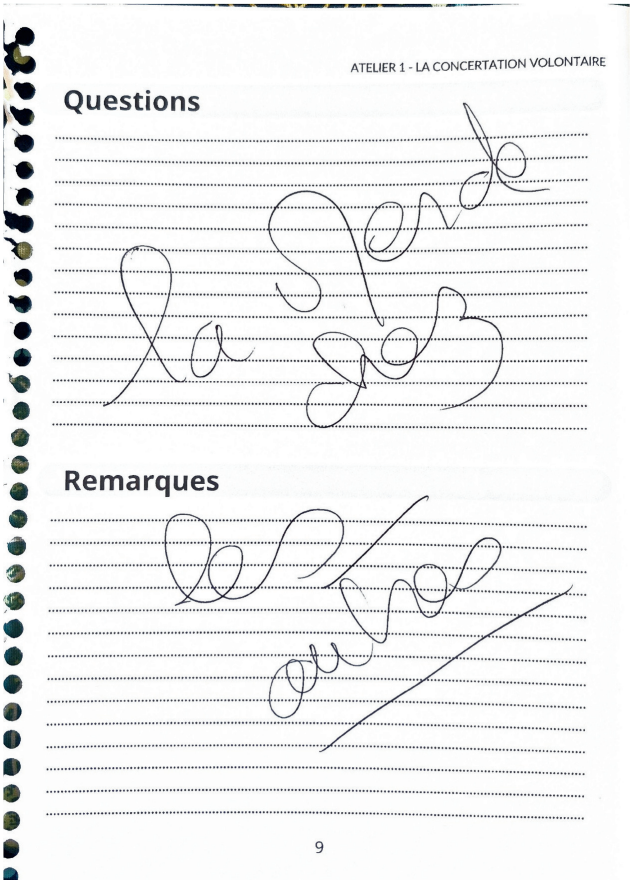
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

9

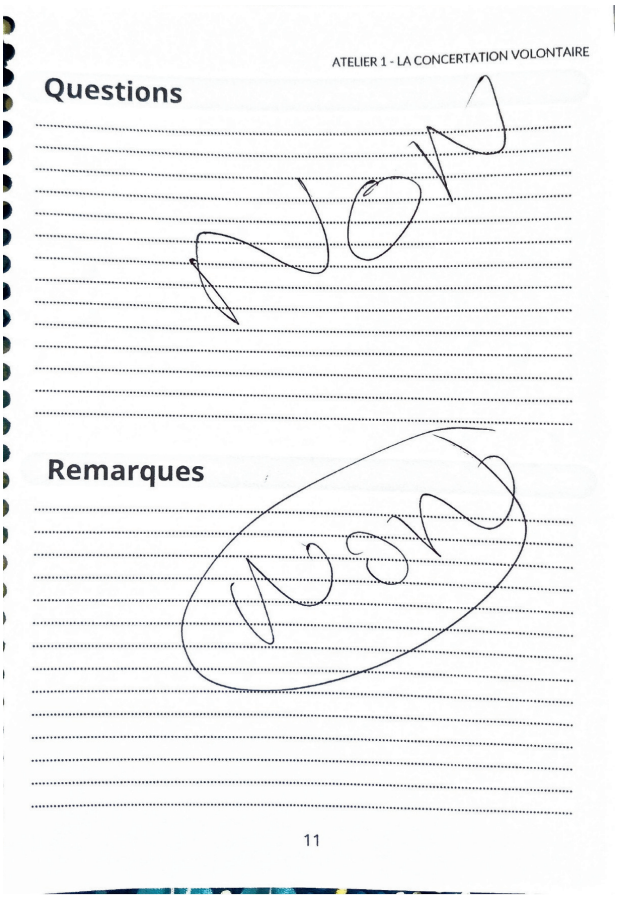
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

11

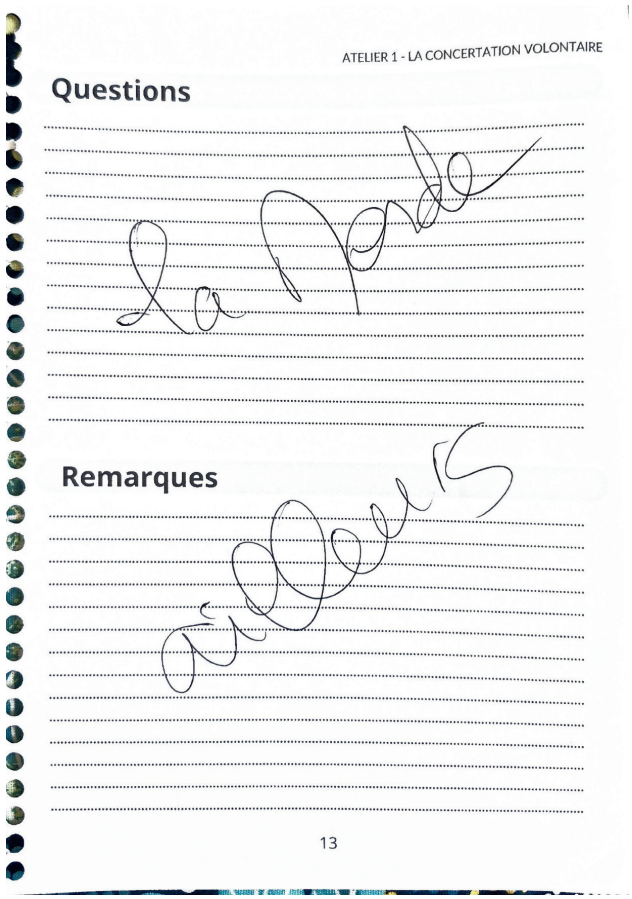
ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

13

Retour 9 2/6

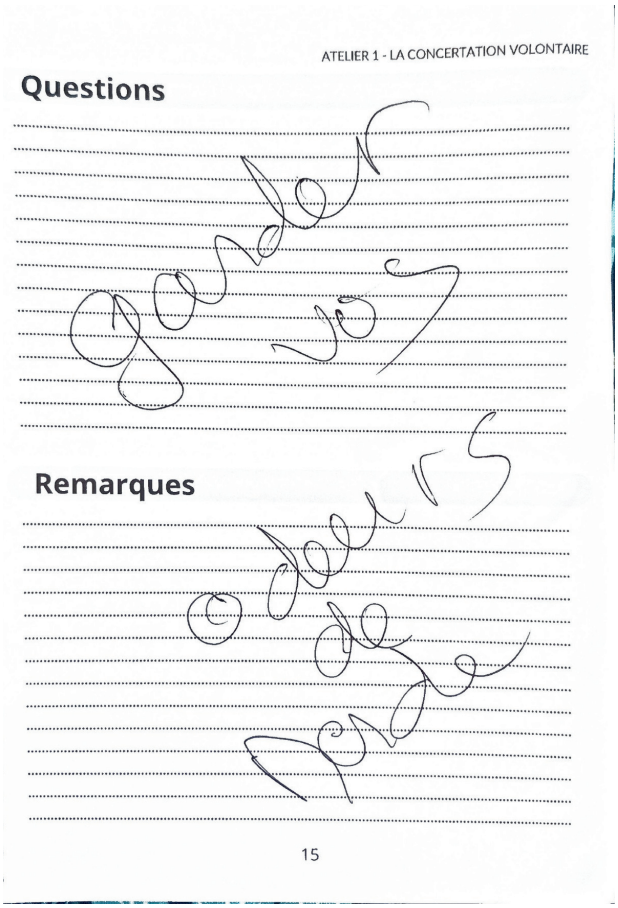

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

15

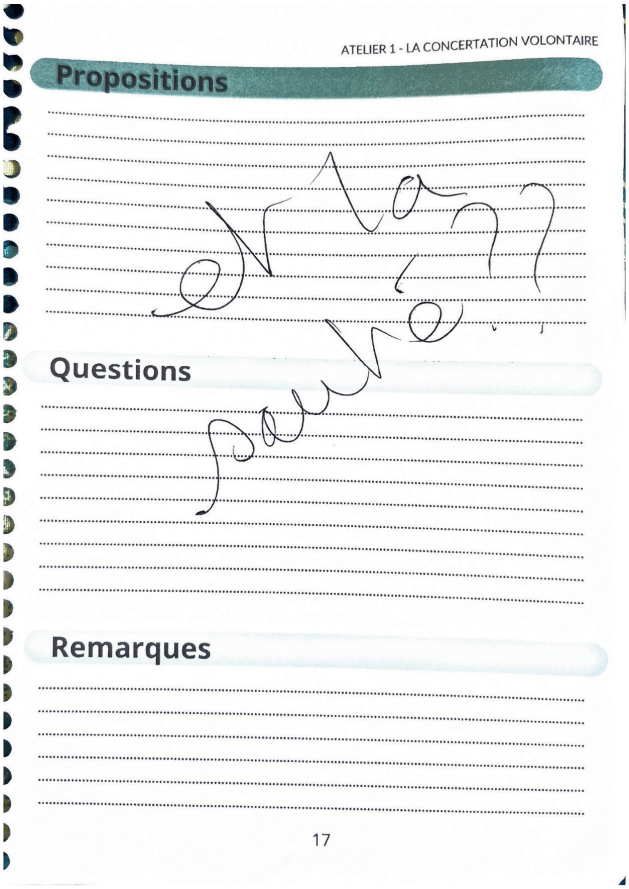

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Questions

Remarques

17

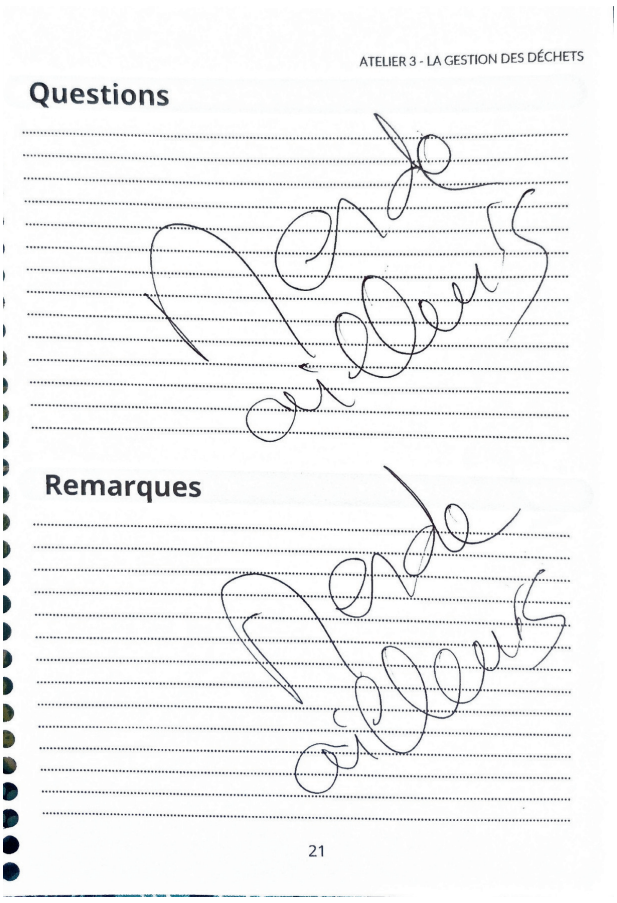

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

21

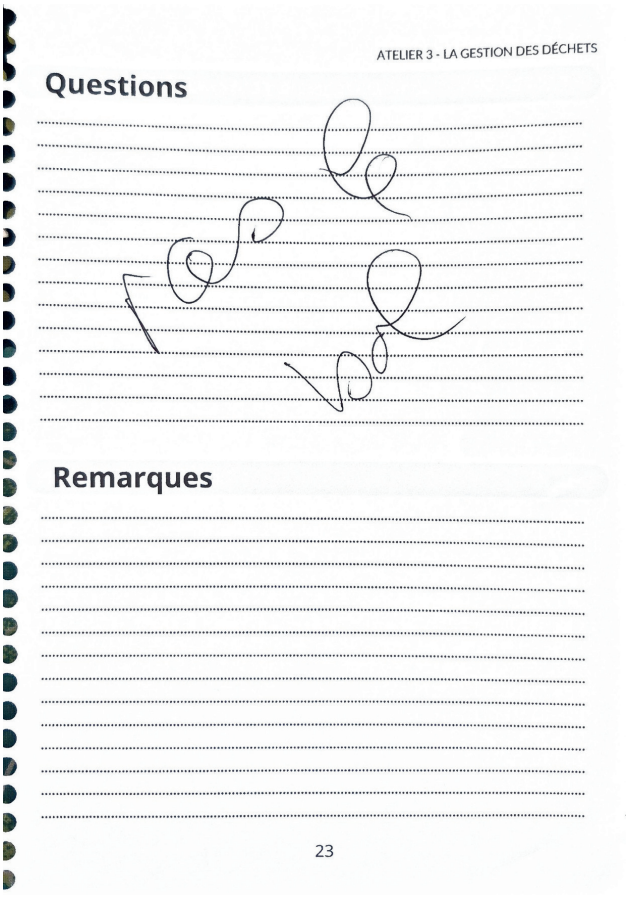

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

23

Retour 9 3/6

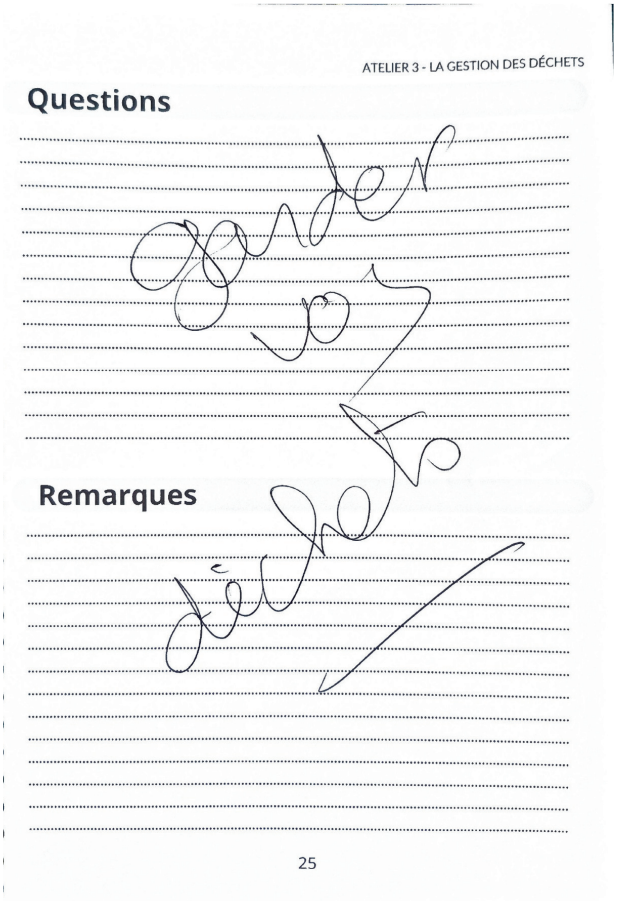

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

25

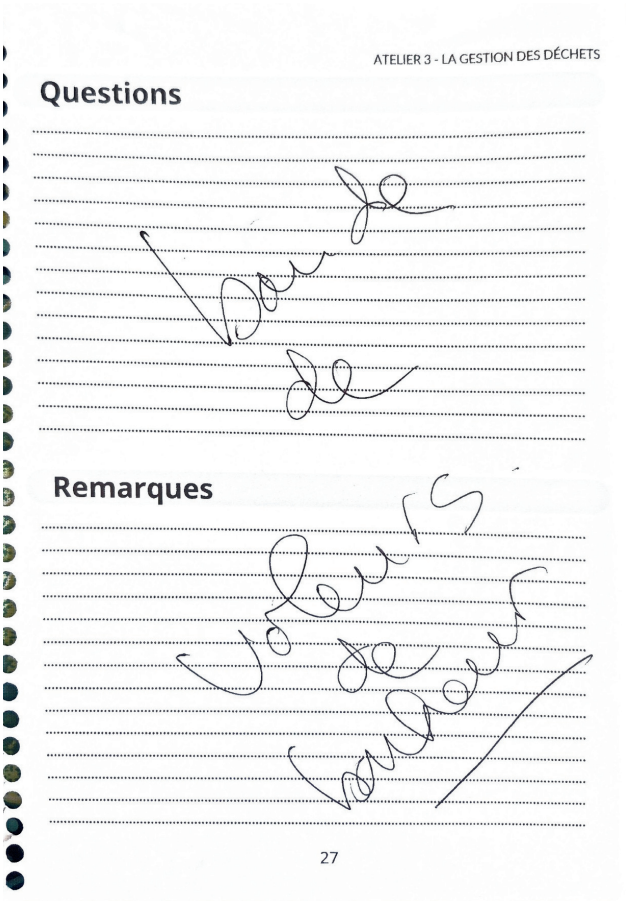

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

27

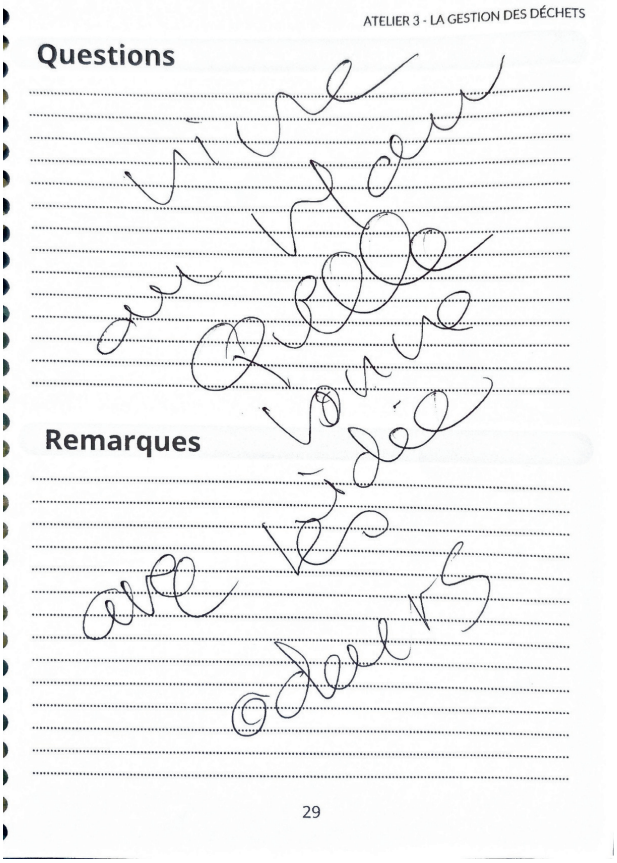

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

29

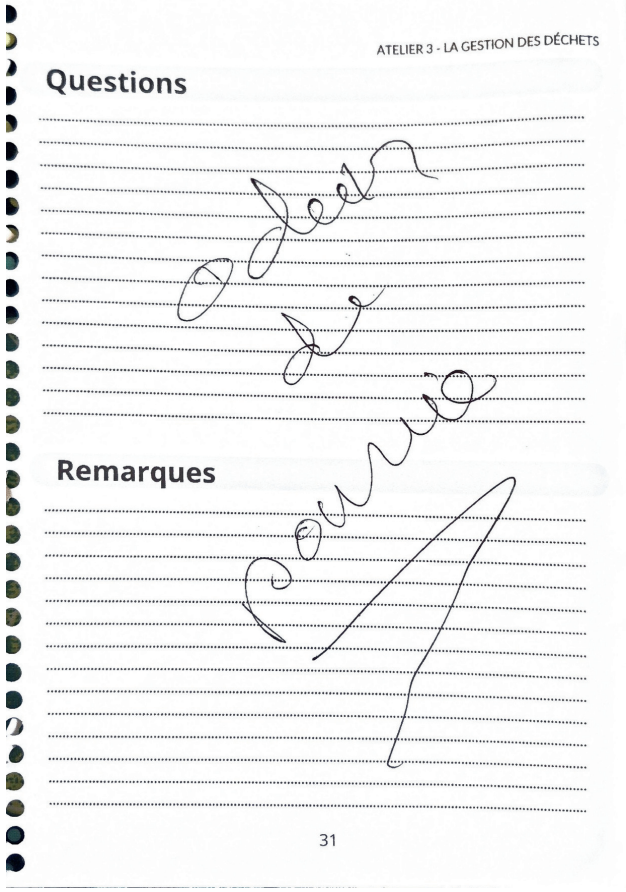

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

31

Retour 9 4/6

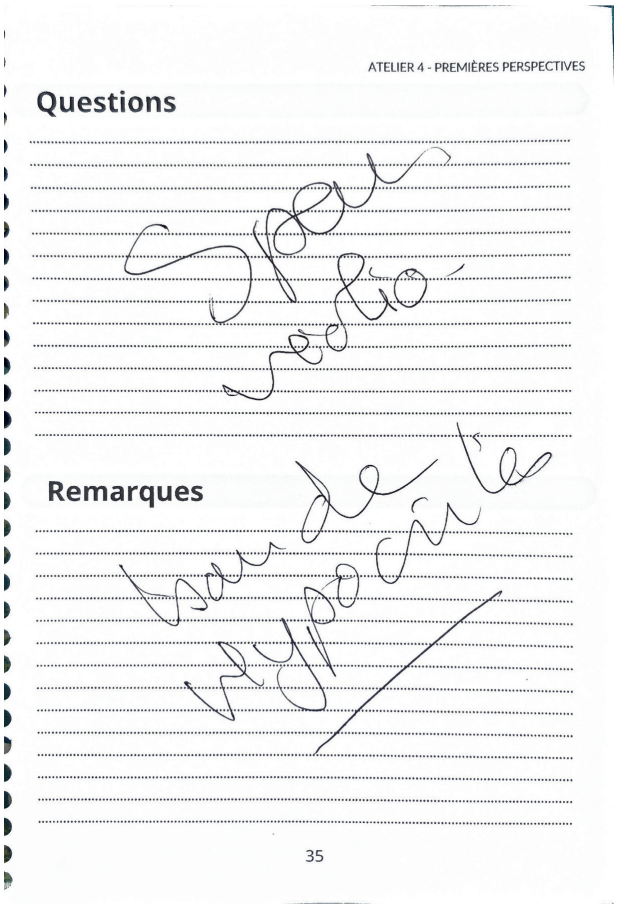

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

35

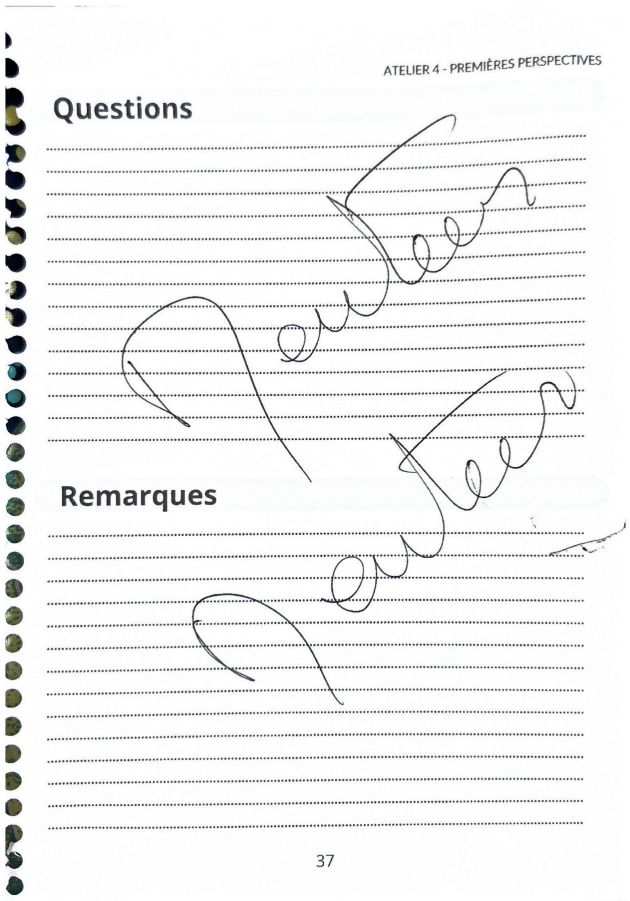

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

37

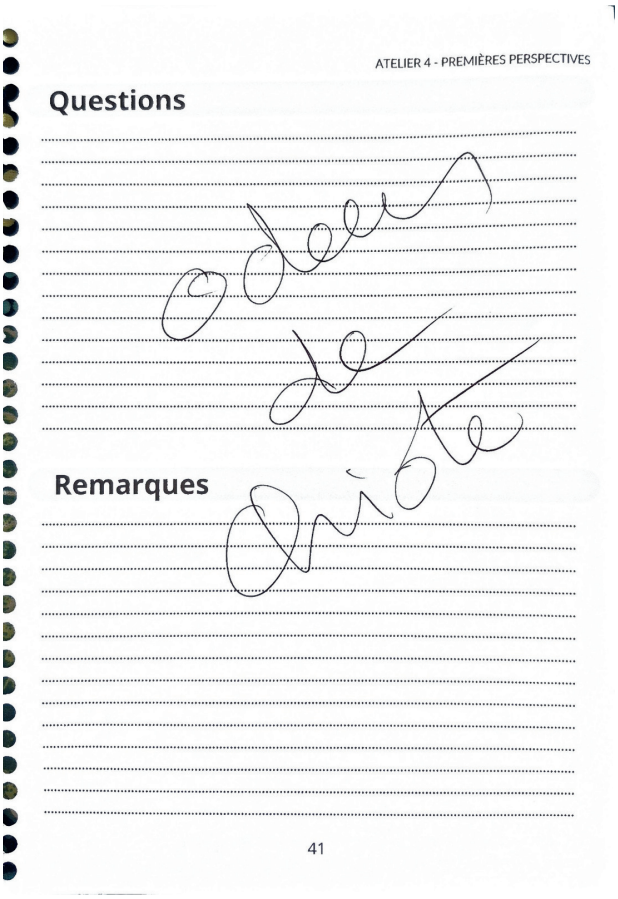

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

41

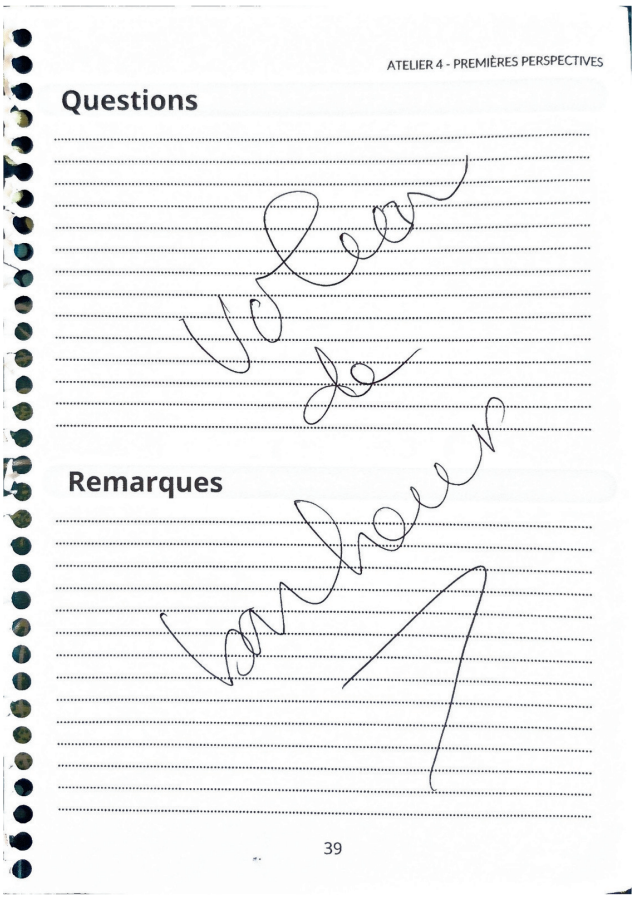

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

39

Retour 9 5/6

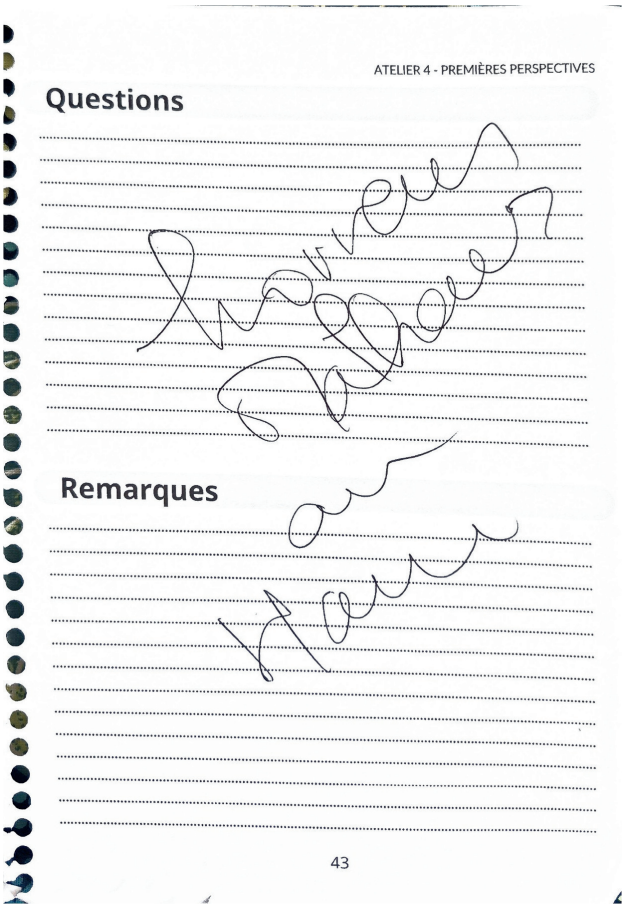

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Remarques

43

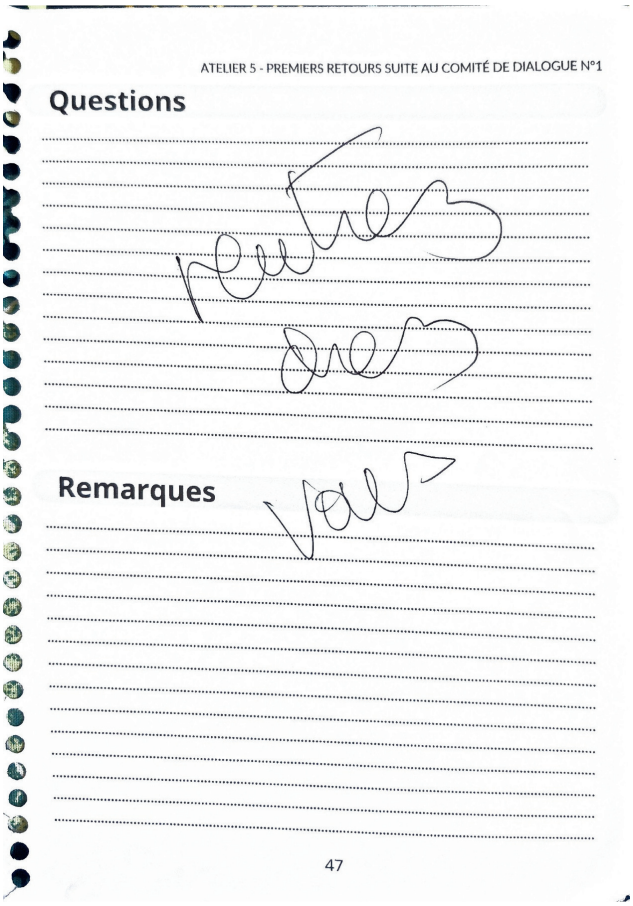

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

47

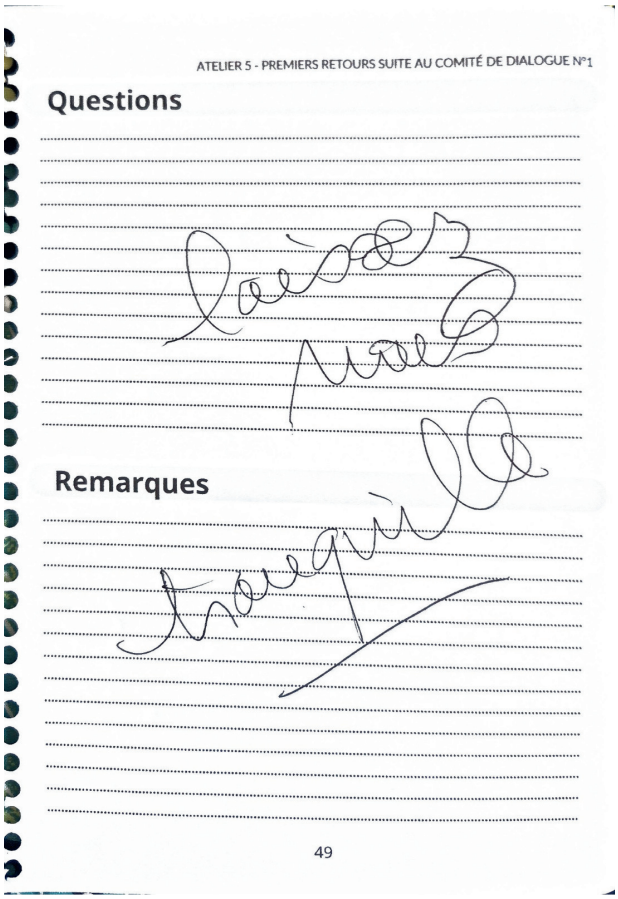

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

49

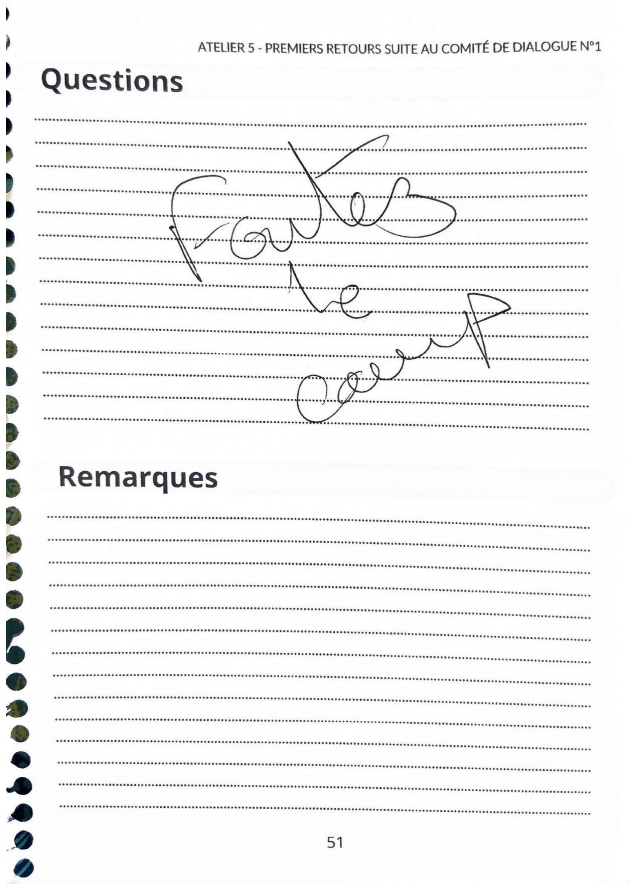

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

51

Retour 9 6/6

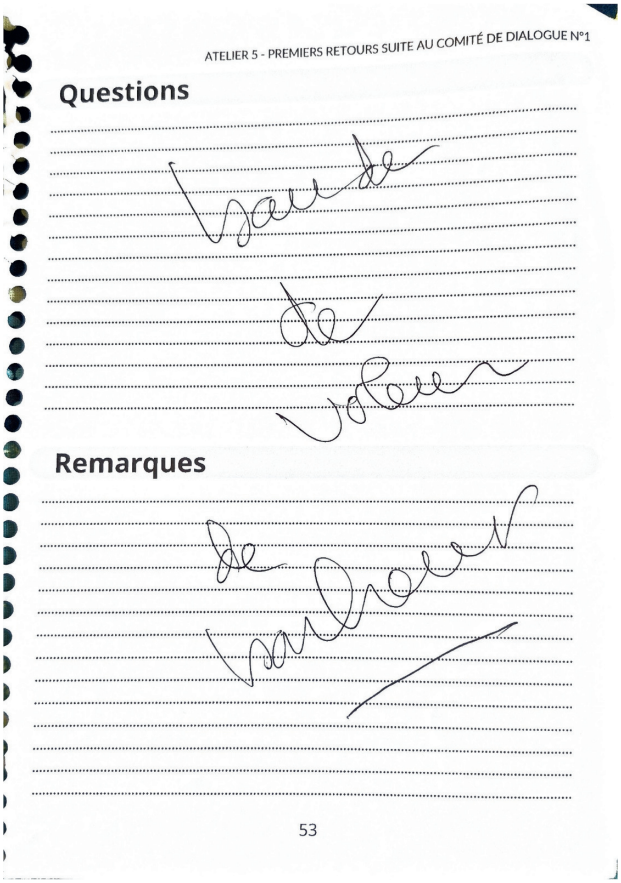

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

53

Retour 10 1/5

Ouverture d'un dialogue autour des perspectives pour le site du Ham exploité par la SPEN sur les communes du Ham, d'Éroudeville et d'Écausseville

Aux vues de ce livret pas de dialogue possible tout est déjà projeté

Livret d'information et de dialogue n°1

Ce livret contient

- Les planches de l'exposition d'information et de dialogue n°1
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions

Exposition d'information et de dialogue n°1
16 et 17 juin 2026

de 17h00 à 20h00

Montebourg & Le Ham

Rendez-vous sur la page web dédiée
→ **spen-consultation.fr**

Nous contacter
→ **contact@spen-consultation.fr**

Questions

Non à la poursuite du Site

Remarques

La SPEN et Veolio n'ont jamais respecté leurs engagements

Questions

Vous oubliez les communes proche de votre perimètre Urville Valognes Flottemanville Bocage Fresville

Nous beneficions aussi des odeurs

Remarques

Non systematique

Votre dialogue est de la poudre aux yeux

Questions

qu'en pensez vous ? les cancers

Les cancers à proximité du site qu'en faites vous

Urville sur un rayon de 200 mètre 8 cancers 3 deces dans les 5 ans les autres suivant.

Remarques

Beau livre et Belles Paroles

Retour 10 2/5

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Fermer le site en 2028

Questions

Fermeture en 2028

Remarques

En 2030 les enfouissements seront interdits en europe

17

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Des chiffres et des chiffres

Vous voulez noyer le poisson

Remarques

Pour certains déchets revoir le système des emballages des produits que nous consomons

21

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Garantissez vous l'étanchéité des casers j'en doute avec les tonnages énormes sur chaque case

Remarques

Les luxivias en trop qu'en faites vous ? et la nappe freatique pollution des eaux

23

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Au nom de l'emploi on ne peut pas faire n'importe quoi le jeux des questions reponses ne passe pas.

Remarques

Vous n'avez pas assuré le traitement du luxivia

25

Retour 10 3/5

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

L'ouverture d'une filière UVE 50 est bien trop tardive.

Remarques

IDEM

27

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Non arret en 2028

Remarques

Arret 2028

29

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Arret 2028

Remarques

2028

31

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Non et Non

Remarques

A vous lire tout va être Merveilleux à quand la piste de ski !

35

Retour 10 4/5

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Les acteurs qu'en faites vous.

Remarques

2030 interdiction des enfouissement au niveau europeen

donc vous êtes Hors la loi

37

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

De belle paroles saurez vous les tenir ?

Remarques

Venez Habiter à Herouville a la hauteur de Matrio

39

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Non

Remarques

Que de bonnes resolution je ne vous crois pas

41

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Vos chiffres nous depassent

Remarques

IDEM

43

Retour 10 5/5

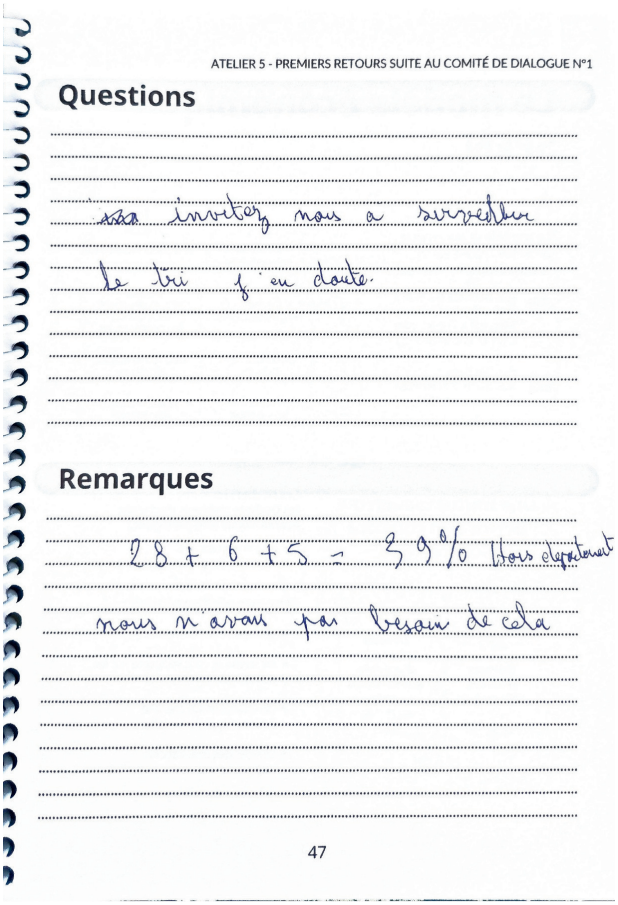

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

~~xxx~~ invitez nous a surveiller le tri j'en doute.

Remarques

28 + 6 + 5 = 39 % Hors departement nous n'avons pas besoin de cela

47

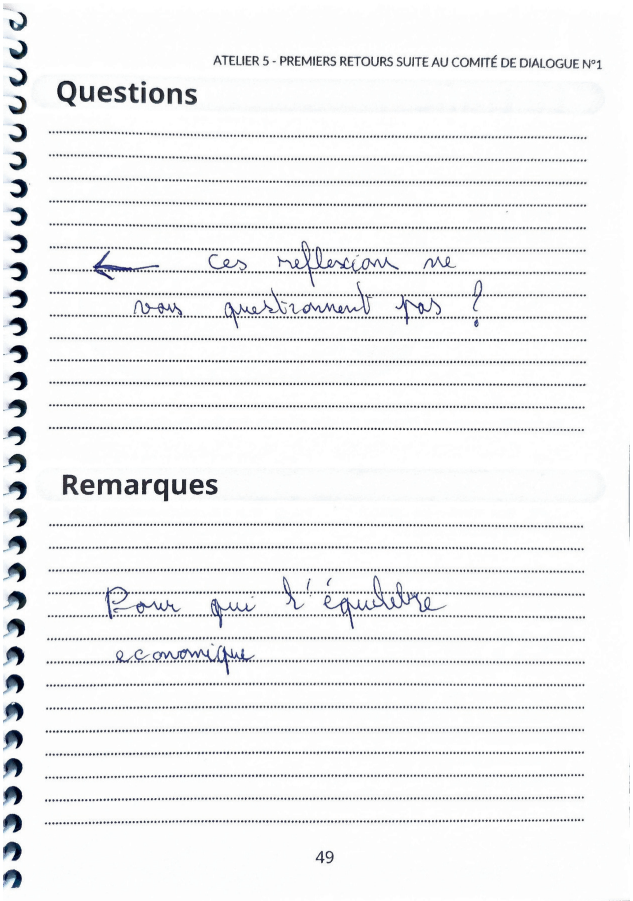

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

← ces reflexions ne vous questionnent pas ?

Remarques

Pour qui l'équilibre economique

49

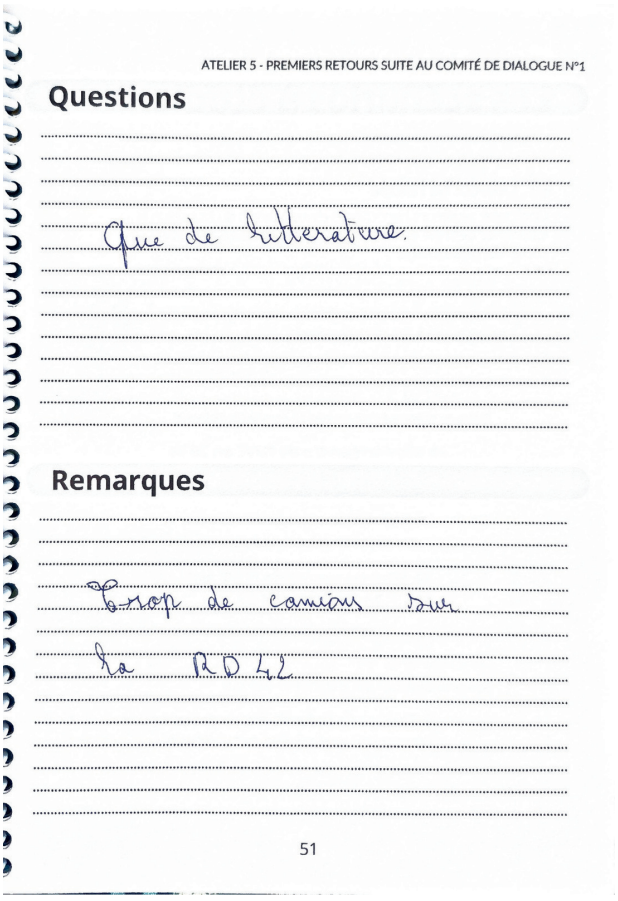

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Que de litterature.

Remarques

Trop de camions sur la RD 42

51

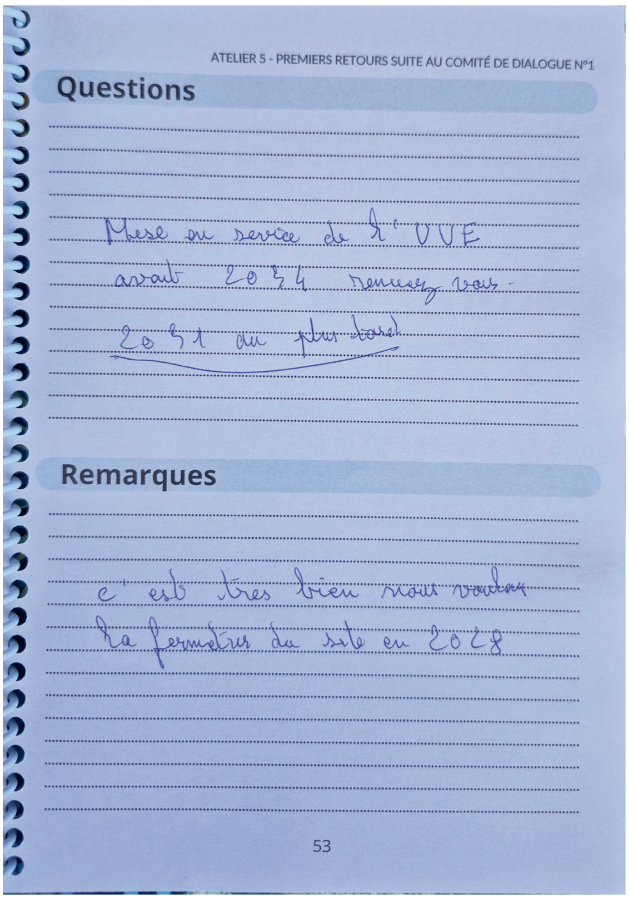

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Mise en service de l'UVE avant 2034 rencontrez vous 2031 au plus tard

Remarques

c'est très bien nous voulons la fermeture du site en 2028

53

Retour 11 1/3

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NAVRAIS PROJET

Remarques

NUL

7

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

ON N'EN VEUT PAS

Remarques

9

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

ONT ILS ÉTÉ RESPECTÉ

Remarques

13

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

ON REFUSE

Remarques

15

Retour 11 2/3

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

REPETTRE
LE SITE
EN ETAT

Questions

Remarques

17

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

ON N'EN
VEUT PLUS

Remarques

25

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

ARRET
EN 2028

Remarques

35

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

20

Remarques

37

Retour 11 3/3

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

IL FAUDRAIT
LE FAIRE
AVANT

Remarques

39

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

49

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

PAS ADAPTÉ

Remarques

51

Retour 12

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

1 Il est où le dialogue depuis 25 ans que cela dure ?
Ce n'est pas faute de vous en avoir avertis. Venez vivre dans le coin et vous comprendrez la souffrance au quotidien

Remarques

de subir ces odeurs nauséabondes !

2 Elle est où la transparence sur les profits de Veolia grâce à l'enfouissement des déchets ?

15

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

NON À L'EXTENSION

Questions

ON N'EN VEUT PAS !

Remarques

17

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NON - NON -

NON.

On n'en veut pas - - -

Remarques

Les camions montent sur les trottoirs pour se croiser.

Nous ne sommes pas en sécurité !!!

7

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Les camions roulent vite et sentent très mauvais

Remarques

Un camion a projeté une jardinière en béton sur une porte d'habitation. La porte a été abîmée et a dû être changée. Le camion ne s'est pas arrêté. Ce sont les gendarmes qui l'ont récupéré au Ham. C'est honteux - - -

9

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

C'est invivable. Nous ne pouvons pas manger dehors tellement que ça pue.

Remarques

Même les fenêtres fermées, les odeurs passent par les aérations. C'est intenable !

11

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Pourquoi faire une extension quand on ne sait pas gérer le reste ?

Remarques

Nous ramassons les ordures du département. Alors venez respirer les odeurs maudalondes - - -

13

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

NON. NON. NON

Ça suffit ...

Remarques

La vie des habitants est en jeu. Vous vous en fichez!
C'est l'argent qui compte pour vous. C'est honteux.

15

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

Encore NON au projet

Questions

Pourquoi empester toute une population sachant que vous ne respectait pas les réglements. (bâcher tous les sacs vous ne le faite pas

Remarques

Maxi odeurs pour les habitants
Maxi profit pour Veolia.

17

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Fermeture en 2028

Remarques

Pendant 20 ans nous avons subi les odeurs, le passage des camions. Assez stop -

21

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Je vais le répéter encore une fois.
NON. NON. NON.

Remarques

Vous polluez l'environnement, les sols, les nappes, les cours d'eau. Vous n'avez pas honte!

23

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Cessation en 2028

Remarques

Nous avons beaucoup donné. Ça suffit maintenant.

25

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON - NON et NON

Remarques

Des personnes ne peuvent pas vendre correctement leur maison à cause du site qui empeste tout le monde.

27

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON

On n'en veut pas

Remarques

NON

29

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

NON

Remarques

NON

On n'en veut pas

31

Retour 13 4/6

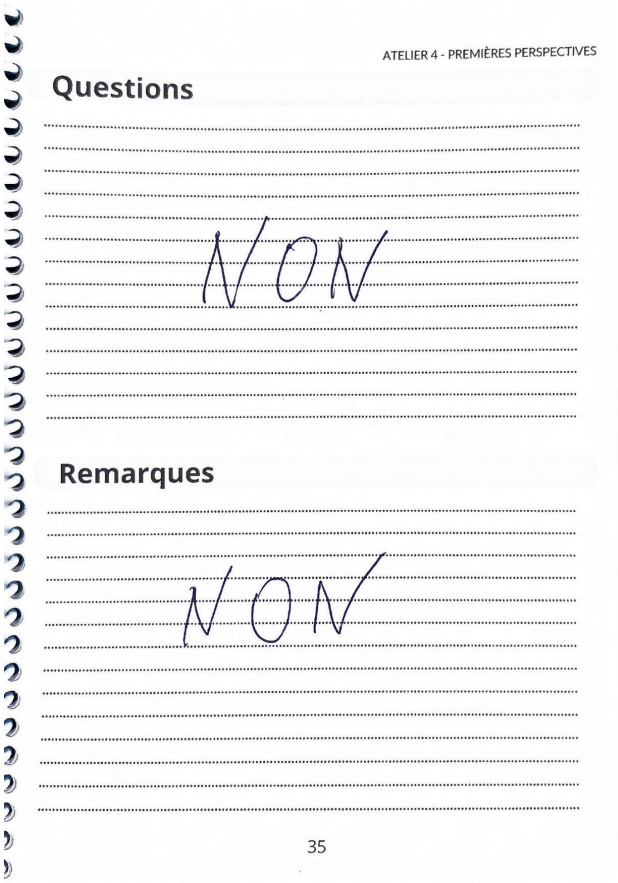

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON

Remarques

NON

35

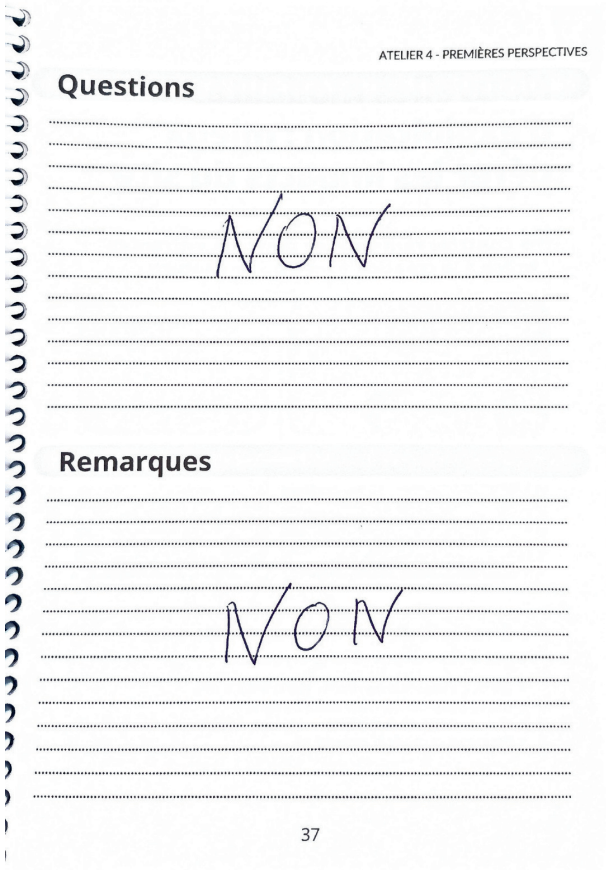

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON

Remarques

NON

37

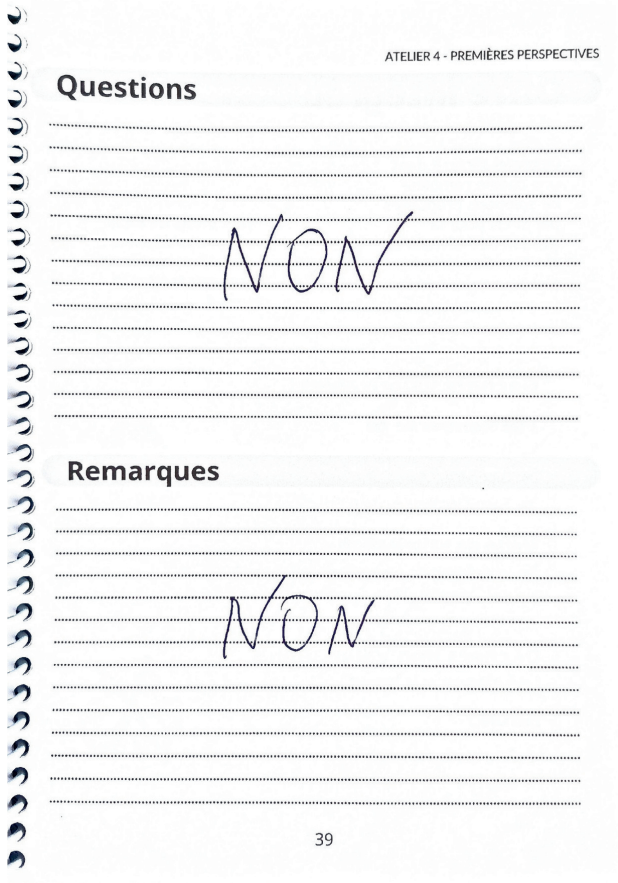

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON

Remarques

NON

39

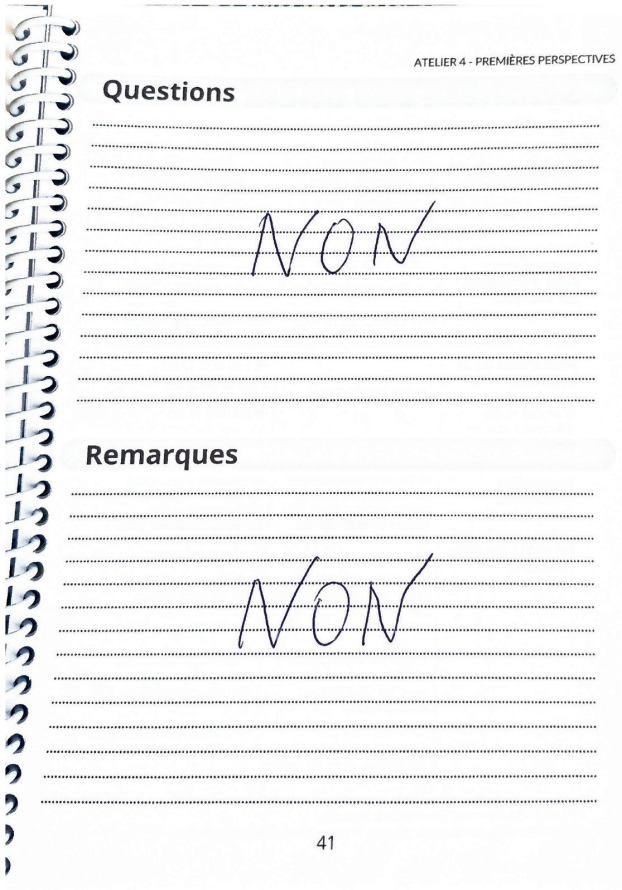

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON

Remarques

NON

41

Retour 13 5/6

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

NON

Remarques

NON

43

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON

Remarques

NON

47

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON

Remarques

NON

49

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON

Remarques

NON

51

Retour 13 6/6

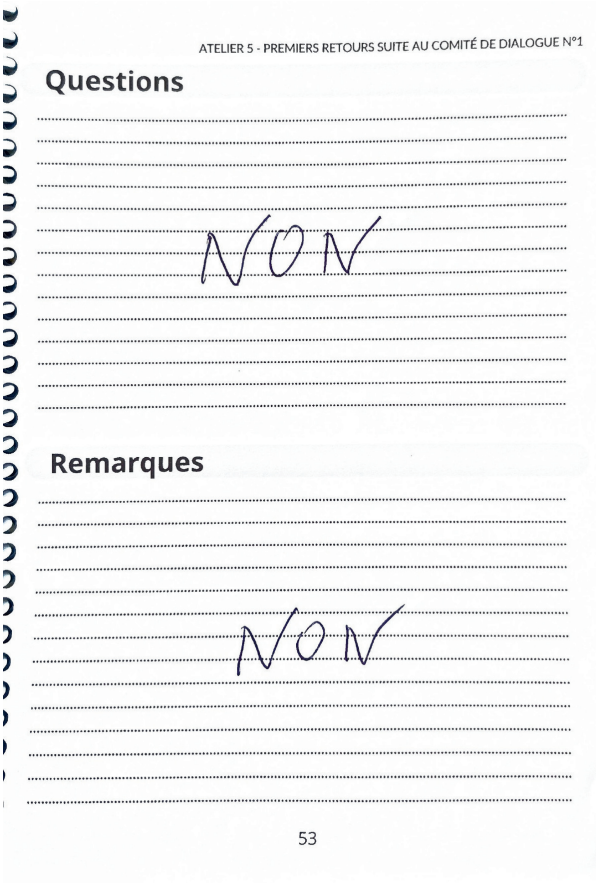

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

NON

Remarques

NON

53

Retour 14 1/2

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

FERMETURE DEFINITIVE EN 2028

Remarques

BELLES PAROLES ET PIEUX MENSONGES COMME POUR LE PROJET INITIALEMENT BEAU AU DEPART.

7

2

Co-construire ce projet avec le territoire

SPEN propose de co-construire ce projet avec le territoire.

Le principe est de se servir de la concertation pour faire évoluer le projet en accord avec les expressions du territoire.

La concertation volontaire proposée précède une phase de consultation réglementaire du public simultanée à l'instruction du projet.

Mars à Septembre 2026
SPEN propose une concertation volontaire

Consultation réglementaire du territoire, et instruction par les services de l'État

Octobre 2026
SPEN dépose son dossier de demandes d'autorisations

Décision prefectorale

NON

SPEN propose une concertation volontaire séquencée en 3 phases : projet initial, dialogue, projet final.

Ces 3 phases permettront au projet d'évoluer avant son dépôt, afin de prendre en compte les attentes du territoire.

La concertation volontaire s'appuie sur :

Un comité de dialogue
Former un groupe d'échange avec les acteurs du territoire. Pour piloter le dialogue et impliquer ces acteurs dans l'évolution du projet.

3 Rencontres publiques
sous forme d'exposition d'information et de dialogue avec recueil des retours du territoire via des livrets de participation et une plateforme web.

8

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

La Première devise de Veolia est de capter l'argent des pouvoirs publics.

Remarques

A quoi bon discuter avec une sté dont les acteurs sont des actionnaires avides de dividendes toujours plus importants.

9

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

FERMETURE DU SITE.
NOUS AVONS ASSEZ SUBI.
NOTRE SANTE EST PLUS IMPORTANT POUR NOUS QUE VOS PROFITS

Questions

En 22 ans d'exploitation, vous avez été incapable d'empêcher la venue et la prolifération des goélands et par miracle une solution est trouvée !! De qui vous moquez vous.

Remarques

IL EST FACILE DE POLLUER QUAND ON N'EST PAS IMPACTE

17

Retour 14 2/2

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Remarques

Pas de scénarios à étudier,
la solution est très simple.
Arrêt définitif du Site en 2028.
C'est le meilleur scénario pour nous
tous, habitants de cette région.

53

Retour 15 1/5

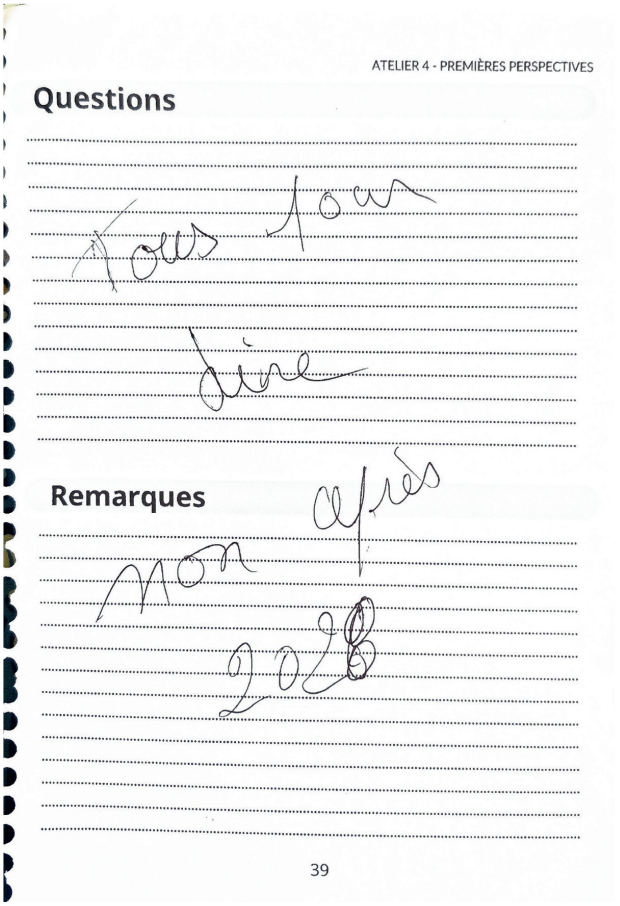

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Tous 1 jour

dire

Remarques

non après

2028

39

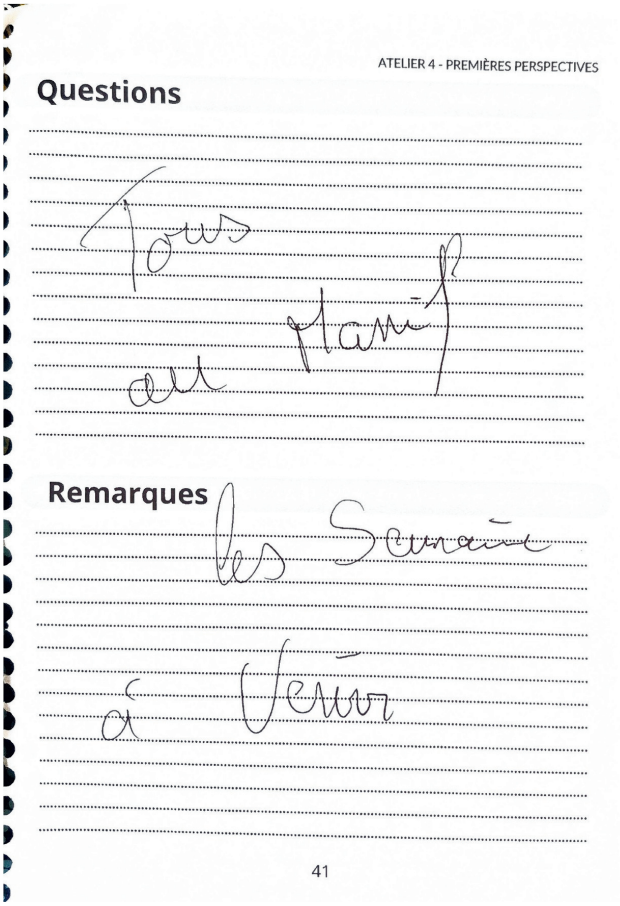

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Tous

au Manif

Remarques

les Semaine

à Venir

41

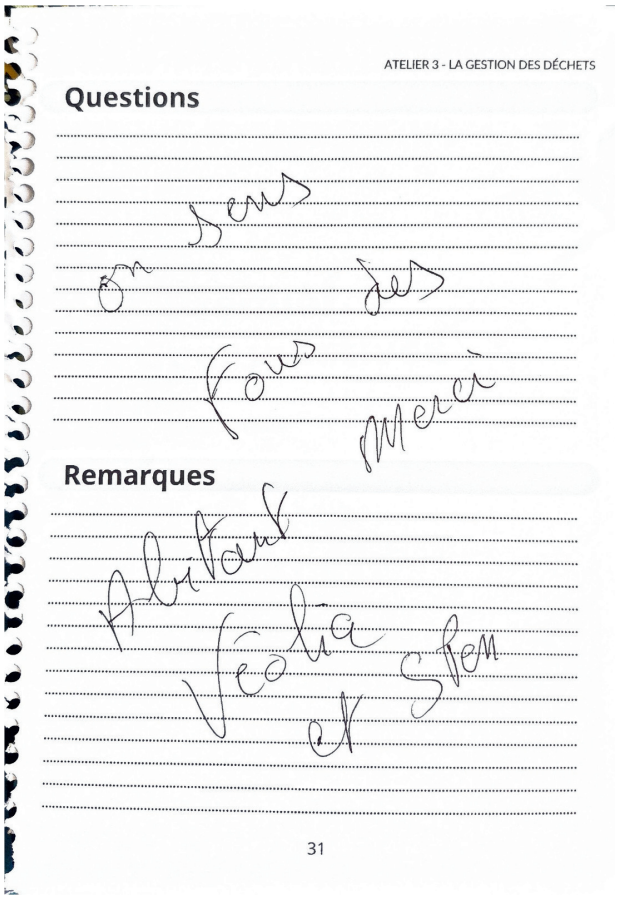

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

on sens

Tous des

Merci

Remarques

Abitant

Véolia

et Sten

31

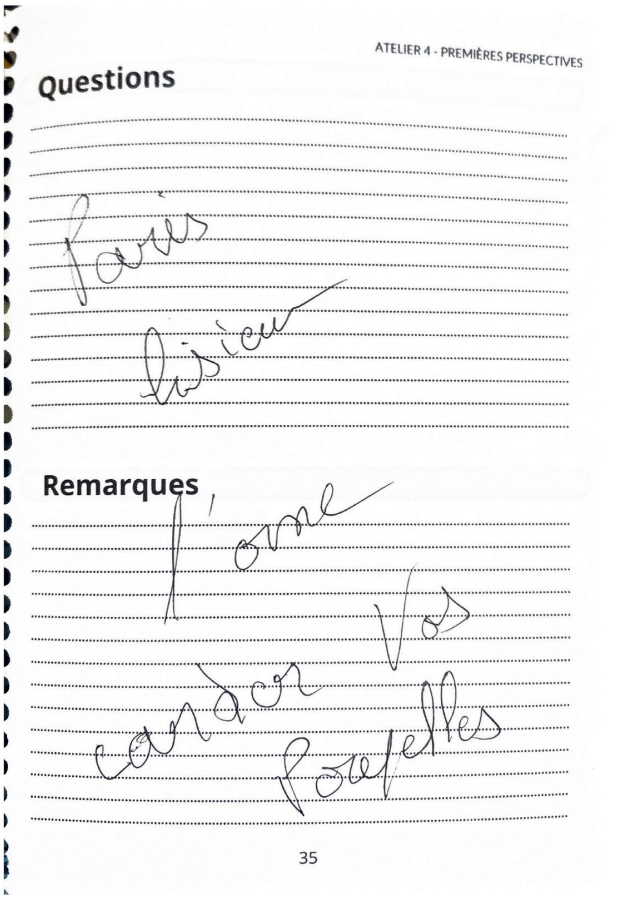

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Paris

lisieux

Remarques

l'ome

cardor Vos

Poupelles

35

Retour 15 2/5

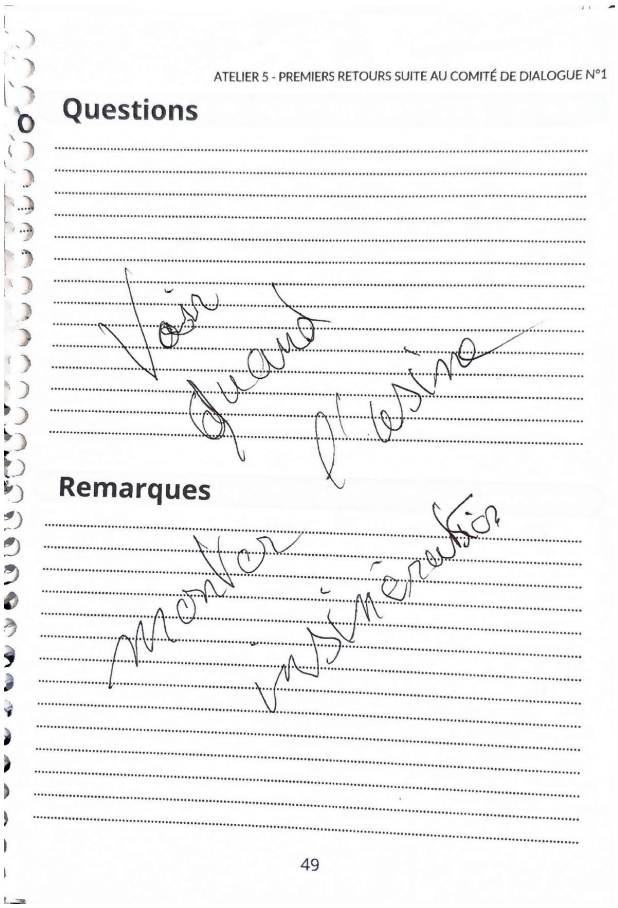

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

Voir quand l'usine

Remarques

monter insinération

49

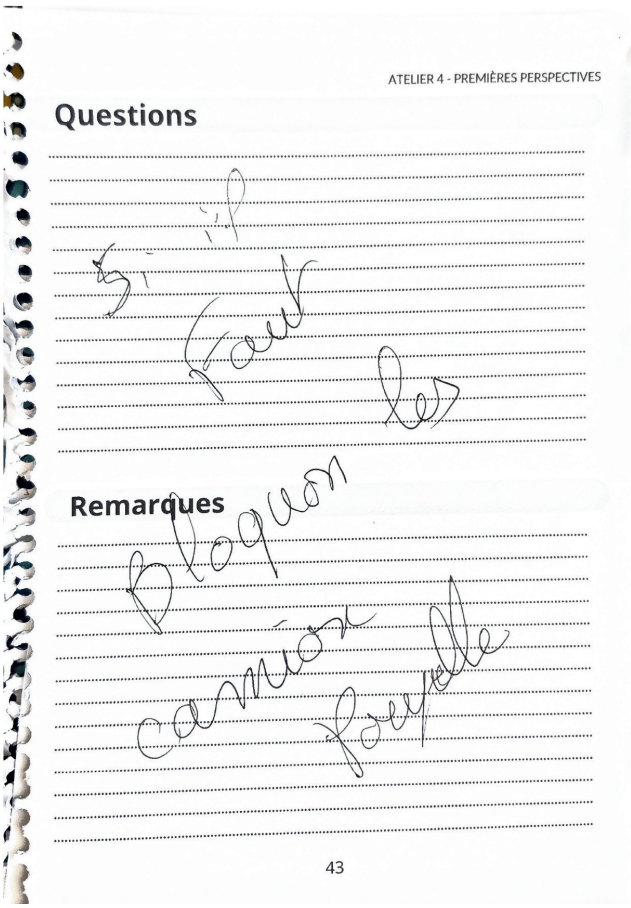

ATELIER 4 - PREMIÈRES PERSPECTIVES

Questions

Si il faut les

Remarques

Bloquon camion Poupelle

43

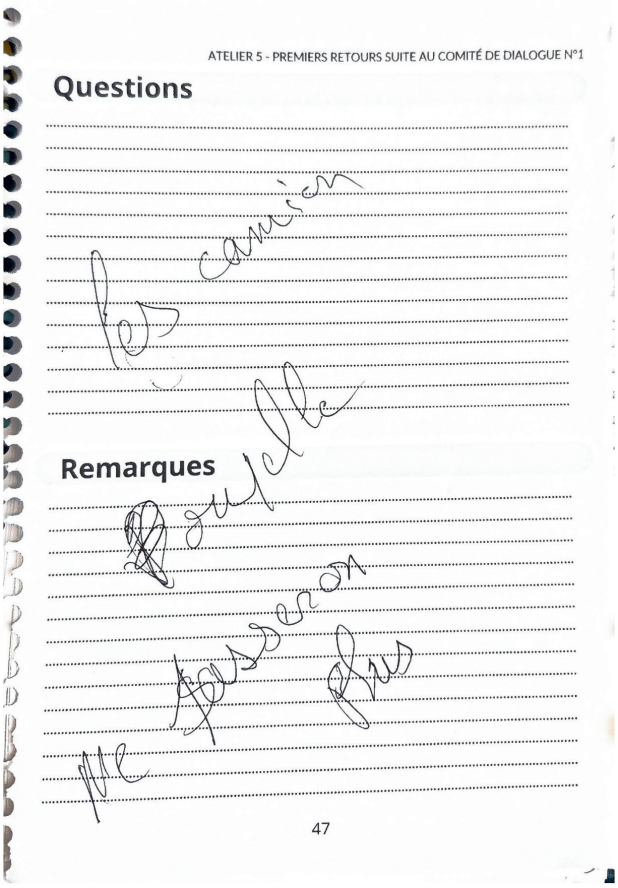

ATELIER 5 - PREMIERS RETOURS SUITE AU COMITÉ DE DIALOGUE N°1

Questions

les camion

Remarques

Poupelle

Ne passeron plus

47

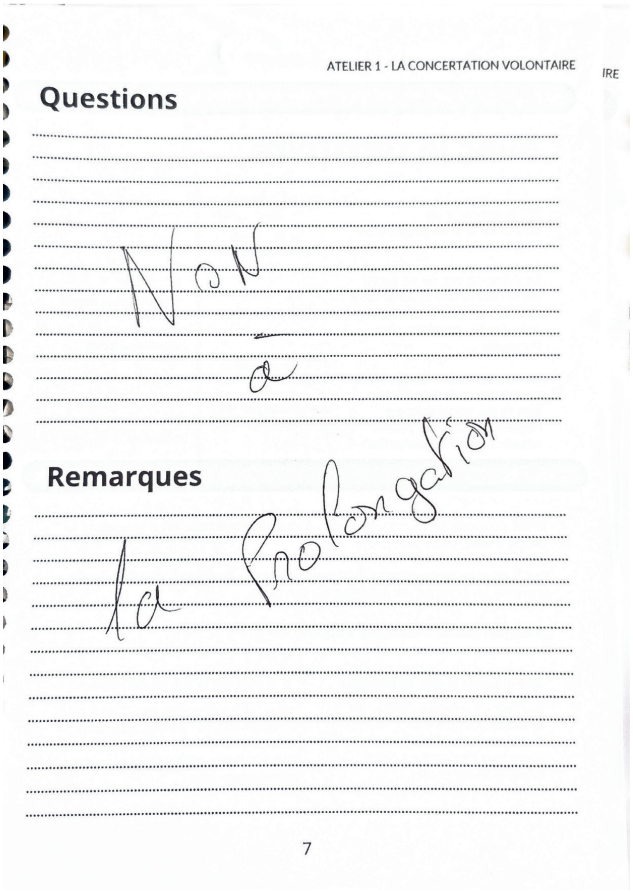

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Non à

Remarques

la Prolongation

7

Retour 15 3/5

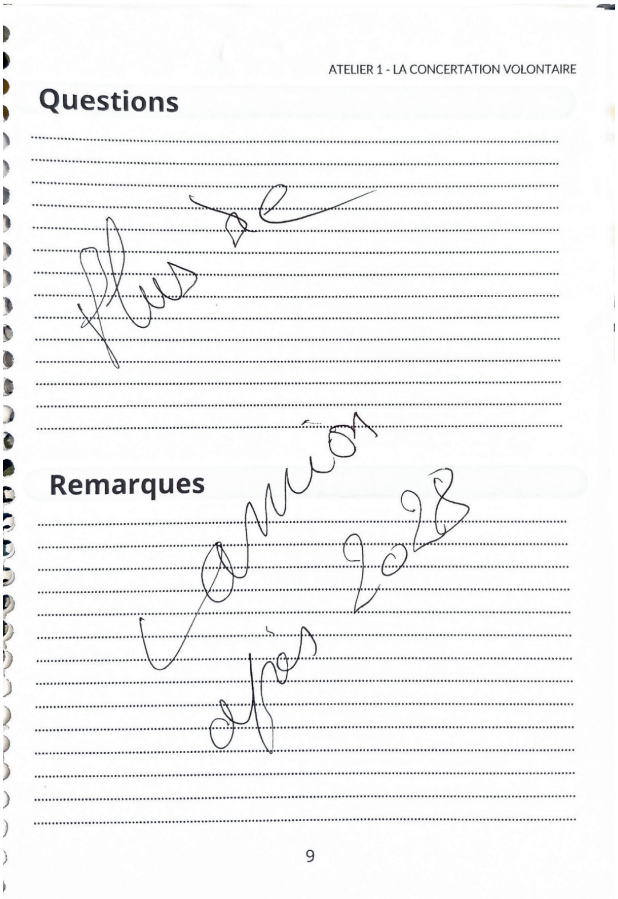

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

9

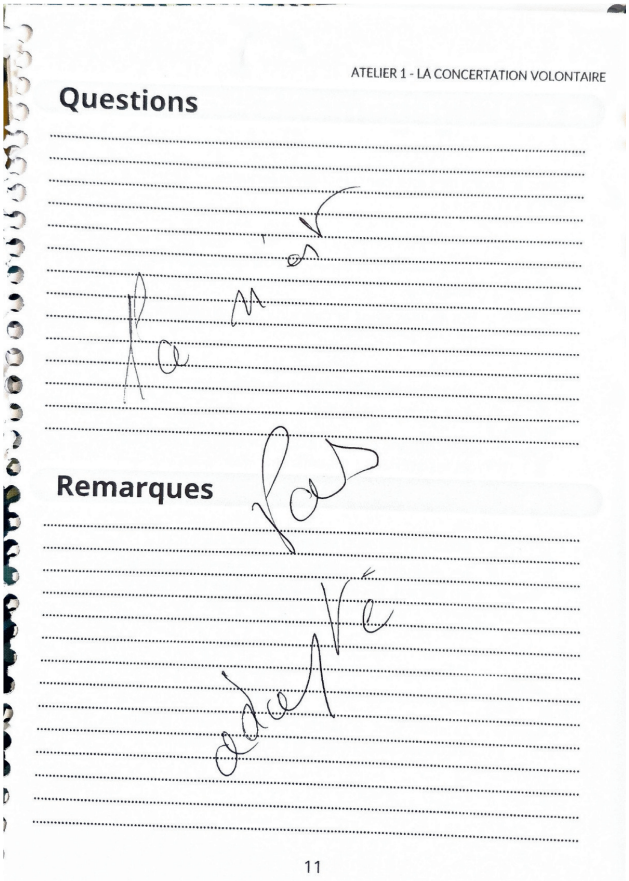

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

11

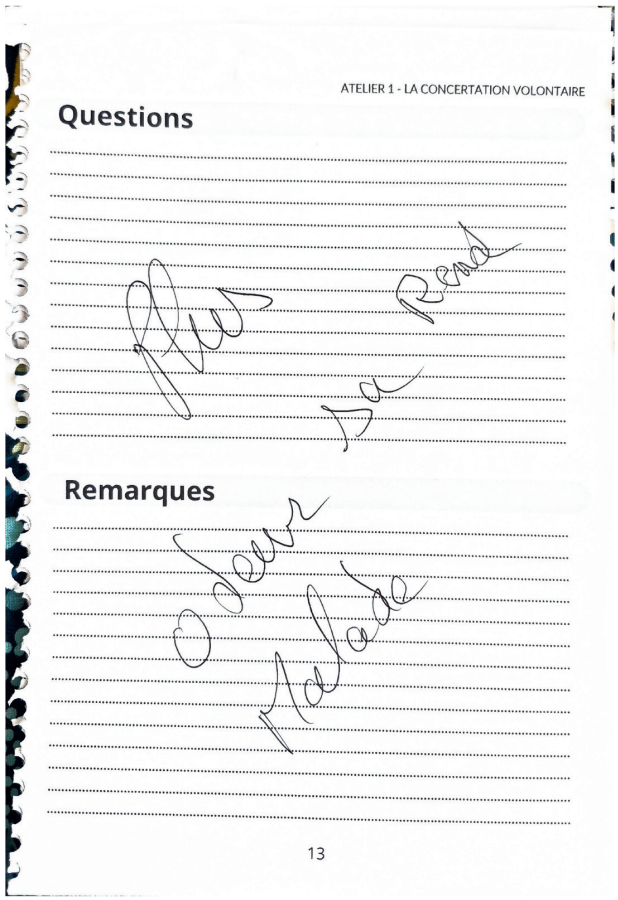

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

13

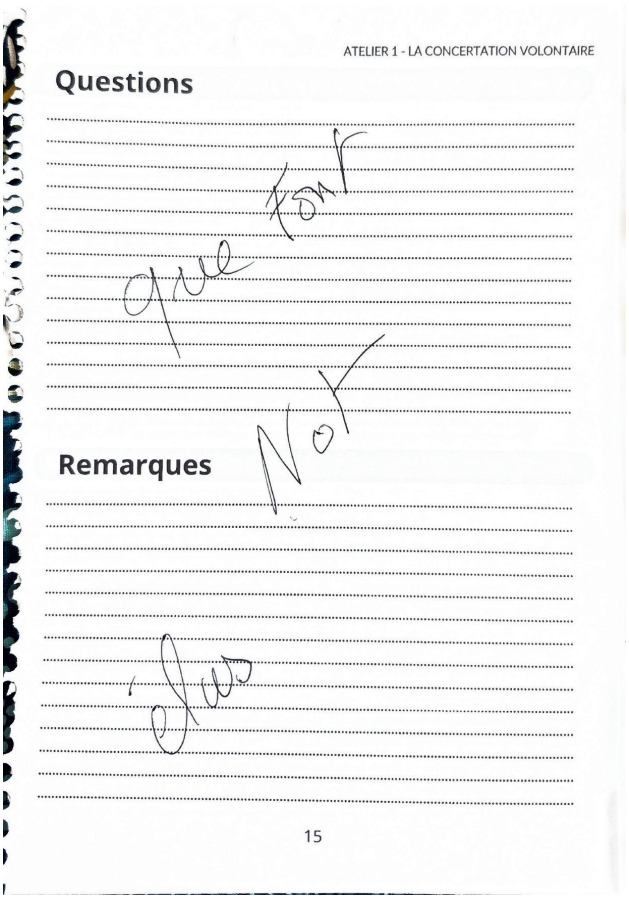

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Questions

Remarques

15

Retour 15 4/5

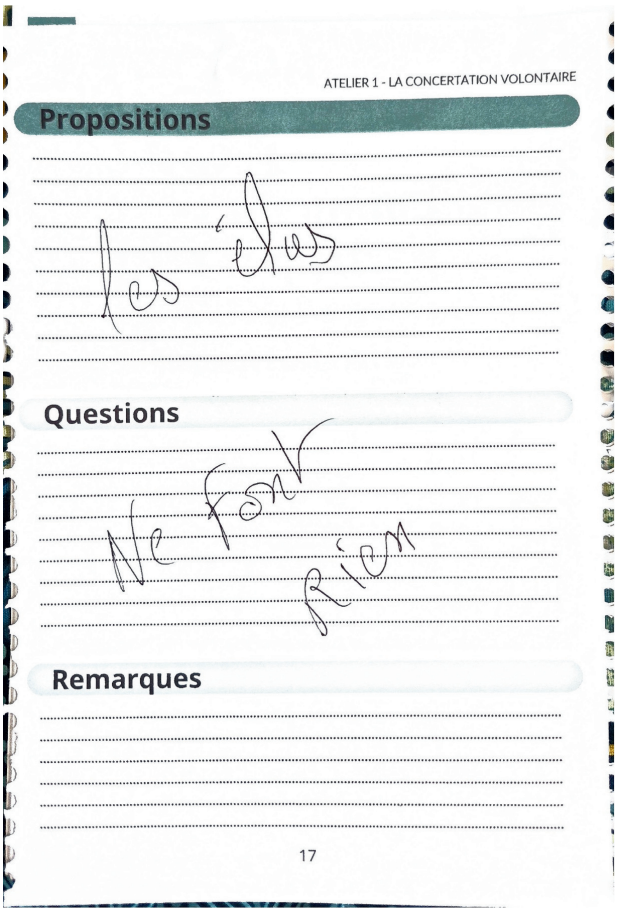

ATELIER 1 - LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Propositions

les élus

Questions

Ne font rien

Remarques

17

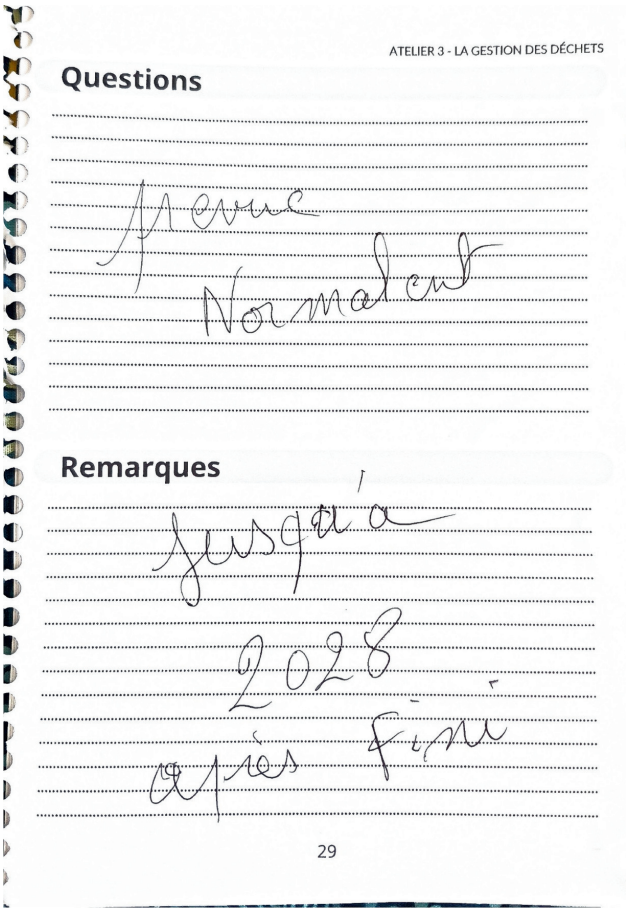

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Prevue Normalement

Remarques

Jusqu'à 2028 après fini

29

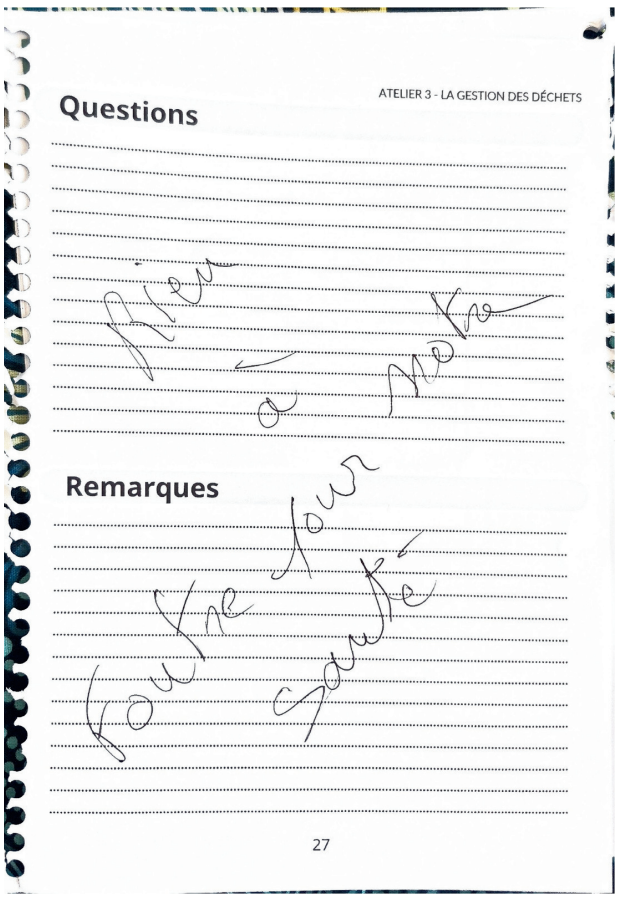

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Rien à notre

Remarques

Toutre pour santé

27

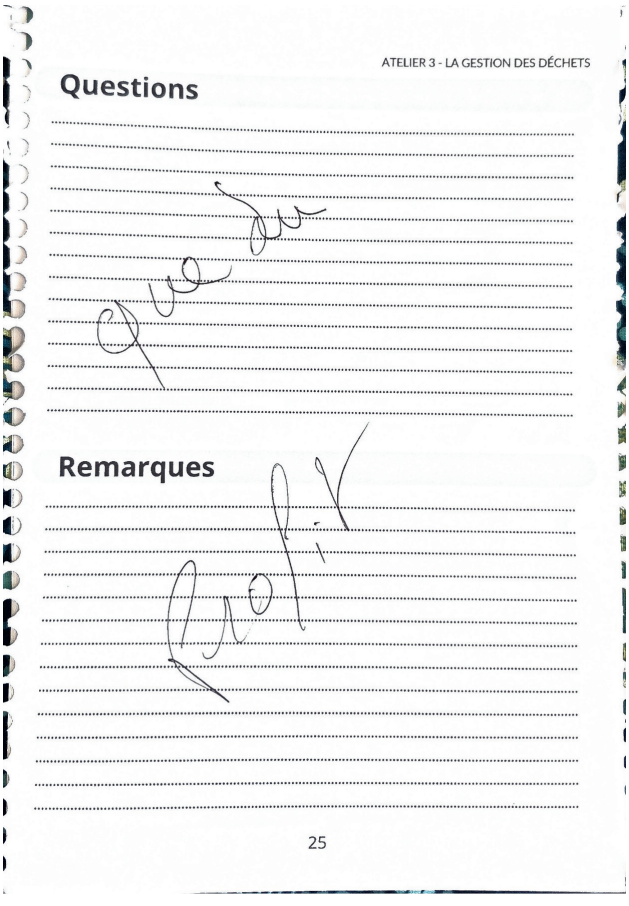

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Que du

Remarques

Profit

25

Retour 15 5/5

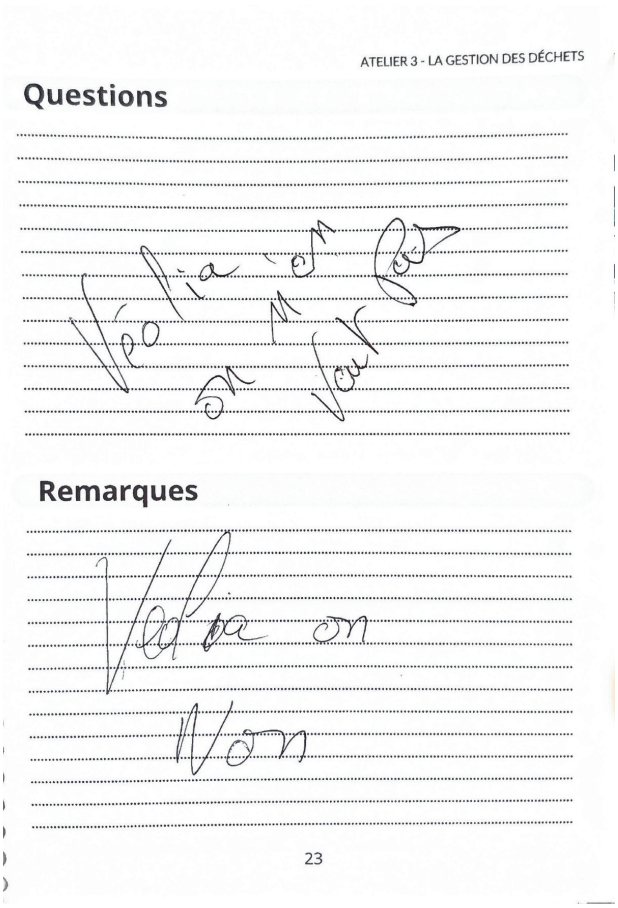

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

23

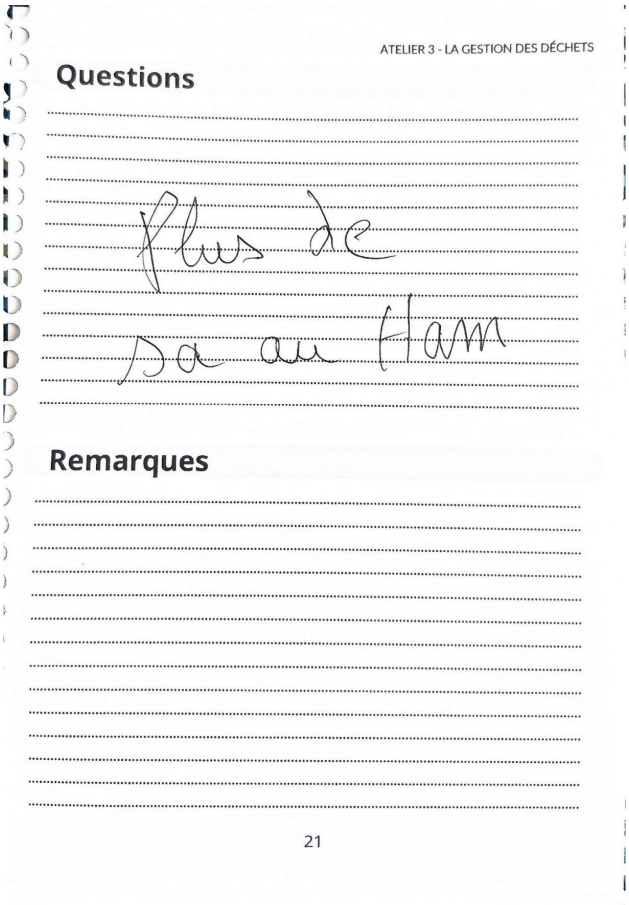

ATELIER 3 - LA GESTION DES DÉCHETS

Questions

Remarques

21

Retour 16

Objet: une puanteur sur Montebourg le 30 juin 2026 2h du matin impossible de dormir l odeur
Date: 30 juin 2026 à 02:30
À: contact@spen-consultation.fr

s' infiltre partout ce qui m'occasionne des maux de tête .c est récurent sur Montebourg depuis plusieurs jours .stoppez cette décharge avant que cela TUE !!!

Retour 17

Dans le cadre du projet d'extension du centre d'enfouissement de déchets ménagers nous demandons qu'une étude indépendante de modélisation de dispersion atmosphérique soit réalisée.

Ce projet prévoit

la surélévation des casiers existants de 4 m

la création d'un quai d déchargement avec transfert des ordures à l'aide de godets sur les casiers surélevés

le maintien d'un trafic de 100 camions par jour sans accès direct au site obligeant les poids lourds à traverser deux villages avant d'accéder au troisième(le Ham) où se situe l'entrée du site.

Depuis de nombreuses années les riverains subissent des nuisances importantes d'émissions de H2S responsable d'odeurs persistantes et d'inquiétudes pour la santé. Des habitations sont situées à moins de 200 m du site.

Ls modifications envisagées sont susceptibles d'amplifier et de modifier les conditions d'émission et de dispersion des gaz ainsi que les nuisances olfactives

L'étude devra donc prendre en compte les nouvelles caractéristiques du site:

hauteur des casiers, quai de déchargement et fonctionnement des engins

les émissions de H2S et autre gaz issus de l'exploitation

les conditions météorologiques locales et leur évolution en intégrant les effets du changement climatique (températures plus élevées, épisodes de canicule et de pluviométrie excessive, tempête plus violentes et plus fréquentes)

C'est pourquoi nous demandons que cette modélisation soit confiée à un organisme totalement indépendant afin de garantir l'impartialité des résultats

Les conclusions de cette étude devront être rendues publiques avant tout dépôt de demande d'autorisation administrative concernant le projet.

Retour 18

6 Juil 2026 • 14:17

Je souhaite expressément que l'exploitation du site ne soit pas prolongée au-dela de 2028, date initialement prévue.
Aucune des promesses de départ n'ont été tenues, nous sommes empestés d'odeurs nauséabondes, les abords sont pollués de plastiques, envahis de goélands et de cigognes.
Pourquoi les améliorations promises aujourd'hui n'ont-elles pas été mises en place plus tôt au mépris de la santé et du bien-être légitime des habitants ? Dix ans c'est long et c'est bien assez quand on souffre de ce genre nuisances.

+

Retour 19

7 Juil 2026 • 14:05

Il n'est pas mentioné de solutions pour la santé publique et sur les études environnementales appuyées par des analyses. Les dechets non recylables sont-ils bien contrôlés? Les casiers sont-ils bien étanches ? car les conséquences odeurs et gaz nocif ne sont pas mentionnés on ne connait pas la quantité d'hydrogène sulfuré qui se répand dans l'atmosphère. Empiler les casiers en hauteur ne risque-t-il pas de les voir s'écraser les uns sur les autres.
Comment en 2038 pour une même surface alors qu'un apport de dechets de 210 000 tonnes total sera fait, le point haut peut être le même que pour 150 000 tonnes?
Concernant le livret et l'intervention du comité de dialogue, il n'est intervenu que 2 fois page 50 et 52.
Habitant à proximité du site, je suis évidement contre la prolongation de l'exploitation au delà de 2028.

Retour 20

Objet: Re: une puanteur sur Montebourg le 30 juin 2026 2h du matin impossible de dormir l odeur
Date: 9 juillet 2026 à 22:14
À: contact@spen-consultation.fr

bonsoir
nous subissons de nouveau des odeurs pestilentielles impossible de garder les fenêtres ouvertes avec la canicule vous cherchez à nous TUER .
MARRE!!!!!!!

Retour 21

6 Août 2026 • 18:17

Est-il possible de Bâcher plus souvent les casiers afin d'en limiter les odeurs ? (odeurs senties ce matin sur le pont en direction de la N13)
Est-il envisageable de changer le mode de transport des déchets (actuellement par camion) par du ferroutage, une voie ferrée passant tout près de l'usine?

Retour 22

Objet: Re: une puanteur sur Montebourg le 30 juin 2026 2h du matin impossible de dormir l odeur
Date: 6 août 2026 à 00:55
À: Spen-Consultation contact@spen-consultation.fr

bonsoir
je constate que rien ne change il est 23h30 c est une puanteur les maux de tête et le stress de nouveau .
quand allez vous prendre conscience et faire le nécessaire auprès des instances .

Retour 23

Objet: Re: une puanteur sur Montebourg le 30 juin 2026 2h du matin impossible de dormir l odeur
Date: 15 août 2026 à 10:07
À: Spen-Consultation contact@spen-consultation.fr

Bonjour
15 jours plus tard nous subissons les odeurs et bien sûr pour masquer la puanteur vous utilisez un parfum à 2h du matin obligée de tout fermer faut il en referer à l ars ...

Retour 24

Objet: Re: une puanteur sur Montebourg le 30 juin 2026 2h du matin impossible de dormir l odeur
Date: 26 août 2026 à 13:21
À: Spen-Consultation contact@spen-consultation.fr

bjr
de nouveau des odeurs hier soir 25 août 2h du matin et infiltration malgré tout dans la maison ,je vais pas réitérer mes propos
dans les nombreux mails mais situation INSUPPORTABLE !!!

Retour 25

Objet: puanteur sur MONTEBOURG ILest 22H45 obligée de tout fermer INSUPPORTABLE
Date: 28 août 2026 à 23:06
À: contact@spen-consultation.fr

obligée de vivre en recluse vous n etes pas dans les normes alors stop.

Retour 26

VOTRE MESSAGE
Bonjour,

Je suis en vacances dans la région pour rendre visite à de la famille sur la commune d'Eroudeville soit juste à côté du centre de traitement des déchets du Ham.
Lorsque l'on est en vacances, on ne se réveille pas à 5h du matin par plaisir. Et là impossible de dormir car les odeurs provenant de l'usine irritent les voies respiratoires. Mon bébé de 1 an est lui aussi affecté.
Vous devez faire quelque chose pour protéger les populations alentours. Ces gaz ne sont pas inoffensifs.

Ouverture d'un dialogue autour des perspectives pour le site du Ham exploité par la SPEN sur les communes du Ham, d'Éroudeville et d'Écausseville

La concertation continue

Nous remettre votre livret jusqu'au 1er novembre 2026

- ➜ Par mail : **contact@spen-consultation.fr**
- ➜ Par courrier postal :
  Acceptables Avenirs,
  20 rue Hermès,
  31520 Ramonville-Saint-Agne
- ➜ En le déposant en mairie :
  du Ham, d'Éroudeville, d'Écausseville

Participer en ligne
sur la plateforme de concertation

- ➜ via ce lien :
  spen-consultation.fr
- ➜ via le QR code